



Investir dans les populations rurales

Madagascar

Programme de développement de filières agricoles inclusives

Rapport de supervision

Dates de mission: 18 au 31 juillet 2022

Date du document: 06/10/2022

Identifiant du projet 2000001492

Numéro du rapport: 6193-MG

Afrique orientale et australe
Département de la gestion des programmes

Sigles et acronymes

A. Aperçu du projet

Région:	Afrique orientale et australe	Niveau de risque du projet:	Pas à risque
Pays:	Madagascar	Catégorie environnementale et sociale:	Moderate
Nom du projet:	Programme de développement de filières agricoles inclusives	Classification du risque climatique (PESEC):	Moderate
N° du projet:	2000001492	Institution chargée de l'exécution:	Ministry of Agriculture and Livestock
Type de projet:	Développement Agricole	Institution chargée de la mise en oeuvre:	Ministry of Agriculture and Livestock
Chargé de Programme Pays:	Joseph Rostand Olinga Biwole		
Coordonnateur du projet:	Pas encore disponible		
Zone du projet:	Pas encore disponible		

Date d'approbation:	11/12/2017	Date de réception du dernier rapport d'audit:	28/06/2022
Date de signature:	13/12/2017	Date de la dernière mission de supervision/d'appui à la mise en oeuvre:	31/07/2022
Date d'entrée en vigueur:	05/03/2018	Nombre de missions de supervision/d'appui à la mise en oeuvre:	7
Date d'éligibilité aux décaissements:	22/10/2018	Nombre de prolongations:	1
Date du premier décaissement:	31/10/2018	Délai d'entrée en vigueur:	3 mois
Date de la revue à mi-parcours:	Pas encore disponible		
Date d'achèvement prévue:	31/03/2024		
Date d'achèvement actuelle:	31/03/2028		
Clôture financière:	Pas encore disponible		

Financement total du projet

Répartition du financement FIDA	IFAD	\$61,000,000
	IFAD	\$26,500,000
	Debt Sustainability Framework	\$26,500,000
	Debt Sustainability Framework	\$22,500,000
Répartition du financement national	Beneficiaries	\$14,283,000
	National Government	\$25,317,000
Répartition du cofinancement	Green Climate Fund	\$38,900,000
	African Development Bank	\$0
	OPEC Fund for International Development	\$20,000,000
Financement total du projet:		\$235,000,000

Mission en cours

Dates de mission:	18 au 31 juillet 2022
Jours sur le terrain:	6
Composition de la mission:	<p>FIDA: M. Joseph Rostand Olinga Biwole, Directeur pays a.i du FIDA, Chef de mission; M. Saliou Cherif Diallo, Consultant agronome, chargé de la coordination technique de la Mission; M. Mika Manga, Consultant spécialiste en infrastructures rurales; Mme Brenda Akwanyi, Consultante en agriculture sensible à la nutrition ; M. Ngor Sène et Mandimby Ramilison, Consultants en gestion financière ; M. Vladimir Ratsimandresy, Consultant spécialiste en chaîne de valeur ; M. Gérard Agbota, Spécialiste en Gestion des Ressources Humaines ; M. Rafik Rdhaounia, Consultant en passation de marché ; Mme Nivohary Ramarason, Analyste de Programme Pays, ESA/FIDA ; M. Ndriana Rahaga, Analyste de Programme Pays, ESA/FIDA.</p> <p>Gouvernement : Mme Tantely Randrianasolo, /CAPFIDA, Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage ; Mme Rondroniaina Ramanandriana, Collaboratrice, RAKOTONIAINA Bodo Chantal, Représentant du SSP/ DDP/MEF, RAMANGARIVELO Lanto Herivola, Direction Générale de l'Agriculture, M. Bruno Rakotomalala, Chargé de Suivi des Projets FIDA, Direction, de la Planification et du Suivi Evaluation, Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, Directeurs régionaux du MINAE.</p>
Lieux visités:	Régions de : Androy, Anosy, Ihorombe, Haute Matsiatra, Amoron'i Mania, Vatovavy, Fitovinany, Atsimo Atsinanana, Atsimo Andrefana

B. Évaluation d'ensemble

Indicateur clé #1	Ø	Note	Indicateur clé #2	Ø	Note
Probabilité d'atteindre l'objectif de développement		4.04	Évaluation de la performance globale de l'exécution		3.83

Indicateur clé #1	Note	Indicateur clé #2	Note
Efficacité en matière de développement	4	Gestion du projet	4
Efficacité	4	Qualité de la gestion du projet	4
Ciblage et portée	4	Gestion des savoirs	4
Égalité des sexes et participation des femmes	4	Utilisation optimale des ressources	4
Productivité agricole	4	Cohérence entre le PTBA et les activités menées	3
Nutrition	4	Performance du système de suivi-évaluation	3
Adaptation aux changements climatiques	4	Exigences des normes sociales, environnementales et climatiques	5

Indicateur clé #1	Note	Indicateur clé #2	Note
Durabilité et transposition à plus grande échelle	4	Gestion et exécution financière	4
Institutions et participation à l'élaboration des politiques	5	Taux de décaissement acceptable	5
Établissement de partenariats	5	Qualité de la gestion financière	4
Capital humain et social et autonomisation	4	Qualité et ponctualité des audits	4
Qualité de l'engagement et retour d'information du groupe cible du projet	4	Fonds de contrepartie	3
Adaptabilité des prestataires de services	3	Conformité avec les clauses des prêts	4
Gestion de l'environnement et des ressources naturelles	4	Passation des marchés	3
Stratégie de retrait	4		
Potentiel de reproduction à plus grande échelle	4		

Pertinence	4
-------------------	----------

C. Objectifs de la mission et principales conclusions

Contexte et objectif principal de la mission

1. Le Programme de Développement de Filières Agricoles Inclusives (DEFIS) est entré en vigueur le 05 mars 2018 pour une durée de 10 ans. Ce Programme qui est sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MINAE), est à sa quatrième année d'exécution dans huit régions de Madagascar (Androy, Anosy, Ihorombe, Haute Matsiatra, Amoron'i Mania, Vatovavy, Fitovinany, Atsimo Atsinanana). L'objectif global de DEFIS est d'améliorer durablement les revenus et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ruraux vulnérables au profit de 320 000 exploitations agricoles familiales (EAF) dans la zone d'intervention, la transformation des agricultures familiales par l'adoption à grande échelle de systèmes de production performants et résilients et l'intégration des EAF dans des filières porteuses de marchés.
2. Le programme comprend trois composantes: (i) composante 1 : Amélioration de la productivité et de la résilience des systèmes de production agricole et d'élevage ; (ii) composante 2 : Développement des filières inclusives; (iii) composante 3 : appui institutionnel et coordination du Programme. Le Programme DEFIS développe une stratégie d'intervention combinant l'approche d'investissements portés par la demande des organisations de producteurs et l'approche d'investissements structurants (maîtrise de l'eau, systèmes semenciers, stockage, désenclavement) dans les pôles de développement et dans les filières de concentration. Ces deux approches sont mises en œuvre de manière décentralisée en s'appuyant sur les institutions pérennes au niveau régional et local et induisent une transformation durable des économies rurales. Huit filières de concentration (riz, maïs, manioc, arachide, café, oignon, petits ruminants, miel) ont été retenues au total.
3. Les objectifs de cette supervision sont les suivants : (i) évaluer l'état d'avancement des activités du programme dans son ensemble et par composante sur la base du PTBA 2022 ; (ii) apprécier la mise en œuvre des recommandations de la dernière mission de supervision ; (iii) vérifier la réalisation des infrastructures du programme et apprécier la durabilité des investissements productifs réalisés ; (iv) apprécier la qualité de la gestion administrative et financière.
4. La Mission s'est déroulée du 18 au 31 juillet 2022, avec une présentation des résultats et des contraintes ainsi que des visites sur le terrain du 19 au 24 juillet 2022. La mission a visité 34 sites répartis sur 17 communes. Elle a (1) rencontré des bénéficiaires : organisations des producteurs de base, organisations régionales, producteurs de semences, associations des usagers de l'eau ; (2) visité des périmètres, des cultures de décrue, des infrastructures de stockage, pistes de desserte et activités environnementales. La mission comprenait des représentants des ministères en charge de l'agriculture et des Finances. Les résultats et les recommandations ont fait l'objet d'une restitution de l'aide-mémoire le 02 août 2022 au Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, sous la présidence de Madame le Secrétaire Général.

Principaux accords de mission et conclusions

5. Le Programme DEFIS est dans une bonne dynamique de mise en œuvre mais les résultats restent modestes au regard des niveaux d'exécution physique et financier qui méritent de s'intensifier. La mission de supervision a relevé des points qui méritent une attention soutenue aussi bien du Programme que du Ministère de tutelle pour améliorer la performance.
6. L'année 2022 a été marquée par des faits qui ont une implication sur les activités de DEFIS : (i) restructuration institutionnelle avec la création d'un Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MINAE) et un Ministère de la Pêche et de l'Economie bleue ; (ii) changement d'acteurs budgétaires entraînant des difficultés de trésorerie ; (iii) loi sur l'agrégation agricole pour la promotion d'une agriculture contractuelle entre les OP et OM ; (iv) tenue de conférences régionales et nationale sur l'autosuffisance alimentaire; (v) mise en place de sites d'urgence agricole par le Ministère de tutelle ; (vi) pluviométrie déficitaire pour la campagne 2021-2022 notamment dans la région Est Ihorombe et le passage de cyclones qui a eu des impacts négatifs sur les cultures pluviales et les cultures sur décrues ; (vii) les conséquences persistantes de la pandémie de covid-19 rendant difficile la reprise des travaux ; (x) la guerre en Ukraine qui perturbe les chaînes d'approvisionnement et l'augmentation des prix du carburant, (xi) les départs des plusieurs personnels au niveau des CIR (CINFRA, CPA, CSE, CELEVAGE). La contribution du Fonds Vert Climat pour un montant de près de 54 millions de dollars US n'est pas encore mobilisée. Par contre, DEFIS s'est vu confier le Don NORAD, la gestion des fonds RPSF et du PA2R.
7. Les superficies entièrement aménagées et réhabilitées sont de 5013 Ha. Leur mise en valeur est (1) très faible et ne représente à peine que 50% en raison des capacités des bénéficiaires et (2) hétérogène d'un site à l'autre où on observe que la plupart des bénéficiaires exploitent deux cycles de cultures de riz ; certains ne font qu'une seule culture de riz, d'autres font des cultures de contre-saison. Il est important que le projet capitalise sur ces différences pour sensibiliser, former et donner le support nécessaire aux producteurs pour qu'ils intensifient la production et accroissent la productivité des terres irriguées. Selon les sondages menés par le projet le rendement moyen atteint par les producteurs de riz est de 3,61 tonnes à l'ha, ce qui peut être amélioré en tenant compte du volume des investissements, d'autant plus le rendement de la saison antérieure était de 4 T/ha. Concernant le maïs, malgré les formations reçues à travers les CEP, les rendements des parcelles des agriculteurs sont en moyenne de 1 tonne à l'ha. La filière maïs est fortement handicapée surtout dans la zone de Ihosy par des attaques des chenilles légionnaires, la détérioration du climat, la variabilité du calendrier agricole et la présence d'autres insectes. Les techniques de lutte intégrée recommandées par les CGEAF n'ont pas encore pu résoudre cette épineuse question.
8. La production de semences de base et de semences certifiées de riz fait l'objet d'une forte demande paysanne et des opérateurs. Les producteurs semenciers sont formés aux itinéraires techniques, mais sont limités par le manque d'aménagements appropriés, le manque de matériel et équipement de production (tracteur, motoculteur), le faible accès aux engrais. Dans les conditions actuelles, ils sont loin de répondre à la demande, ce qui fait que la plupart des producteurs font des prélèvements sur les récoltes pour la provision de semences et d'autres n'ont pas d'autres choix que de s'approvisionner à partir de plusieurs sources, avec les risques de

mélange. Néanmoins le Programme a anticipé le renforcement du dispositif de production de semences à travers la passation de convention avec AfricaRice/FOFIFA notamment pour la production de semence de base de riz, la réhabilitation de 2 centres de multiplication de semences et la mise en place d'un laboratoire d'analyse semencières au niveau régional.

9. Le Programme travaille en étroite collaboration avec des structures pérennes au niveau déconcentré (DRAEP, FDAR, ORN, CCI) et les organisations de producteurs (TTMR et OPR) qui ont développé des compétences dans les filières prioritaires. Les OPR sont des acteurs pour la production de semences de qualité, avec l'appui du Centre National de Recherche Agronomique pour la production et la certification des semences de base.
10. L'appui-conseil aux EAF est assuré par un réseau de CGEAF qui couvrent tous les domaines de la production agricole et animale. Les OP sont faiblement structurées et sont conscientes de la nécessité d'une bonne structuration pour avoir la capacité de mieux développer des partenariats et de profiter des opportunités de développement des filières et d'accès aux marchés que le programme DEFIS leur offre. Il est nécessaire de renforcer la structuration des OPR afin d'améliorer la qualité des services qu'elles offrent à leurs membres.
11. Le Fonds de Développement Agricole (FDA) qui est un instrument du Gouvernement pour le financement des EAF et OP fait face à une multitude de demandes dont les délais d'instruction sont très longs. Il doit adapter davantage ses appuis aux besoins spécifiques des bénéficiaires ; améliorer le suivi-évaluation sur le terrain ainsi que le reporting technique et financier sur ses réalisations. La convention de DEFIS avec le FDA devra aussi être revue pour s'assurer qu'elle est efficacement respectée. La mission a recommandé une évaluation indépendante de la performance du FDA pour mieux apprécier son mode d'intervention et ses besoins en renforcement des capacités.
12. La situation de référence du Programme est finalement établie. Dans la perspective de la revue à mi-parcours l'année prochaine, il y a lieu d'envisager dès maintenant la conduite de l'étude des effets et impacts du programme ainsi que l'élaboration de la stratégie de retrait de l'ensemble du Programme.

D. Vue d'ensemble et avancement du projet

13. Les réalisations du Projet sont encore modestes. Le taux d'exécution sur l'année 2022 est faible, notamment pour le volet infrastructure du Projet qui absorbe plus de 75 % des ressources. Les taux de décaissement par source de financement sur le PTBA de 2022 se présentent comme suit :
14. Tableau 1 : Taux de décaissement par source de financement sur le PTBA 2022

Source de Financement	PTBA Initial 2022 (en USD)	Décaissement 2022 (en USD)	% Décaissement PTBA Initial 2022
Prêt FIDA 2000002127	3 987 563	811 455,29	20,35%
Don FIDA 2000002128	3 987 563	1 028 020,97	25,78%
OFID 13202P	16 696 924	2 262 114,77	13,55%
Gouvernement	531 774	1 567,55	0,29%
Bénéficiaires	904 532	7 979,41	0,88%
Total	26 108 355	4 111 137,99	15,75%

15. Selon les sources de financement, les taux de décaissement restent encore faibles, avec environ 16%, pour une prévision de décaissement sur PTBA de 41% au 30 juin. Les taux les plus faibles sont observés au niveau de la partie nationale où la contribution du gouvernement et celle des bénéficiaires ont été quasi-nuls. Il est recommandé au Programme de comptabiliser les apports bénéficiaires trimestriellement. Les décaissements les plus importants ont été observés sur le don et le prêt du FIDA pour respectivement 26 et 20%. Le Programme dispose toutefois d'un reliquat à honorer sur les engagements contractuels en cours d'un montant total de 7 528 000 USD (soit 29% du PTBA 2022).
- 16.
17. **Composante 1. Amélioration de la productivité et de la résilience des systèmes de production agricole et d'élevage**

(i) Sous-composante 1.1. Mobilisation efficiente de l'eau

18. Aménagements de périmètres et réhabilitation agricole

19. Les activités prévues dans cette sous-composante portent sur : i) la réhabilitation d'environ 21 000 ha de périmètres existants, ii) l'aménagement d'environ 8 300 ha de nouveaux périmètres irrigués, et iii) la réalisation de 7 830 ha micro-aménagements financés à travers le FDAR. Pour la période sous revue, on note une incohérence entre les données cibles du PTBA 2022 non objecté de la Sous-composante 1.1 et celles mises en œuvre par le Programme.
20. En matière de réhabilitation des périmètres, la presque totalité des études des sites (25 sur 27 périmètres) et tous les travaux (22 périmètres) sont une reconduction (glissement) des activités du PTBA 2021 et parfois du PTBA 2020. Les études techniques APS/APD réalisées concernent 13 périmètres pour une superficie totale de 3805 ha, soit un taux de réalisation de **63%**. Les superficies des périmètres réhabilités (réceptionnés provisoirement ou techniquement) sont de 270 ha (Andranomahetsaky, Bevaho, Agnalapatsy), soit un taux de réalisation de **5%**.
21. Pour ce qui est de nouveaux périmètres, la presque totalité des études des sites (13 sur 16) et tous les travaux (06 périmètres) sont une reconduction (glissement) des activités du PTBA 2021. Le seul nouveau périmètre réalisé (réceptionné provisoirement) est le périmètre irrigué de Anjasoatanimbary ayant une superficie de 341 ha, soit un taux de réalisation de **19%**.
22. Sur le périmètre irrigué d'Andohariana-Analalehibe potentiellement irrigable sur 178 ha, 120 ha seront irrigués et 58 ha de terres situées en altitude requièrent plus d'efforts en termes d'aménagement malgré la préparation des travaux HIMO de terrassement de 10 ha et nécessitera l'accompagnement du DEFIS pour la mise en valeur effective de la totalité du périmètre.
23. Les travaux d'aménagement du périmètre Anjasoatanimbary (341ha) qui viennent d'être réceptionnés sont exécutés de manière satisfaisante. Pour les travaux en cours, le périmètre de Manomboarivo de 140 ha avancé à 95% s'exécute de la même manière et les travaux restants sont ceux à la charge des bénéficiaires (canaux secondaires et tertiaires) et le déroctage à finaliser par l'entreprise. Par contre les points saillants suivants ont été relevés sur le PI d'Ankarandoha de 85 ha, avancé à 64% et dont le délai contractuel initial expire le 25 Juillet : *i) canal nécessitant des remblais autour en matériaux sélectionnés entre autres.*
24. Sur le périmètre irrigué d'Ikakabe, les activités d'exploitation minière en cours en amont de l'ouvrage barrage affectent la qualité de l'eau. L'érosion des terres en amont, issues essentiellement des activités minières, entraîne un déversement dans le cours d'eau causant une sédimentation en amont immédiat du barrage. Il y a nécessité de faire une étude sur la qualité et la quantité de l'eau d'irrigation pour ce périmètre.
25. Le contrôle et la surveillance des travaux ne sont pas faits de manière satisfaisante par les Bureaux de Contrôle (Bureaux TEFY et SERT) : les journaux de chantiers ne sont pas remplis quotidiennement, parfois non contresignés par l'entreprise sur plusieurs jours. On note également des manquements de certaines entreprises (MIHARINTSOA) sur l'exécution des travaux (surcreusement des berges recevant l'ouvrage canal).
26. Le Programme DEFIS a engagé des réflexions avec des Délégations régionales du MINAE en vue d'initier une collaboration pour la réalisation de certains types de travaux d'infrastructures en régie. La faisabilité d'un tel partenariat nécessite dans un premier temps, la transmission à DEFIS des listes de matériels et du personnel adéquats dont dispose chaque Délégation régionale.
27. Pour ce qui concerne les micro-aménagements réalisés à travers le FDAR, les réalisations ont touché 11 projets de matériel et équipements collectifs (forage/abreuvoir) sur 14 prévus, soit 79% d'exécution ; et 33 ha sur 115 ha prévus, soit 29% d'exécution ; 313 sur 225 EAF prévues ont bénéficié de matériel et équipements collectifs, soit 139% de réalisation. Il est recommandé d'aligner les indicateurs des réalisations faites par le FDA sur ceux du DEFIS pour un meilleur suivi en vue d'apprécier son niveau de contribution à l'atteinte des résultats du Programme. Tous les aménagements hydro-agricoles ont été réalisés selon le Décret Mise en conformité des investissements avec l'environnement (MECIE).
28. Pour les bassins versants, sur une prévision de 95 ha, aucune protection n'a été faite. Néanmoins, 3 conventions sont en cours d'exécution pour 27 ha et 3 autres conventions sont en cours de négociation pour couvrir le reste, avec les DREDD concernées. Les réalisations sur l'hydraulique pastorale ont porté sur la réception provisoire d'un réservoir d'eau enterré plein de sable le (REEPS) de 50m³ à Maroalimainty, la réception technique des 20 abreuvoirs construits et 5 réservoirs de sécurités (100 m³), démarrés en 2021 à Agnarafaly. La relance du DAO des travaux de Construction de 30 abreuvoirs est en attente de la révision de prix estimatif.

(i) Sous-composante 1.2. Accès de proximité aux réseaux intrants agricoles et d'élevage

29. Les réseaux d'intrants en faveur des bénéficiaires ne sont pas encore opérationnels et les guichets d'intrants ne sont pas mis en place dans les zones du Programme. La production de semences reste encore insuffisante pour satisfaire la demande des producteurs et des opérateurs. Les conditions de production de semences de riz et de maïs demeurent précaires, faute d'équipements adéquats, de domaines aménagés de manière appropriée et d'intrants. Les pratiques d'adaptation aux changements climatiques par les bénéficiaires devront être menées conformément aux données agro-climatiques.

Sous-composante 1.3. Appui conseil de proximité et éducation nutritionnelle

30. L'appui conseil repose sur les CGEAF auprès de toutes les OP. Ces CGEAF ont été formés pour couvrir tous les domaines d'intervention, les résultats sont satisfaisants à travers les Champs écoles paysans (CEP) et les Fermes écoles paysans (FEP). Toutefois, sur le terrain, on note une disparité entre leur niveau de formation et de professionnalisation.
31. Dans ce contexte, il est important de renforcer les capacités des CGEAF et tout le réseau d'agents des OPR et des Chambres d'agriculture pour faciliter surtout la structuration de la demande et l'offre de services pour les bénéficiaires, mais aussi pour créer

des conditions de pérennisation des acquis de DEFIS. Dans ce contexte, la mission recommande de poursuivre des actions d'appui à la structuration des OP.

32. Education nutritionnelle

33. Depuis 2020, les activités d'éducation nutritionnelle sont mises en œuvre par DEFIS avec l'appui stratégique et organisationnel de l'ONN et ses antennes régionales (ORN) d'Amoron'i Mania, Haute Matsiatra, Ihorombe, Androy, Anosy, Atsimo Atsinanana, Vatovavy et Fitovinany. Dans le PTBA 2022, 30% de la cible a été touchée par des activités d'éducation nutritionnelle. Il s'agit de 531 Hommes, 4214 femmes, 547 femmes enceintes, 6803 femmes allaitantes, 8940 enfants de moins de 5 ans et 1173 jeunes (moins de 35 ans H et F) touchés par sensibilisation, éducation nutritionnelle, démonstration culinaire, formation des femmes et des jeunes à la transformation et à la conservation des aliments. Cette faible performance a été attribuée aux retards dans le décaissement des fonds par l'ORN et leur capacité de mise en œuvre par rapport à leurs multiples partenariats. Les conventions entre DEFIS et les ORN ont mobilisé 435 agents communautaires de nutrition (ACN), dont 63 Jeunes, pour mener des activités intensives d'IEC/CCC en matière de nutrition 145 jardins potagers ont été installés au niveau des communes pour fournir des produits maraîchers contribuant aux démonstrations culinaires.
34. L'analyse de la proportion des ménages ayant une disponibilité d'aliments adéquats (en qualité et quantité) montre que seulement 40,7% des ménages ont accès à ces aliments 6 mois dans l'année au maximum. Les ménages dirigés par des femmes étant les plus touchés par cette difficulté^[1]. Le projet devra donc intensifier les actions pertinentes en matière de nutrition à travers les composantes du projet afin d'assurer que l'optimisation des chaînes de valeur agricoles de DEFIS contribue aussi à l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages. Le financement supplémentaire de NORAD donne l'opportunité à DEFIS de se concentrer sur l'intensification des activités qui augmentent la production d'aliments nutritifs pour la consommation des ménages et l'accès aux aliments nutritifs sur les marchés locaux bien que le décaissement des fonds ait pris du retard.

35. Composante 2. Développement des filières inclusives

36. Composante 2.1. Renforcement des producteurs pour l'accès aux marchés et développement de partenariats OP- OM

37. DEFIS a opté pour le renforcement de la base productive à travers les « renforcement de capacités des EAF et OP en termes de techniques de production, fournitures d'intrants et des semences ; dotation en matériels et équipements et/ou facilitation d'acquisition de matériels et équipements à travers le FDA ; mise en place des infrastructures de soutien aux filières telles que les magasins de stockage; des unités de traitement et de transformations ainsi que des infrastructures et ouvrage de production.
38. A travers les OPR, des relations sont établies entre les producteurs et les opérateurs de marché pour assurer la commercialisation des produits agricoles comme le riz et le maïs. Les producteurs sont conviés à des foires et profitent pour nouer des relations d'affaires et faire la promotion de leurs produits. Certains opérateurs assistent les OP membres des CEP à produire les produits de commercialisation. Pour mieux répondre aux besoins des OM et afin de s'orienter aux stratégies d'agrégation, les opérateurs sont sollicités à fournir des semences, des engrais et assurer le labour des domaines destinés à ces cultures.
39. En terme de commercialisation, le chiffre d'affaires total des transactions réalisées au 25 juillet 2022 s'élève à l'équivalent de 1 029 438 dollars US pour 3863 EAF (producteurs). La filière arachide présente le chiffre d'affaires le plus important équivalent à 510 193 dollars US. Viennent ensuite le riz avec un chiffre d'affaires cumulé de 403 594 USD), le manioc de 37857 dollars US, les petits ruminants de 7 700 dollars US. Les autres filières comme le haricot, le miel, le maïs, le café, affichent un niveau de commercialisation encore assez bas. En 2022, 3863 EAF ont intégré les couples OP-OM, pour un nombre total de 15 contrats. L'investissement du secteur privé (Opérateurs de Marchés) dans les filières s'évalue à environ 17 900 dollars US.

40. Sous composante 2.2. Accès aux financements avec les prestataires services financiers

41. Les financements des activités d'appui à la production passent en grande partie par le FDA qui agit pour l'instant comme un prestataire de services. Dans certaines régions comme Vatovavy et Atsimo Atsinanana, les délais de livraisons des intrants ont respecté les calendriers culturaux, alors que dans la région Ihorombe, les délais d'instruction des demandes de financement sont parfois très longs qui peuvent prendre plus de 6 mois et qui ne laissent aux bénéficiaires aucune marge dans la planification. Les demandes augmentent considérablement et les bénéficiaires trouvent aussi que le seuil des financements octroyés ne leur permet pas de couvrir tous leurs besoins en termes d'équipements agricoles et certains souhaiteraient que l'éventail de matériel soit élargi à des activités génératrices de revenus, d'emballage et de mise en marché. En 3 années de partenariat avec DEFIS, une seule évaluation a été mandatée en 2021 dans le cadre du financement des appuis institutionnels à l'endroit de FDA par DEFIS.
42. Dans le cadre du mécanisme de ciblage des vulnérables (MCV), 1439 EAF dont 763 Hommes, 676 Femmes et 417 Jeunes ont bénéficié, de fonds d'un montant total équivalent à 205.000 dollars US. L'un des groupes bénéficiaires compris dans la catégorie de couches vulnérable est celui des femmes qui n'ont pas accès à la terre, à cause de la culture, de certaines localités. DEFIS a ciblé via le mécanisme MCV, ce groupement de femmes dans l'apiculture. L'option de diversification des activités de ces groupes cibles de MCV, comme déjà initiée dans d'autres régions, est recommandée afin qu'ils puissent par la suite, intégrer les chaînes de valeurs beaucoup plus rémunératrices.

43. Composante 2.3. Développement des infrastructures de stockage et d'accès aux marchés

44. Sur un total de 07 magasins, 05 sont en cours de construction avec les taux d'avancement des travaux suivants : Tanakidy (30%), Todia (36,02%), Vohitrandry (64,20%), Mahafasa centre (98,00 %), RANOMAFANA (47%) ; soit un taux d'avancement global de 51,23% des travaux des 05 marchés. Trois unités de transformation de café sont en cours de mise en place avec les phases de réalisation suivantes : démarrage des travaux de construction de magasin d'Ambohitrova, Todia à 11%, Vohitrambo à 27% ; et

l'analyse des offres pour la 4ème unité à Tsarafatra est en cours. Deux marchés sont en cours de démarrage : BEABO/enceinte site agropole, SAKATOVO/enceinte CIRAE et deux sont en voie de contractualisation : BEHARA/enceinte CMS, BETROKA/enceinte CIRAE.

45. Le magasin de stockage (GCV) de 139m² à Satrokola avec une capacité de 100 tonnes, construit de manière satisfaisante, a été réceptionné provisoirement le 21 Octobre 2021. L'Association bénéficiaire « KOMPAVAKATO » comprend 61 EAF et fournit les services de stockage (riz, maïs, oignon) selon les taux : 300 Ar/sac/mois pour les membres et 500Ar/sac/mois pour les non membres. L'Association a en perspective de migrer vers une Coopérative.
46. Concernant les pistes rurales, les activités prévues au PTBA 2022 sont les études de 228 km de pistes, la réhabilitation de 306 km de pistes. Lors de la mission sous revue, le DAO pour la réhabilitation de la piste RIP.118 tronçon Fenoevo-Bevoay (35km) est disponible ; les études APS de Lokomby-Marofarihy (60 km) sont validées ; la contractualisation du marché du Croisement RN12 – lara (40 km) est en cours. Le taux d'exécution des études est de **26 %**.
47. En ce qui concerne les pistes de longueur totale 74,30 km en cours d'exécution, le taux d'exécution globale est de **16,72%** selon la répartition au niveau de chacun des tronçons suivants :

48. Tableau 2 : Situation des pistes de désenclavement

Tronçon de piste	Longueur(km)	Avancement (%)
Piste RIP.118 - Tronçon : CR Isaka Ivondro - Enakara haut	21,00	8,00%
Ilomay-Volamena	35,90	11,50%
Andohan'llakaka-llakakabe	17,40	38,00%
Total de piste en cours de réalisation (km)	74,30	

49. Par rapport à la cible du PTBA 2022 du Projet (151,8 km), le taux d'avancement est de **8%**. Les travaux de deux autres tronçons de pistes totalisant 77,5 km, sont en cours de contractualisation : la piste RNC.6 Tsvivory-Mahabo (57 km) et la piste Andina-lhadilanana (20,5 km). Les observations de la piste Andohan'llakaka-llakakabe ont porté sur la qualité du dosage insuffisant du mortier du pavage mis en œuvre au début de la piste, les enduits à faire sur les piles du pont de la piste. Le retard observé sur ce chantier est dû, entre autres, au non-paiement des factures introduites au Projet.

50. Composante 3 : Coordination, gestion et suivi-évaluation

51. Système de suivi-évaluation

52. Les activités de suivi-évaluation sont menées de manière séparée et ne permettent pas à la Cellule de suivi-évaluation d'avoir une situation agrégée des données de tous les acteurs de mise en œuvre du Programme. Les activités de tous les partenaires du Programme doivent être intégrées dans son système de suivi-évaluation même si chaque acteur a un système spécifique interne.
53. Le suivi rapproché des activités de terrain est encore déficient bien que la Cellule de suivi-évaluation a mentionné que les unités de coordination ont effectué 36 missions dans le premier semestre de l'année 2022. Cela ne reflète pas la qualité de suivi actuel sur l'organisation des données de suivi par partenaire et le rapportage des activités dans leur avancement.
54. Le système de Suivi-évaluation fonctionne encore sur une base de données Excel, mais le Programme a acquis un progiciel de suivi-évaluation qui est en cours de programmation depuis le mois de mai 2022 et qui prévoit d'intégrer les données de tous les partenaires. Il s'agit d'une opération qui va intégrer toutes les données des différents partenaires. Une formation et un accompagnement de 8 mois sont prévus pour permettre la formation des équipes nationales et régionales, des CGEAF, des Chambres d'agriculture, des superviseurs de zone, avec l'utilisation de tablettes pour collecter les données sur le terrain et faciliter la capitalisation avec les structures pérennes techniques de l'administration sectorielle.
55. La situation de référence du Programme est établie et dans la perspective de la revue à mi-parcours l'année prochaine, il y a lieu d'envisager dès maintenant l'étude des effets et impacts du programme et la stratégie de retrait de l'ensemble du Programme. Les principales mesures d'appui institutionnel sont les suivantes :

56. [\[1\]](#) Etablissement de la situation de référence fait en décembre 2021

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
<p>PI d'Anjasoatanimbary</p> <p>Informier et sensibiliser les bénéficiaires sur la gestion des infrastructures réalisées et sur la responsabilité de la police de l'eau à interdire les dommages causés (saignées et ouvertures) sur les canaux.</p>	RINFRA, CINFRA, CGEAF	10/2022
<p>PI Ankarandoha</p> <p>Mettre en œuvre des remblais compactés avec du matériau sélectionné autour du canal principal, réaliser une étude géotechnique sur la berge de la rive droite pour l'ancrage du seuil n°1 et accorder une rallonge de délai pour la finalisation des travaux restants.</p>	CN, CPM, RPM, RINFRA, CINFRA, Entreprise MIHARINTSO, Cabinet TEFY	10/2022
<p>Périmètre Ilakakabe (980 ha)</p> <p>Réaliser une étude sur la qualité et la quantité de l'eau d'irrigation pour ce périmètre du fait de activités d'exploitation minière en cours en amont de l'ouvrage barrage qui affectent la qualité de l'eau.</p>	RINFRA, RPM, RENV	10/2022
<p>PI Ankerakeraka et PI Tsikolaka (CIR Fort Dauphin)</p> <p>Procéder aux réceptions techniques de ces deux PI réceptionnés techniquement depuis 2021</p>	RINFRA, CINFRA, RPM, CIR, CPM	10/2022
<p>Contrôle et Surveillance par les Bureaux de contrôle</p> <ul style="list-style-type: none"> Effectuer le suivi et contrôle des travaux par les Bureaux d'études de manière très rapprochée avec le personnel requis en présentiel Veiller au remplacement de l'agent Surveillant du Bureau de Contrôle TEFY présent sur le chantier de PI Ankarandoha 	CIR, RINFRA, CINFRA, Bureaux de Contrôle	10/2022
<p>Suivi des travaux par le Programme</p> <p>Assurer un suivi très rapproché des réalisations des infrastructures en construction.</p>	RINFRA, CINFRA	10/2022
<p>Partenariat avec les régions pour les infrastructures</p> <p>Obtenir de chacune des régions d'intervention, la liste de matériels et personnel adéquats pour mener la réflexion sur la faisabilité des travaux en régies avec l'appui de celles-ci.</p>	CN, RPM, CPM, RINFRA, CINFRA	10/2022
<p>Andohan'llakaka-Ilakakabe</p> <p>Veiller au respect du dosage du mortier de 300kg/m3 pour la mise en œuvre du buttage des pavés par l'entreprise sous la surveillance du Bureau de contrôle.</p>	RINFRA, CINFRA, Bureau de Contrôle	10/2022
<p>Suivi et surveillance des travaux</p> <p>Utiliser des journaux de chantier de type Cahier « Triplicata » et rempli quotidiennement par le surveillant de chantier du Bureau de Contrôle et contresigné par l'entreprise</p>	RINFRA, CINFRA, Bureau de Contrôle	10/2022
<p>Païement des factures aux entreprises</p> <p>Veiller à la diligence des paiements des entreprises afin de prévenir des retards dans l'exécution des travaux et de garantir leur achèvement dans les limites du budget prévu</p>	CN, RAF	10/2022
<p>Assurer le suivi rapproché de tous les intervenants sur la base des indicateurs du Programme</p>	RSE	10/2022

<p>Andohan'llakaka-llakakabe</p> <p>Veiller au respect du dosage du mortier de 300kg/m3 pour la mise en œuvre du buttage des pavés par l'entreprise sous la surveillance du Bureau de contrôle.</p>	RINFRA, CINFRA, Bureau de Contrôle	10/2022
<p>Suivi et surveillance des travaux</p> <p>Utiliser des journaux de chantier de type Cahier « Triplicata » et rempli quotidiennement par le surveillant de chantier du Bureau de Contrôle et contresigné par l'entreprise</p>	RINFRA, CINFRA, Bureau de Contrôle	10/2022
<p>Païement des factures aux entreprises</p> <p>Veiller à la diligence des paiements des entreprises afin de prévenir des retards dans l'exécution des travaux et de garantir leur achèvement dans les limites du budget prévu</p>	CN, RAF	10/2022
<p>Assurer le suivi rapproché de tous les intervenants sur la base des indicateurs du Programme</p>	RSE	10/2022
<p>Formation de tout le personnel</p> <p>Assurer la prise en main du Progiciel de suivi-évaluation en intégrant les bases de toutes les parties prenantes</p>	RSE	11/2022
<p>Formation de tout le personnel</p> <p>Assurer la prise en main du Progiciel de suivi-évaluation en intégrant les bases de toutes les parties prenantes</p>	RSE	11/2022
<p>Effectuer une évaluation indépendante de performance de FDA par rapport au partenariat avec le Projet</p> <p>apprécier la pertinence et l'efficacité des projets et/ou demandes financés ; l'impact des fonds octroyés aux EAF, les contributions effectives au développement des filières</p>	UCP /FDA	12/2022
<p>Renforcer la coordination et la planification entre l'équipe du programme et celle des FDA/FDAR</p> <p>assurer une meilleure synergie entre les investissements à la demande et les investissements structurants</p>	UCP /FDA	12/2022
<p>Envisager la mise en place ou l'extension par FDA, du Fonds d'Appui à la Commercialisation dans les régions d'intervention de DEFIS.</p> <p>un mécanisme de fonds revolving qui a fait ses preuves dans le cadre du Projet d'urgence PACPA/RPSF</p>	UCP /FDA	12/2022
<p>Finaliser la stratégie de production de semences et encadrer la production sur les différents sites</p>	UCP	12/2022
<p>Finaliser la stratégie de production de semences et encadrer la production sur les différents sites</p>	UCP	12/2022
<p>Préparer l'étude des effets et impacts du programme dans la perspective de la revue à mi-parcours</p>	UCP/RSE	05/2023
<p>Préparer l'étude des effets et impacts du programme dans la perspective de la revue à mi-parcours</p>	UCP/RSE	05/2023
<p>PI d'Andohariana-Analalehibe</p> <p>Aménager les superficies des 58 ha des terres situées en altitude pour leur mise en valeur après avoir évalué la viabilité de ces investissements</p>	RINFRA, RPM, , RENV	06/2023

Elaborer la stratégie de retrait de l'ensemble du Programme	UCP/RSE	08/2023
Elaborer la stratégie de retrait de l'ensemble du Programme	UCP/RSE	08/2023

E. Exécution du projet

a. Efficacité en matière de développement

Efficacité en matière de développement

Efficacité

Note: 4

Notation précédente: 4

Justification de la note

57. La démarche d'intervention du Programme demeure pertinente avec les enjeux de sécurité alimentaire et de génération de revenus durables pour les couches les plus vulnérables des exploitations agricoles. Différentes catégories de bénéficiaires sont couverts. Les activités menées en matière d'infrastructures intégrant des aménagements et réhabilitations de périmètres agricoles, l'appui conseil aux exploitations, la structuration des producteurs permettront de continuer à améliorer l'efficacité du Programme et faciliter la mise en valeur agricole pour améliorer la production et la productivité. L'efficacité est jugée plutôt satisfaisante.

Analyse du cadre logique et principaux problèmes d'efficacité

58. Le passage de deux cyclones dans la zone du Programme et la persistance des conséquences du COVID 19 sur les chaînes d'approvisionnement et la flambée des prix sur les marchés, consécutive à l'augmentation du carburant peuvent impacter le Programme et accentuer la vulnérabilité des exploitations agricoles. La mise en œuvre de la Composante 1 qui représente plus des 2/3 du financement sera déterminante, car sont les superficies aménagées et réhabilitées qui seront exploitées par les bénéficiaires pour générer des produits destinés à l'autosuffisance des ménages et à des revenus dans les chaînes de valeur agricole.
59. Pour atteindre les objectifs qui lui sont assignés, le Programme doit intensifier les efforts en matière d'aménagements et de réhabilitations hydro-agricoles, d'organisation des producteurs autour des filières porteuses pour exploiter les opportunités de marchés et mettre en place dès maintenant une stratégie de retrait et de pérennisation des acquis en collaboration avec les structures pérennes et les partenaires du secteur agricole.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Renforcer l'implication des structures pérennes et les partenaires dans l'exécution du Programme	UCP/MINAE	10/2022
Renforcer l'implication des structures pérennes et les partenaires dans l'exécution du Programme	UCP/MINAE	10/2022

Axe de développement

Ciblage et portée

Note: 4

Notation précédente: 4

Justification de la note

60. Les interventions de DEFIS se déroulent dans les zones prévues. Au total, DEFIS travaille dans les 24 pôles d'intervention, couvrant 47% des communes réparties dans les huit régions. Concernant le PTBA 2022, à date de juin 2022, le projet a atteint 109 206 EAF ce qui représente 99% des cibles, dont 3% de EAF 1, 55% de EFA 2 et 42% de EAF 3. Le Projet n'atteint que 4% de cibles prévus dans le PTBA 2022 en ce qui concerne les Périmètres irrigués ; 9% pour les semences et intrants ; 16% pour le renforcement de capacité CEP/FEP ; 30% pour la nutrition ; 73% impliqués dans le couplage OP-OM ; 26% membres des OP appuyées ; 19% pour les GVEC et 10% pour le MCV. L'option de diversification des activités de ces groupes cibles de Mécanisme ciblant les vulnérables (MCV) est recommandée afin qu'ils puissent par la suite, intégrer les chaînes de valeurs beaucoup plus rémunératrices. La performance du ciblage est jugée moyennement satisfaisante.

Principaux problèmes

61. Le Projet ambitionne de faire un grand saut par rapport aux réalisations antérieures cumulées mais le rythme d'exécution pour le compte de l'année 2022 est au ralenti. La mise en œuvre de la stratégie de ciblage à 3 niveaux vers les plus vulnérables se traduit particulièrement par l'implication des CGEAF et des autorités locales dans la promotion des chaînes de valeurs, depuis l'identification jusqu'à la validation des listes de bénéficiaires. Des efforts ont été faits pour inclure les représentants des pauvres et des personnes vulnérables dans le dialogue politique et dans la conception et la supervision des programmes.

62. **Tableau de répartition des bénéficiaires ciblés par groupe d'activités**

Types d'activités	Objectif fin programme	Réalisée cumulée 2021	Objectif PTBA 2022	Réalisations 2022	Taux par rapport au PTBA 2022	Réalisée cumulée au 30 juin 2022	Taux / cible fin Programme
EAF bénéficiaires de PI réhabilité et aménagées	50 000	9439	10 856	417	4%	9856	20%
EAF bénéficiaires ayant accès semences et intrants agricoles	260 000	47 755	110 000	10 167	9%	57922	22%
EAF bénéficiaires CEP/FEP	60 000	29 011	40 000	6 390	16%	35401	59%
EAF bénéficiaires nutriments	270 000	8 350	41 860	12 365	30%	20715	8%
EAF impliquées dans les ventes groupées avec OM	100 000	9 994	5 270	3 863	73%	13857	14%
EAF membres OP appuyées	260 000	64 913	65 000	16 930	26%	81843	31%
EAF bénéficiaires GVEC	86 250	2 218	25 000	4 808	19%	7026	8%
EAF3 bénéficiaires des MCV	90 000	15 881	21 250	2 030	10%	17911	20%

63. **Ciblage des EAF-3** : Au total 2030 EAF dont 763 Hommes, 676 Femmes et 417 jeunes ont bénéficié via FDA, de fonds d'un montant total de 787.000.000.MGA (soit 205.000 USD). L'un des groupes compris dans la catégorie de couches vulnérable est celui des femmes qui sont marginalisées voire exclues, à cause de la culture, des us et coutumes qui prévalent dans certaines localités. DEFIS a ciblé via le mécanisme ciblant les vulnérables, un groupement de femmes qui opèrent dans l'apiculture.
64. **Qualité et efficacité des CEP**. Les bénéficiaires rencontrent des difficultés à appliquer/pratiquer les nouvelles connaissances acquises au niveau des Champs-Ecoles Paysans (CEP). Les raisons en sont multiples : soit c'est la qualité des prestations, soit l'insuffisance des mesures d'accompagnement. Le retard de la délivrance des appuis que ce soit techniques et/ou matériels fait que l'effectivité de ces appuis ne se constate pas encore au niveau des bénéficiaires. La mission a constaté l'inefficacité de certains CEP. Les paysans champions qui auraient dû être les modèles des apprenants affichent des failles et des imperfections dans la diffusion, la démonstration des techniques que les apprenants vont suivre et appliquer. Certains bénéficiaires de CEP ne sont pas en mesure d'appliquer les formations reçues, faute d'accompagnements en matériels qui devraient être appuyés via FDA.
65. Les prestations des CGEAF sont limitées à cause de l'étendue de leur zones d'intervention. S'y ajoutent des limites dans leurs capacités techniques, induisant à une lacune au niveau de l'encadrement des bénéficiaires ainsi que l'insuffisance des suivis émanant de l'équipe du projet.
66. **Qualité, quantité et disponibilité des biens fournis**. La mission de supervision a constaté que certains biens et services fournis à travers l'appui au financement FDA ne sont pas appropriés aux besoins des groupes cibles visés. L'adaptation par rapport aux conditions des bénéficiaires (machines d'ensachage), motoculteur, tronçonneuse, nécessitent encore des formations appropriées. Cependant, une bonne organisation a été constatée au sein des différents groupements dans la gestion et l'utilisation des matériels communs.
67. **Conventions par rapport aux filières**. L'accompagnement des bénéficiaires est indispensable dans le développement de partenariat avec les secteurs privés. Pour le cas du CIR Fianarantsoa, deux conventions, respectivement pour la filière riz et filière maïs sont en actuellement en cours d'élaboration. Les conventions concernent l'exportation du riz, variété Mangafototra, et la promotion de l'utilisation d'une variété de maïs. La mission constate la nécessité des suivis rapprochés dans l'élaboration et la mise en œuvre de ces Conventions, tant sur la faisabilité technique qu'organisationnelle.
68. **Suivi-évaluation**. Les données collectées au niveau du projet sont ventilées par âge et par sexe. Le système de suivi -évaluation est basé sur des rapports, et le système permettant le retour des informations vers les bénéficiaires n'est pas encore effectif. La gestion des données et le suivi-évaluation se fait encore par Excel, et prévoit des indicateurs des impacts. Un bilan de campagne est réalisé à chaque fin de campagne.
69. Les femmes, les jeunes et les pauvres sont représentés dans toutes les activités de la composante. Le projet s'est efforcé de désagréger les données conformément aux principes de la gestion des risques opérationnels du FIDA. Cependant, une utilisation accrue de données désagrégées par sexe et par âge, en particulier pour les jeunes, pourrait améliorer la capacité du projet à suivre les progrès réalisés pour répondre aux besoins spécifiques des jeunes, femmes et hommes.
70. Les lacunes concernent notamment l'envoi non-périodique des rapports auprès de la coordination nationale. Ceci est surtout lié à la démission des 2 chargés de suivi-évaluation dans 2 coordinations inter-régionales, ainsi que sur le retard de paiement des CGEAF.

Égalité des sexes et participation des femmes

Note: 4

Notation précédente: 4

Justification de la note

71. .

Principaux problèmes

72. .

Productivité agricole	Note: 4	Notation précédente: 4
------------------------------	----------------	-------------------------------

Justification de la note

73. La mise en place et le renforcement de la base productive a pour objectif entre autres, d'améliorer la productivité. Les résultats connus, dans les filières riz et arachide affichent une nette augmentation de la productivité : de 2,87 T (en 2019) à 3,61 Tonnes à l'hectare, en 2022 pour le riz. Mais ceci a connu une baisse par rapport à celui de 2021 qui est de 4,13 T/ha. L'arachide a connu une nette progression de 0,65/Ha en 2020, passé à 0,70 T/ha en 2021 et a atteint 1,18 /ha en 2022. Le dispositif et les investissements de soutien à la production étant en cours de mise en place en cette année, l'évaluation de la productivité n'a pas encore eu lieu. La productivité au niveau des maillons de stockage, de conditionnement et de transformation est encore faible. Cependant, les volumes de produits traités ne sont pas encore à la hauteur de la capacité des infrastructures et équipement mis en place et opérationnels. La productivité agricole est jugée plutôt satisfaisante.

Principaux problèmes

74. Outre le passage de des cyclones au premier trimestre de l'année 2022, le retard de la mise en place des dispositifs d'appui à la production fait que la productivité et le rendement diffèrent d'une filière à une autre ou d'une zone à une autre. Là où ces dispositifs sont déjà mis en place, leur sous exploitation et/ou sous utilisation font que la productivité est mitigée. C'est le cas de la riziculture dans les périmètres irrigués où seulement une partie des surfaces irrigables a été exploitée. L'encadrement technique et les conseils agricoles sont dispersés et disparates. Les fournisseurs de services et/ou de bien sont limités en terme de mobilité et de capacité technico-financière. Le suivi et appui sur terrain, par l'équipe du programme ne sont pas bien organisés.

Nutrition	Note: 4	Notation précédente: 4
------------------	----------------	-------------------------------

Justification de la note

75. Depuis 2020, les activités d'éducation nutritionnelle sont mises en œuvre par le DEFIS avec l'appui stratégique et organisationnel de l'ONN et les antennes régionales (ORN) d'Moroni Mania, Haute Matsiatra, Ihorombe, Androy, Anosy, Atsimo Atsinanana et Vatovavy Fitovinany. Dans le PTBA 2022, 30% de la cible a été touchée par des activités d'éducation nutritionnelle. Il s'agit de 531 Hommes, 4214 femmes, 547 femmes enceintes, 6803 femmes allaitantes, 8940 enfants moins de 5 ans et 1173 jeunes (moins de 35 ans H et F) touchés par sensibilisation, éducation nutritionnelle, démonstration culinaire, formation des femmes et des jeunes à la transformation et à la conservation des aliments. Cette performance mitigée a été attribuée aux retards dans le décaissement des fonds à l'ORN

Principaux problèmes

76. La mission a noté que les activités de nutrition se focalisent surtout sur l'éducation nutritionnelle et le suivi de l'état nutritionnel des enfants de moins de cinq ans et de l'accompagnement des mères enceintes et allaitantes. Le partenariat entre DEFIS et les ORN a mobilisé 435 agents communautaires de nutrition (ACN), dont 63 Jeunes, pour mener des activités intensives d'IEC/CCC en matière de nutrition, ciblant spécifiquement les femmes enceintes et allaitantes du fait de leurs besoins nutritionnels accrus et enfants moins de 5 ans. 145 jardins potagers ont été installés au niveau des communes. L'analyse de la proportion des ménages ayant une disponibilité d'aliments/de nourriture adéquat (en qualité et quantité) montre que seulement 40,7% des ménages ont accès à ces aliments que 6 mois dans l'année au maximum. Les ménages dirigés par des femmes étant les plus touchés par cette difficulté^[2]. Le projet devra donc intensifier les actions pertinentes en matière de nutrition à travers les composantes du projet afin de d'assurer que l'optimiser des chaînes de valeur agricoles de DEFIS contribuent aussi à l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages. Il convient donc d'élaborer et mettre en œuvre des stratégies des chaînes de valeur agricole sensible à la nutrition du Programme DEFIS.

77. Le financement supplémentaire de NORAD donne l'occasion à DEFIS de se concentrer sur l'intensification des activités qui augmentent la production d'aliments nutritifs pour la consommation des ménages et l'accès aux aliments nutritifs sur les marchés locaux bien que le décaissement des fonds ait pris du retard. L'équipe de DEFIS a déjà mené des activités préparatoires telles que la rédaction d'une convention avec l'ORN et la définition des termes de référence du spécialiste en nutrition.

78. Conformément à l'observation de la mission de supervision, l'équipe DEFIS devrait revoir la convention avec l'ORN pour s'assurer que les objectifs et les activités soutenant l'intégration d'actions sensibles à la nutrition à travers les composantes DEFIS et le processus d'amélioration des chaînes de valeurs soient renforcées. Pour citer quelques exemples le projet doit considérer le soutien des membres des organisations paysannes afin qu'ils puissent accéder à des semences riches en fer, en vitamine A et en zinc auprès des semenciers et des institutions de recherche agricole (AfricaRice, CIAT, ICRASAT, ITTA); l'amélioration de l'accès Intrants enrichis; l'amélioration des infrastructures et des équipements de stockage pour une gestion post-récolte sûre et préservant les nutriments notamment l'étiquetage alimentaire/ l'étiquetage nutritionnel et la sensibilisation des consommateurs, amélioration du profil nutritif des aliments de sevrage à destination des jeunes enfants.

79. Les termes de référence d'un spécialiste en Nutrition pour appuyer le Programme DEFIS doivent être révisés afin d'y inclure un appui technique afin de guider l'élargissement de l'action de sensibilité à la nutrition dans les composantes du projet en collaboration

avec l'ORN et le renforcement des capacités de la programmation des activités DEFIS sensible à la nutrition.

80. La sensibilisation à l'éducation nutritionnelle et la promotion de la consommation de produits nutritifs auprès des membres des organisations d'encadrement doivent être plus inclusifs et ne pas être laissées comme une activité isolée ciblant uniquement les femmes et les enfants.

81. Mesures

82. [2] Etablissement de la situation de référence fait en décembre 2021

Adaptation aux changements climatiques	Note: 4	Notation précédente: 4
---	----------------	-------------------------------

Justification de la note

83. En 2022 ; 213 EAF dont 55,00 femmes et 4 jeunes ont bénéficié de dispositifs de micro-irrigation (forage et abreuvoir). La production de semences souffre de manque d'intrants appropriés et adaptés aux changements climatiques. Pour les infrastructures, les mesures liées aux changements climatiques (normes de constructions, types de matériaux à utiliser, etc...) sont prises en compte dès la conception des dossiers. Le suivi du calendrier cultural, établi par la DRAE, l'aménagement des points d'eau avec abreuvoirs pour petits ruminants, suivant les techniques REEPS (Réservoir d'eau enterré plein de sable), sont les mesures d'adaptation les plus adoptées par les bénéficiaires. A cela s'ajoutent les blocs agro-écologiques aux fins d'agriculture intégrée. La promotion des kits SMI renforce aussi la résilience des bénéficiaires aux difficultés d'accès en eau. La performance est jugée moyennement satisfaisante.

Principaux problèmes

84. Principaux problèmes

85. L'utilisation des semences résilientes et la pratique des techniques agricoles résilientes aux changements climatiques ne sont pas encore très développées faute d'accompagnement, de la faible disponibilité et accès aux semences résilientes. L'adoption de meilleure technique de lutte contre les ravageurs sauvages n'est pas non plus bien maîtrisée. L'attaque des chenilles légionnaires aux plantations persiste. Les pratiques d'adaptation aux changements climatiques entrepris par les bénéficiaires devront être menées conformément à des données agro-climatiques. Le rendement de certaines cultures a connu une régression. C'est le cas par exemple de la riziculture qui est de 3,61 Tonnes à l'hectare, en 2022 contre 4,13 T/ha pour la campagne 2021. Ceci est dû en partie au passage de deux cyclones dans le premier trimestre 2022, mais également la sécheresse et la perturbation de la pluviométrie.
86. La difficulté à trouver des fournisseurs d'équipements adaptés et appropriés retarde la mise en pratique des actions/activités agricoles face aux changements climatiques. C'est le cas que vivent par exemple, les producteurs de semences résilientes, alors que les demandes en sont très importantes. Au titre de l'année 2022, les démarrages des travaux sur la construction des REEPS sont retardés suite à des procédures de passation de marchés.

b. Durabilité et transposition à plus grande échelle

Institutions et participation à l'élaboration des politiques	Note: 5	Notation précédente: 5
---	----------------	-------------------------------

Justification de la note

87. Le Programme DEFIS est aligné sur les orientations nationales à travers les documents de politique sectorielle. A travers sa composante 3, il appuie plusieurs acteurs dans les réformes sectorielles permettant d'assurer l'efficacité des interventions et contribue à l'atteinte des objectifs de la politique du Gouvernement malgache sur la sécurité alimentaire. L'appui aux institutions nationales permet de préparer les structures à la transposition à grande échelle des acquis du Programme. La démarche « couple OP-OM » initié par les projets du portefeuille FIDA, a été à l'origine de l'élaboration de la loi sur l'agrégation agricole qui a été appuyée par DEFIS. A cela s'ajoute l'appui à la stratégie nationale de semences. La participation au dialogue politique est jugée satisfaisante.

Principaux problèmes

88. Au cours de la période sous revue, le Programme a apporté un appui à : (i) la finalisation la réforme du statut de la TTM en ARUP nationale et ses démembrements avec la restructuration aux différents niveaux, la mise en place des organes statutaires, formation des dirigeants et mise en place des outils de gestion, (ii) la collaboration avec les différentes directions techniques du MINAE (DOPAB; DJAC; DSV; DAPA; DPV; DGR; DAPV; CELCOM; USID; DRAE) dans la mise en jour des stratégies, l'élaboration des projets de lois et le renforcement des dispositifs permettant de mieux structurer les filières agricoles; (iii) la mise en œuvre de la communication du programme et la mise en place de plateforme numérique pour la production de carte de producteur, (iv) le financement des projets d'appuis institutionnel des 7 TTMR et de la TTM, (v) la mise en œuvre de conventions de portage des CGEAF, (vi) le soutien aux dialogues sur : la pérennisation des CSA, orientation Agricole, Agribusiness et agrégation Agricole, Concept CABIZ/KIFF, Dokany Mora et professionnalisation des producteurs et interprofessions, (vii) la convention d'appui institutionnel à la DFAPP conclue, la DPV pour renforcer la lutte contre la chenille légionnaire.

89. Par ailleurs, le Programme intervient dans les aménagements et les réhabilitations hydro-agricoles des périmètres, l'appui-conseil agricole et l'accès aux intrants et aux marchés, la promotion des opportunités économiques de marché pour les producteurs, ce qui devrait concourir à permettre au Gouvernement malgache d'atteindre ses objectifs de développement agricole.

Mesures	Responsabilité	Date limite	Statut
Poursuivre les réformes institutionnelles sur la TTM et ses démembrements	UCP	11/2022	Proposition
Finaliser les Lois semencières et sur les OP	UCP/MNAE	12/2022	Proposition

Établissement de partenariats

Note: 5

Notation précédente: 5

Justification de la note

90. Dans son ensemble, DEFIS a pu établir des partenariats à tous les niveaux et dans les domaines qui sont en lien avec le Programme. Les partenaires de mise en œuvre sont actifs sur le terrain. Sur le plan commercial, 15 contrats OP-OP ont été enregistrés en 2022. Les transactions effectives ont été réalisées avec 45 clients (OM). Dans la mise en œuvre des actions, DEFIS a développé des partenariats avec le secteur privé, les directions techniques régionales des ministères, les services techniques déconcentrés et les autorités locales/ (communes- régions). Le niveau d'investissement par le secteur privé reste encore assez faible, en moyenne 5 à 10% du total des investissements prévus. Ces partenariats nécessitent encore une bonne coordination et une bonne planification pour affermir la collaboration.
91. En plus, dans le cadre de la mise en œuvre des travaux d'infrastructures, DEFIS est en train de mener une réflexion sur la nécessité de collaborer avec chacune des régions d'intervention du Programme pour mettre en action le parc matériel (engins des travaux publics) dont sont dotées ces régions. Cette collaboration permettra de contribuer à l'atteinte des principaux résultats des volets infrastructures (aménagements hydroagricoles – 35000 ha et pistes de production – 800km) qui méritent d'être intensifiés. L'établissement des partenariats est jugé satisfaisant.

Principaux problèmes

92. Le manque de coordination et de communication avec les multiples partenaires est perceptible. Certains bénéficiaires en profitent pour se doter des mêmes appuis apportés par différents organismes, ce qui rend difficile l'évaluation de chacun de ces organismes dont DEFIS et crée autres cibles qui n'ont rien eu comme appuis. On note également au niveau des régions d'intervention que l'implication des directions techniques et décentralisées (DRAE) du MINAE comme partenaires n'est pas très visible, alors que leur participation périodique au suivi des réalisations contribue à une appropriation des investissements.
93. La dotation des régions en engins lourds de travaux publics est un atout à capitaliser en faveur du Programme. Toutefois, une future convention de collaboration avec les régions sur les réalisations des infrastructures nécessitera un personnel qualifié disponible.
94. Les principales activités mises en œuvre à travers le partenariat avec le FDA (7000 ha) devraient être déroulées et suivies de manière à intégrer aisément le système de suivi évaluation du DEFIS pour une meilleure appréciation des résultats devant être atteints par le Programme.

95. Mesures

Capital humain et social et autonomisation

Note: 4

Notation précédente: 5

Justification de la note

96. Le programme a poursuivi ses activités en matière d'autonomisation économique, charge de travail équitable et d'augmentation de la voix, principalement, en introduisant la méthodologie GALS. Le renforcement des capacités et la formation aux nouvelles technologies agricoles et aux bonnes pratiques agricoles, l'amélioration de l'accès au financement. On a observé une large participation des femmes aux activités du projet surtout dans les plateformes filières. La performance est plutôt satisfaisante.

Principaux problèmes

97. Au cours de l'année dernière, 154 ménages ont été formés au GALS+ à la suite de la collaboration avec PROCASUR. Les paysans champions GALS continuent la vulgarisation de l'approche GALS et des groupes GVEC. Toutefois, l'appui à l'émergence des femmes leaders et à l'autonomie des femmes n'est qu'à 7% d'objectif dans le PTBA 2022 (467 sur 6500).
98. Comme observé sur le terrain et dans le rapport de base établi en décembre 2021, les femmes et les personnes de moins de 35 ans ont moins d'autonomie dans l'utilisation du revenu^[3]. Il est néanmoins nécessaire de renforcer la sensibilisation à l'autonomisation en se focalisant sur les jeunes femmes et les jeunes hommes. L'EAF doit être capable de prendre des décisions sur l'utilisation des ressources du ménage pour améliorer la nutrition. Ce problème peut être résolu en intégrant de la nutrition dans le cadre du GALS.

99. [3] Etablissement de la situation de référence fait en décembre 2021

Qualité de l'engagement et retour d'information du groupe cible du projet

Note: 4

Notation précédente: 4

Justification de la note

100. Les bénéficiaires ciblés participent aux activités du programme et les interventions sont pertinentes et correspondent aux besoins des bénéficiaires aux besoins de ses bénéficiaires. Jusqu'à présent, le soutien du programme a permis d'améliorer incrémental les revenus et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ruraux vulnérables. La mission a recommandé qu'un quota soit fixé pour les femmes et pour les jeunes pour assurer leur participation à la direction et à la prise de la décision dans les filières. La qualité de l'engagement et du retour d'information des groupes cibles est jugée moyennement satisfaisante.

Principaux problèmes

101.-

Adaptabilité des prestataires de services

Note: 3

Notation précédente: 4

Justification de la note

102. La mission a relevé que certains prestataires, comme les fournisseurs de matériels et équipements, ainsi que les entreprises de travaux/infrastructures affichent des défaillances et de manque de professionnalisme. Les CGEAF ont une capacité limitée (technique, quantité, qualité) par rapport aux demandes. Les Bureaux d'Etudes rencontrés n'assurent pas un suivi satisfaisant des travaux notamment celles des infrastructures : les journaux de chantiers ne sont pas remplis quotidiennement et souvent le personnel de remplacement n'est pas disponible, ce qui altère la qualité des ouvrages en cours de réalisations. Certaines entreprises titulaires des travaux ne les exécutent pas selon les règles de l'art et n'ont pas la capacité technique de réactivité sur des manquements constatés aux études APD pour améliorer l'exécution de l'ouvrage. La réactivité des prestataires est jugée insatisfaisante.

Principaux problèmes

103. Des retards de livraisons et ou d'exécution par les prestataires sont constatés. Certaines prestations ne sont pas conformes à aux commandes ; d'autres n'étaient même pas exécutées. Une formation préalablement au lancement des activités pour les adjudicataires des études et travaux permettra: (i) d'optimiser les performances des prestataires et de gagner en temps et (ii) constituera, non seulement un gain en termes de renforcement de capacités des cadres, mais aussi sur le plan financier par rapport à des corrections et ajustements qui pourraient être évités.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Améliorer les TDR et/ou les dossiers de consultation des prestataires en précisant les attentes	UCP	10/2022
Effectuer des missions de suivi et de contrôle in situ	UCP	10/2022
Organiser des sessions d'informations aux prestataires une fois que les besoins sont déterminés	UCP	

Gestion de l'environnement et des ressources naturelles

Note: 4

Notation précédente: 4

Justification de la note

104. La gestion de l'environnement et des ressources naturelles est prise en considération dans les activités du projet. DEFIS promeut les filières café et miel qui adoptent à la fois des activités contribuant à des activités de reboisement et des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. L'approche bloc agro-écologique présente aussi des impacts significatifs sur la qualité du sol et de la gestion de l'eau. Les bénéficiaires font recours à des lutttes biologiques contre les chenilles légionnaires. La performance du projet est jugée moyennement satisfaisante.

Principaux problèmes

105. DEFIS ne dispose pas encore d'une version finale du Plan de Gestion Environnementale et Sociale. La mission a constaté des lacunes quant à la mise en œuvre effective des mesures environnementales liées aux aménagements agricoles. Les travaux de protection des bassins versants attenants des périmètres irrigués restent encore en attente. Néanmoins, des conventions avec les DREDD sur les reboisements et la protection des bassins versants sont prévues cette année. Seuls, quelques travaux en HIMO sont entrepris afin d'éviter l'érosion. Les principales causes sont la non disponibilité des financements issus du Fonds Vert pour le Climat. A noter que la lourdeur administrative au niveau de l'ONE sur la catégorisation et la délivrance des permis environnementaux entraîne aussi des retards dans l'exécution des travaux.

Stratégie de retrait

Note: 4

Notation précédente: 4

Justification de la note

106. Cette section sera complétée à partir de la RMP.

Principaux problèmes

107. -

Potential de reproduction à plus grande échelle	Note: 4	Notation précédente: 4
--	----------------	-------------------------------

Justification de la note

108. L'approche pôle de production permet d'adopter une démarche structurante pour le développement de zones à fortes potentialités agricoles. C'est un cadre qui permet de planifier et de développer avec les populations les infrastructures productives et les mesures d'appui pour changer durablement les conditions de production et créer de nouvelles opportunités économiques permettant d'inclure les différents types d'EAF. L'approche CEP, la production locale de semences, l'introduction de cultures d'intersaison et de pratiques d'agriculture de conservation, l'octroi de microprojets pour les plus vulnérables permettent d'améliorer la productivité agricole et la résilience au changement climatique des systèmes de production et des ménages pauvres. Le potentiel de reproductibilité est jugé plutôt satisfaisant.

Principaux problèmes

109. L'approche de développement par les pôles s'avère une approche pertinente, mais les conditions liées à l'enclavement des zones du Projet peut être un handicap important aux mesures de reproductibilité, notamment par rapport à l'accès aux matériels et équipements d'appui à la production et l'entretien des investissements.

c. Gestion du projet

Qualité de la gestion du projet	Note: 4	Notation précédente: 4
--	----------------	-------------------------------

Justification de la note

110. L'équipe de l'UCP a réalisé plusieurs missions d'appui et de suivi (36) auprès des trois coordinations inter-régionales dans le courant de l'année 2022. La mission note avec satisfaction la mise en place des différents indicateurs de suivi et la réalisation des bilans à chaque fin de cycle des différentes conventions de partenariat ou de prestation, mais un faible niveau de contrôle rapproché des différents prestataires. La collaboration avec le FDA se consolide, mais le fait que ce dernier intervient toujours comme prestataire renvoie à la nécessité de mettre à jour la convention, au moment opportun pour en garder, si possible, la vocation originelle d'abondement. La gestion du projet est jugée moyennement satisfaisante.

Principaux problèmes

111. Gestion des ressources humaines

112. Au cours de cette mission de supervision, les questions de personnel sont revenues au premier plan, notamment sur les harmonisations des motivations. Les démissions des cadres vers des projets d'autres partenaires, les difficultés de recrutement et de rétention des meilleurs, un taux d'inflation supérieur à 9% et la démotivation de certaines personnes, obligent à questionner le niveau d'attractivité des projets FIDA. Il est reconnu qu'avant le covid19, les projets FIDA en plus de la durée de mise en œuvre souvent 10ans, la politique de formation et des échanges de bonnes pratiques constituaient des plus-values qui motivaient les cadres à intégrer les projets financés par le FIDA. L'analyse de la pratique salariale met en évidence que les pratiques du FIDA en matière d'assurance maladie et de régime de retraite sont très attrayantes pour les salariés par rapport au personnel bénéficiant d'un statut de consultant.

113. En 2021, une étude portant sur les avantages accordés aux agents des projets financés par le FIDA a fait des comparaisons entre les pratiques de divers projets et a conclu à une harmonisation suivant le modèle de la BM vers un taux unique sans distinction d'échelon et de zone géographique.

114. Actuellement le projet DEFIS utilise un système de mesure de la performance sur base d'une fiche d'évaluation à 10 critères. Cet exercice se fait chaque année mais n'est pas valorisé dans la prise de décision de gestion en termes de renouvellement du contrat, d'augmentation de salaire, de formation. Aussi, la fiche ne valorise pas des critères de résultat lié à des objectifs précis pour assurer plus de pertinence et d'objectivité au système.

115. La mission a également noté que les fiches d'évaluation du personnel ne sont pas classées dans les dossiers du personnel année par année et que le projet ne dispose pas d'un plan de formation du personnel.

116. L'absence d'un profil RH dédié dans les équipes projet ne facilite pas le traitement des diverses fonctions RH (recrutement, fiche de poste, rémunération, formation, communication interne, motivation du personnel, etc.) dans les règles de l'art. Les comptables sont déjà très surchargés leurs tâches comptables et financières et s'occupent que du volet traitement comptable des salaires laissant

tout le volet administration du personnel et gestion stratégique RH en rade.

117. Gestion financière

118. Le décaissement du Programme est ralenti par le retard dans le renouvellement des ressources. Les procédures nationales pour l'appel de fonds restent toujours confrontées à la lenteur dans l'examen des justificatifs. Le Ministère de tutelle et celui de l'Economie et des Finances ont donné à plusieurs reprises des gages pour le déblocage, mais cela ne semble pas se concrétiser. Les retards ont entraîné une tension de trésorerie, obligeant le Programme à réaliser de l'arbitrage des factures à payer et à la limitation des engagements. De plus, ces retards entraînent l'épuisement de l'avance initiale. Compte tenu de l'importance de DEFIS pour la mise en œuvre de la politique et de la stratégie de développement agricole dans le sud de Madagascar, la mission réitère encore cette recommandation au MINAE et au MEF d'apporter beaucoup plus d'appui et de suivi sur la mise en œuvre du programme au risque de compromettre ses objectifs de développement

Gestion des savoirs

Note: 4

Notation précédente: 4

Justification de la note

119. Le programme a renforcé les activités de mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action en matière de gestion de savoirs et de communication, conformément aux recommandations de la dernière mission de supervision. Des activités budgétisées ont été intégrées dans le PTBA 2022 sur la gestion de savoirs et la communication. L'apprentissage à l'interne a été renforcé à travers les visites d'échanges organisés entre producteurs. Toutefois, la production de documents techniques spécifiques pour le partage à l'interne recommandée par la mission de supervision n'a pas été effective. La performance de gestion des savoirs et de communication est moyennement satisfaisante.

Principaux problèmes

120. Gestion de savoirs. Depuis l'année dernière, le programme dispose d'une stratégie de gestion de savoirs avec des plans d'action. Des visites échanges ont été organisés entre producteurs afin de favoriser les échanges d'expériences entre les pairs. 22 paysans champions encadrés par l'OPR FIMPAVA dans le cadre la filière maïs de la région Haute Matsiatra ont participé à des visites échanges auprès des sites gérés par l'OPR SOAMIVOATSY et TOZZI GREEN (région Ihorombe). 20 paysans champions encadrés par l'OPR SAHI de la région Haute Matsiatra ont visité le centre de formation CEFEL pour échanger sur les techniques de lutte biologique, de lutte intégrée et sur l'efficacité des techniques d'association de culture. Toutefois, la production de documents de capitalisations proprement dire, recommandée par la dernière mission de supervision n'a pas été effective, à cause des marchés infructueux. L'équipe de CIR a décidé de prendre en main cette activité. Il s'agit de documenter et de partager des guides pratiques à l'intention des praticiens sur des thématiques importantes comme approche pôle, CEP/FEP, agroécologie, GVEC, etc. Compte tenu de l'importance de partage des expériences sur ces thématiques aussi bien à l'interne du programme qu'à l'externe, la mission recommande de collaborer avec la CAPFIDA pour la production de ces documents de capitalisations.

121. Communication. Le programme dispose d'une stratégie de communication pour le développement (C4D) élaborée l'année dernière. Il est très avancé sur les activités liées à la visibilité du programme avec les publications des articles et des success stories dans les magazines, les pages web, les pages Facebook et la participation aux différentes foires et événements nationaux et régionaux. La mission recommande au programme de mettre en œuvre les activités relatives à la communication pour le développement afin de renforcer la mise en œuvre des activités sur le terrain, faciliter l'engagement et l'implication des bénéficiaires et préparer la pérennisation des acquis, en utilisant différents outils de communication. Le recrutement de la personne responsable de gestion de savoirs et de communication, permettra au programme d'intensifier les activités de gestion de savoirs et de communication.

<i>Action convenue</i>	<i>Responsabilité</i>	<i>Date convenue</i>
Focaliser les efforts de documentation dans la production de guides ou manuels spécifiques à l'intention des praticiens.	RSEGS/CGES	10/2022
Focaliser les efforts de documentation dans la production de guides ou manuels spécifiques à l'intention des praticiens.	RSEGS/CGES	10/2022
Recruter une personne en charge de la gestion des savoirs et de la communication au sein de l'UCN.	CN/RSEGS	11/2022
Recruter une personne en charge de la gestion des savoirs et de la communication au sein de l'UCN.	CN/RSEGS	11/2022

Utilisation optimale des ressources

Note: 4

Notation précédente: 4

Justification de la note

122. L'analyse de l'efficacité de la mise en œuvre se traduit par les activités menées dans le développement durable des filières

agricoles et l'amélioration du niveau d'attractivité des bassins de production pour le secteur privé, ainsi que l'amélioration du potentiel de mise à l'échelle. L'utilisation des ressources moyennement satisfaisant.

Principaux problèmes

123. Le Programme DEFIS a développé des pratiques qui ont constitué une base de connaissance pour une mise à jour de la stratégie et les mécanismes de FDA en vue d'accompagner le gouvernement dans sa politique de promotion de l'agrobusiness, l'agrégation agricole, etc. Avec la mise en œuvre de ses différentes composantes de développement des infrastructures, d'appui-conseil aux exploitations agricoles, de développement des relations commerciales entre les producteurs et les opérateurs commerciaux, le Programme DEFIS contribuera efficacement à améliorer les capacités de résilience des EAF et d'exploiter pleinement les opportunités de marchés pour les filières agricoles.

Cohérence entre le PTBA et les activités menées

Note: 3

Notation précédente: 4

Justification de la note

124. Le Programme DEFIS affiche au 30 juin 2022 un taux d'exécution financière de 16% et un taux physique de 30% pour un PTBA initial de 26 108 355 dollars USD. Le PTBA a fait l'objet de révision à la baisse de 20% pour être ramené à 21 301 407 de dollars US. Ce niveau de réalisation montre l'inadéquation entre les prévisions techniques et financières et la capacité d'absorption, obligeant ainsi chaque année le Programme à revoir à la baisse son PTBA. La cohérence est jugée modérément insatisfaisante

Évaluation du PTBA

125. Le taux d'exécution reste donc modeste, à cause de l'arrêt ou du retard des travaux d'aménagements hydro-agricoles qui occupent près de 70% du budget. En examinant les taux de réalisation physique et financière à l'intérieur des composantes, on note qu'il existe de grandes disparités car le taux d'exécution physique de 2022 des sous-composante 1,1 et 2.3 portant sur les infrastructures d'aménagements et de stockage de produits agricoles sont faibles et sont de 14 et 17% pour la sous-composante 1.1 et 5% et 3% pour la sous-composante 2.3. Le Programme reste confronté au retard dans la mobilisation des ressources financières pour payer les entreprises de travaux dans les délais, ainsi que la lourdeur administrative sur la passation des marchés au niveau de l'administration. Les taux de réalisation aussi bien physique que financière sont reflétés dans le tableau suivant mais ils montrent un niveau de réalisation modeste pour la période sous revue.

126. Tableau 3: Taux de réalisation par composante et sous-composante sur le PTBA 2022

Composante / sous composante	Taux de réalisation PTBA 2022 (%)	
	Physique	Financier
Composante 1 : Amélioration de la productivité et de la résilience des systèmes de production agricole et d'élevage	29	18
Sous Composante 1 : mobilisation efficiente de l'eau	14	17
Sous composante 1.2 : Accès de proximité a des réseaux d'intrants agricoles	33	6
Sous composante 1.3: Appui-conseil agricole de proximité et éducation nutritionnelle.	40	33
Composante 2 : Développement des filières inclusives	19	4
Sous Composante 2.1 : Renforcement de l'organisation des producteurs pour l'accès aux marchés et développement des partenariats entre les organisations de productions (op)- les opérateurs de marchés om	28	14
Sous composante 2.2 : Accès au financement	24	3
Sous composante 2.3: Développement des infrastructures post récoltes et d'accès aux marchés	5	3
Composante 3: Appui institutionnel, engagement politique, coordination et gestion des ressources du Programme	41	31

Sous-composante 3.1. Appui institutionnel et coordination du programme	38	35
Sous composante 3.2 : Coordination, gestion et suivi évaluation	26	30
Total	30	16

<i>Action convenue</i>	<i>Responsabilité</i>	<i>Date convenue</i>
Améliorer les conditions de mobilisation des ressources	UCP/MINAE/MEF	08/2022
Mesures Responsabilité Date limite Statut Réviser le PTBA à la baisse pour escompter un niveau de réalisation satisfaisant en fin d'exercice	UCP	10/2022

Performance du système de suivi-évaluation

Note: 3

Notation précédente: 4

Justification de la note

127. Après quatre années de mise en œuvre, le rapport sur la situation de référence du programme est finalement disponible et en cours de validation finale. L'opérationnalisation du manuel de S&E s'est poursuivi avec le recrutement d'un cabinet pour l'élaboration du logiciel de gestion de base de données prévoyant l'intégration des données de tous les partenaires de mise en œuvre. Toutefois, le programme doit renforcer le système de S&E et de rapportage au niveau de FDA (national et régional), en tant que partenaire clé de mise en œuvre, afin de renforcer les synergies d'action, avoir plus d'impact et pouvoir intégrer leurs réalisations avec les analyses dans les différents rapports produits. La performance du système de S&E est jugée modérément insatisfaisante.

Évaluation du système de suivi-évaluation

128. **Système de S&E.** Les recommandations de la dernière mission de supervision relatives à l'amélioration de la qualité du dispositif de S&E ont été réalisées par l'équipe telle que (i) la réalisation de l'enquête sur la situation de référence ; (ii) l'organisation de réunion de regroupement de l'équipe de S&E ; et (iii) le recrutement du cabinet pour la mise en place du système informatisé de base de données. Le cadre logique a été révisé afin d'intégrer les effets et les produits attendus relatifs à la composante 3. Le dispositif d'analyse économique et financière est prévu être intégré dans le système de S&E informatisé. Toutefois, le recrutement de l'assistance technique en S&E est en cours par un cabinet afin d'appuyer le RSE dans l'opérationnalisation du système de S&E.

129. **Gestion de base de données.** Le cabinet recruté pour la conception du logiciel de gestion de base de données est dans la phase d'élaboration de l'architecture de cette base. Cette programmation prévoit un lien avec la base de données des partenaires clés, notamment le FDA. Les données du programme saisies sur Excel seront importées dans le logiciel. Par ailleurs, le programme a commencé au niveau national à confronter les bases de données des bénéficiaires de DEFIS et ceux de FDA. La mission recommande de poursuivre ce processus au niveau régional afin d'obtenir une base de données unifiées des bénéficiaires de DEFIS et de FDA avec les appuis reçus combinés. Ce sera cette base qui sera importée dans le nouveau logiciel. Dans le cadre du financement supplémentaire de la NORAD, de mettre à jour les indicateurs actuels des activités de nutrition Dans le cadre du financement supplémentaire de la NORAD dans l'étude de base en vue pour revoir les indicateurs actuels des activités de nutrition afin d'inclure des indicateurs de comportements sensibles à la nutrition fondés sur des données probantes.

130. **Système de S&E FDA.** Le FDA demeure un partenaire clé de mise en œuvre des activités du programme. L'abondement de FDA par DEFIS permet aux EAF/OP de bénéficier des appuis en intrants, en formation, en infrastructures de production et de transformation, etc. Les synergies d'action entre FDA et DEFIS permettent d'avoir plus d'impact auprès des bénéficiaires. Les bénéficiaires de FDA doivent être comptabilisés dans les bénéficiaires de DEFIS avec possibilité de comptage sans doublon. La conception du logiciel de gestion de base de données de DEFIS, en cours actuellement, permettra de lier les deux bases de données. Toutefois, le programme doit appuyer le FDA dans l'amélioration de son système de S&E actuel pour lui permettre de fournir les informations utiles pour tous ses partenaires techniques et financiers. De même, la mission recommande au FDA d'améliorer son système de rapportage au niveau régional et national avec l'équipe de DEFIS afin de favoriser les réflexions critiques sur l'atteinte des résultats attendus, étant donné que FDA contribue à l'atteinte des objectifs du programme au niveau régional et national. De même, la communication et les échanges entre les FDA régionaux et les CIR de DEFIS doivent être renforcées pour une meilleure synergie et efficacité des appuis.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Système de S&E FDA Améliorer le système de rapportage, de suivi et de communication entre FDA et DEFIS au niveau national et régional	RSEGS/CSE CIR	10/2022
Base de données Poursuivre le processus de confrontation de la base de données des bénéficiaires de FDA et DEFIS au niveau régional avant l'importation des données dans le nouveau logiciel	RSEGS/CSE CIR	11/2022

Exigences des normes sociales, environnementales et climatiques

Note: 5

Notation précédente: 5

Justification de la note

131. DEFIS est conforme aux exigences du PESEC ainsi qu'aux orientations nationales en terme de mise en compatibilité des investissements à l'environnement. Le service en charge de l'environnement au sein du MINAE réalise la supervision des activités réalisées sur le terrain pour évaluer la conformité des mesures réalisées avec le PGES. Tous les travaux ont démarré sous condition de l'obtention d'autorisation environnementale. Les travaux liés à l'aménagement des périmètres irrigués et aux pistes rurales, disposent des PGES qui sont figurés dans les PTBA et dans les PPM du projet. Actuellement, 52 dossiers ont obtenu l'autorisation environnementale, 08 dossiers ont obtenu des permis environnementales, 01 dossier est en cours d'évaluation à l'ONE, 01 dossier est en cours d'évaluation au MINAE. La prise en considération du PESEC est jugée satisfaisante.

Évaluation des PESEC

132. DEFIS est un projet classé dans la catégorie B, avec des risques modérés. Des démarches au sein de l'Office Nationale pour l'Environnement sont entrepris par le projet afin d'obtenir les différents permis environnementaux des travaux liés aux infrastructures et aux pistes rurales. La mission a constaté la nécessité des analyses plus spécifiques des PGES pour chaque site, ainsi qu'un besoin de renforcement de capacités des bureaux d'études dans l'élaboration de l'EIE. Les plaintes environnementales ne font pas l'objet de gestion et de suivi formels, tels exigés par les procédures du SECAP. Cette situation entrave le suivi approprié du projet et constitue aussi une lacune pour la bonne exécution du projet.

Mesures	Responsabilité	Date limite	Statut
Mettre en place un système de gestion et de suivi des plaintes environnementales	Responsable environnement	2022	proposition
Réaliser des programmes de formation liés à l'élaboration des études d'impacts environnementaux aux bureaux d'études attributaires de marchés	Responsable environnement	Continu	Proposition
Réaliser des programmes de formation sur l'élaboration du Plan de Gestion Environnemental et Social à l'endroit des acteurs : Direction du Génie Rural, Service de l'Environnement, du Climat, et des réponses aux urgences du MINAE	Responsable environnement	continu	Proposition
Faire un suivi rapproché des dossiers déposés auprès de l'ONE	Responsable environnement	Continu	Proposition

d. Gestion et exécution financière

Taux de décaissement acceptable**Note: 5.0****Notation précédente: 4****Justification de la note**

133. Automated rating based on IFAD disbursement data

Principaux problèmes

134. Au 30 juin 2022, soit 4 ans et 3 mois depuis la mise en vigueur du 5 mars 2018, et 1 an et 9 mois de la date d'achèvement du 31 mars 2024, les taux de mobilisation des financements de DEFIS sont :

135.- FIDA Prêt 2127 : 51 %, soit 9,6 millions DTS sur 18,9 millions DTS (équivalent à 13,4 sur 25,6 millions USD),

136.- FIDA Don 2128 : 52 %, soit 9,8 millions DTS sur 18,9 millions DTS (équivalent à 13,6 sur 25,6 millions USD).

137. En excluant les soldes des comptes désignés (1,8 million USD pour FIDA Prêt 2127 et 1,9 million USD pour FIDA Don 2128) les taux d'utilisation effective sont de 43 % pour le Prêt et 44 % pour le Don.

138. Il n'a pas eu d'extension de la date d'achèvement.

139. Depuis le 30 septembre 2021, le taux de mobilisation moyen du Prêt n°2127 et du Don 2128 a seulement augmenté de 14 points en 8 mois, alors que le Projet est en phase d'intensification de la mise en œuvre, à 2 ans de la date d'achèvement.

140. Le budget du Prêt et du Don 2022 a été exécuté au 30 juin 2022 en recettes à 72 % (fonds mobilisés et soldes des comptes désignés, soit 5,7 million sur 8 millions USD) et en dépenses à 23 % (1,8 million sur 8 millions USD). Aussi, le faible taux de mobilisation à 1 an et 9 mois de la date d'achèvement résulte du retard dans l'exécution des activités.

Aspects fiduciaires**Qualité de la gestion financière****Note: 4****Notation précédente: 4****Justification de la note**

141. Au cours de la période couverte par la mission, DEFIS a maintenu en place les modalités de gestion financière convenues. Pour améliorer la performance, DEFIS devra : i) adopter un budget réaliste puis le soumettre au FDA dans le délai contractuel, ii) continuer les échanges avec les parties prenantes du Ministère des Finances pour écourter le temps du processus d'alimentation des comptes d'opérations à partir des comptes désignés, iii) recenser et corriger les imputations en catégorie erronées dans les DRF, iv) finaliser la révision du manuel de procédures fiduciaires, v) collecter les documents justificatifs des dépenses réalisées par les partenaires, y compris FDA, vi) mettre en œuvre les recommandations des rapports d'audit interne de mai et juin 2022.

Principaux problèmes

142. **Organisation et personnel.** DEFIS a recruté une RAF pour l'UCP et des agents financiers et comptables pour les CIR au cours du second trimestre de 2022. L'UCP devra effectuer une analyse de l'adéquation entre le personnel et la charge de travail en tenant compte de tous les financements.

143. **Budgétisation.** L'UCP avait soumis au FIDA le PTBA 2022 avec un retard de 55 jours.

144. Au 30 juin, les 15 activités représentant 80% du Budget du semestre ont été exécutées à 30 % (3 sur 10,5 millions USD). Au vu de ce taux, le Projet a initié une révision à la baisse à 21 millions USD.

145. **Flux de fonds et modalités de décaissement.** Le Projet a mobilisé des fonds suffisants dans les comptes désignés pour financer les activités de la période. Il est rappelé la nécessité d'accélérer les flux de fonds des comptes désignés vers les comptes d'opérations, dont les délais sont longs avec la règle de régularisation des fonds d'emprunts. Depuis juillet 2021, seul un appel de fonds n'a été réalisé pour chaque financement.

146. Le plafond du compte désigné OFID, avec le délai moyen actuel du processus de retrait, pourrait être relevé, car il pourrait ne pas être suffisant pour couvrir les besoins de trésorerie au vu des activités planifiées.

147. Les retraits de fonds basés sur les rapports financiers commençant à partir d'août 2022, DEFIS devra élaborer des prévisions d'exécution des activités sur 6 mois en vue d'en déduire les prévisions de trésorerie.

148. **Contrôles internes.** La revue d'un échantillon de dépenses soumises en DRF (38 et 40 pour FIDA Prêt, 39 et 41 pour FIDA Don, et 4 et 5 pour OFID) fait ressortir la nécessité i) d'un renforcement des modalités de contrôle interne financier sur les documents justificatifs des transactions, ii) la collecte des documents justificatifs des dépenses des partenaires d'exécution et iii) la correction des imputations erronées en catégorie dans les DRF.

149. DEFIS devra accélérer la révision du Manuel de gestion financière déjà initiée.

150. La réconciliation entre le fichier des immobilisations au 30/6/22, celui audité au 31/12/21 et les acquisitions de l'exercice est satisfaisante.

151. DEFIS a mis en œuvre les actions convenues dans le rapport de la précédente mission de manière satisfaisante.

152. Les rapports d'audit interne de mars et de mai 2022 présentent des recommandations, dont celles portant sur la gestion des conventions avec les partenaires, des immobilisations et du carburant. Ces audits devront être prolongés avec des vérifications

physiques des réalisations pour renforcer le contrôle financier.

153. Des paiements inéligibles de TVA en 2021 non encore remboursés identifiés par le rapport d'audit sont de 2,2 millions MGA (soit 576 USD). Le cumul au 31/12/2021 est de 6,9 millions MGA (soit 1.790 USD).
154. *Partenariat avec FDA*. DEFIS devra convenir avec FDA d'un format de rapport financier, soumettre au FIDA le rapport de l'évaluation de la performance de 2021 et les termes de référence de celui de 2022.
155. *Information comptable et financière*. La comptabilité des transactions financières est à jour. Le Projet devra communiquer au FIDA la balance des avances de fonds aux personnels, aux CIR et aux partenaires d'exécution
156. Le Rapport financier intermédiaire au 31/3/22 a été soumis dans le délai et celui au 30 juin est attendu le 15/8/22.
157. Au 30 juin, le Projet n'a pas désigné un auditeur alors qu'il devait le faire au plus tard 4 mois après le début l'exercice.
158. **PA2R**. La mission et DEFIS i) ont recensé les activités prévues avant le démarrage du PA2R, surtout celles constituant des conditions de premier décaissement et ii) ont convenu que DEFIS informera le FIDA de l'avancement de leur exécution. Le personnel clé prévu comprend un Chargé administratif et financier et un Assistant comptable au sein de la Cellule de Projet du PA2R, au sein de la CIR Sud de DEFIS.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Information comptable et financière - Rapport financier au 30/6/2022 à soumettre au FIDA Soumission du rapport financier au 30 juin 2022.	Coordonnateur et RAF	08/2022
Flux de fonds et modalités de décaissement - Prévisions d'exécution des activités sur 6 mois Élaboration des prévisions d'exécution des activités sur 6 mois et en déduire les prévisions de trésorerie	Coordonneurs, RAF, Responsable de composantes, RPM	09/2022
Communication au FIDA des fiches de distribution des semences auditables relatives aux paiements référencés BRP476/21 et BRP388/21 de la DRF 40. Pour les paiements référencés BRP476/21 et BRP388/21 de la DRF 40, communication au FIDA i) des versions traduites en français établies en langue nationale et ii) une recopie électronique présentant en plus les numéros d'identification nationale de chaque bénéficiaire des fiches de distribution des semences.	Coordonnateur et RAF	09/2022
Organisation et personnel - Analyse de l'adéquation entre le personnel et la charge de travail Analyse de l'adéquation entre le personnel et la charge de travail en tenant compte des activités des financements additionnels.	Coordonnateur, RAF	10/2022
Budgétisation - Suivi trimestriel documenté Suivi trimestriel documenté de l'exécution du budget et explication des écarts éventuels. Mission octobre 2020 – Reconduite.	Coordonneurs, RAF, Responsable de composantes, RPM	10/2022
Contrôles internes financiers - Mise en œuvre des recommandations des Rapports d'audit interne Mise en œuvre des recommandations des Rapports d'audit interne de mai et de juin 2022 : i) vérifier et contrôler les pièces de dépenses de FDA et établir un rapport de validation avant tout déblocage, ii) inventaire de tous le matériel à la fin de chaque exercice.	Coordonnateur et RAF	10/2022

<p>Information comptable et financière - Nomination d'un nouvel auditeur pour l'exercice 2022</p> <p>Nomination d'un nouvel auditeur pour l'exercice 2022. Utiliser le modèle de TDR du Manuel du FIDA relatif à l'information financière et à l'audit des projets de 2021. Distinction de la portée de l'audit financier et celle des procédures convenues.</p>	<p>Coordonnateur et RAF</p>	<p>10/2022</p>
<p>Balance âgée à 3, 6, 9 mois et plus des avances faites aux personnels, aux CIR et aux partenaires d'exécution (Comptes 425 et 467).</p> <p>Communication au FIDA de la balance âgée à 3, 6, 9 mois et plus des avances faites aux personnels, aux CIR et aux partenaires d'exécution (Comptes 425 et 467).</p>	<p>Coordonnateur et RAF</p>	<p>12/2022</p>
<p>Information comptable et financière : Schémas des écritures comptables</p> <p>Réviser les schémas des écritures comptables contenus dans le Manuel comptable en appliquant strictement les règles et principes comptables du PCG 2005, et d'adopter et exécuter un plan de correction (re-saisie) des écritures comptables suivant les schémas corrigés.</p> <p>Justification : # L'équipe de DEFIS prévoit de réviser les schémas d'écritures dans la cadre de la révision du Manuel des procédures comptables en cours.</p>	<p>UCP</p>	<p>12/2022</p>
<p>Flux de fonds et modalités de décaissement - Traitement en DRF des avances de fonds aux partenaires</p> <p>a) Arrêter de soumettre en DRF un paiement d'avance non couverte par une garantie. b) Comptabiliser en réalisation les avances de fonds aux partenaires seulement après la justification de la réalisation de l'activité.</p> <p>Mission de septembre 2019 - Reconduite</p>	<p>UCP/CIR</p>	<p>12/2022</p>
<p>Contrôles internes - Application des dispositions du Manuel de procédures administratives, comptables et financières</p> <p>Appliquer rigoureusement les dispositions du Manuel de Procédures administratives, comptables et financières.</p> <p>Reconduite par la mission de supervision de juillet 2022.</p>	<p>RAF /Comptable/CAF</p>	<p>12/2022</p>
<p>Contrôles internes financiers - Révision du Manuel des procédures</p> <p>Finalisation de la révision du Manuel des procédures administratives, financières et comptables déjà initiée</p>	<p>Coordonnateur et RAF</p>	<p>12/2022</p>
<p>Budgétisation - Règles et des procédures additionnelles</p> <p>Définition des règles et des procédures additionnelles de préparation et de suivi du budget.</p>	<p>Coordonnateur, RAF, Membres du CNP et de CROS</p>	<p>12/2022</p>
<p>Contrôles internes financiers - Modalités de contrôle interne financier sur les documents justificatifs des transactions à renforcer</p> <p>Mention dans les conventions avec les partenaires les règles et les procédures de justification des fonds et rapportage. Collecte des documents justificatifs originaux des dépenses des partenaires. Renforcement des modalités de contrôle interne financier sur les documents justificatifs des transactions.</p>	<p>Coordonnateur et RAF</p>	<p>12/2022</p>
<p>Contrôles internes financiers – Partenariat avec FDA</p> <p>Élaboration d'un format de rapport financier. Soumission au FIDA du rapport de l'évaluation de la performance de 2021 et des termes de référence de celui de 2022.</p>	<p>Coordonnateur et RAF</p>	<p>12/2022</p>

<p>Contrôles internes financiers - Correction d'imputation de catégorie en DRF</p> <p>Recensement des imputations erronées en DRF dont certaines ont été identifiées par la mission et soumission de l'état au FIDA avant correction en comptabilité puis en DRF.</p>	Coordonnateur et RAF	12/2022
<p>Flux de fonds et modalités de décaissement - Relèvement du plafond du compte désigné OFID</p> <p>Relèvement du plafond du compte désigné OFID décaissable en plusieurs demandes en fonction du cycle des activités pour couvrir les besoins de trésorerie si les activités planifiées sont exécutées.</p>	Coordonnateur et RAF	12/2022
<p>Contrôles internes - Suivi des immobilisations</p> <p>Rapprocher les immobilisations inventoriées et les immobilisations enregistrées en comptabilité.</p> <p>Reconduite par la mission de supervision de juillet 2022.</p>	RAF/Comptable/CAF	01/2023
<p>Contrôles internes – Communication au FIDA des rapports d'audit interne</p> <p>Communication des rapports d'audit interne au FIDA.</p>	CAPFIDA	03/2023
<p>Contrôles internes financiers - Vérifications physiques des réalisations</p> <p>Vérifications physiques des réalisations en complément aux vérifications sur pièces par l'Audit interne et par l'équipe Finance de DEFIS.</p>	Audit interne et Équipe finance de DEFIS	03/2023
<p>Contrôles internes – Suivi de la production des livrables des contrats de prestations de services</p> <p>Suivi de la production des livrables dans les délais prévus par les contrats de prestations de services (convention avec partenaires de mise en œuvre, études...). Documentation formalisée de l'approbation des livrables (par exemple « Attestation d'approbation » au lieu de mention sur la première page du livrable).</p>	Coordonnateur et RAF	06/2023
<p>Contrôles internes – Documentation des bénéficiaires à qui des produits ont été remis</p> <p>Collecte des données d'identification, y compris le numéro d'identification nationale, de chaque bénéficiaire d'un produit délivré par le Projet et établissement des listes de distribution en français au lieu de la langue nationale.</p>	Coordonnateur, RAF et Responsable de composante	06/2023
<p>Contrôles internes – Renseignement complet et systématique du carnet de bord pour chaque mouvement d'un véhicule et suivi des consommations de carburant des véhicules</p> <p>Vérification que pour chaque mouvement d'un véhicule toutes les rubriques du carnet de bord sont systématiquement renseignées et Suivi systématiquement de la consommation de carburant de chaque véhicule.</p>	Coordonnateur et RAF	06/2023

Qualité et ponctualité des audits

Note: 4

Notation précédente: 4

Justification de la note

159. Le dossier d'audit a été le 28 Juin 2022, soit dans le délai contractuel. Le dossier d'audit ne comprend pas un Rapport sur les constatations factuelles de l'auditeur, tel que requis par les termes de référence annexés au contrat du 20 juillet 2020.

Principaux problèmes

160. Les états financiers audités comprennent le contenu minimum obligatoire des états financiers annuels des projets à soumettre au FIDA, tel qu'exigé par le Manuel du FIDA relatif à l'information financière et à l'audit des projets – Mars 2021.

161. L'audit est effectué selon les Normes Internationales d'Audit (ISA).

162. L'auditeur a émis une opinion avec réserve sur les états financiers.

163. La lettre de recommandation comprend les réponses de l'audit. L'auditeur a émis 20 nouveaux constats : 7 avec un élevé, 3 avec un risque moyen et 10 avec un risque faible.

164. Le dossier d'audit ne comprend pas un Rapport sur les constatations factuelles de l'auditeur, tel que requis par les termes de référence annexés au contrat du 20 juillet 2020.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
<p>1. Ségrégation des fonctions - Séparer les fonctions incompatibles de tenue de la caisse physique et du journal de caisse (Cf. Page 23/57 de la LAD)</p> <p>Constatation de fonctions incompatibles dans la gestion de la caisse de CIR MANAKARA marquée par la tenue de l'encaisse physique et la comptabilisation par la même personne (assistante comptable régionale).</p>	CAF	10/2022
<p>3. Gestion des contrats - Respecter les dispositions des conventions et établir un avenant si nécessaire</p> <p>Préparer les notes explicatives sur la situation des travaux et procéder à l'amendement des contrats si un dépassement du montant du contrat est anticipé : cas des travaux de réhabilitation du réseau du périmètre irrigué BEVAVA dans la commune Rurale Ampasimanjeva avec un dépassement de 3,2 %.</p>	CIR, CINFRA	12/2022
<p>5. Apports bénéficiaires : renforcer le contrôle des pièces justificatives</p> <p>Renforcer le système de contrôle des pièces justificatives présentées par les bénéficiaires :</p> <p>i) Assurer que les fiches de présence lors des formations pour justifier les apports bénéficiaires sont systématiquement signées par tous les participants. ii) Vérifier que les états d'évaluation des apports bénéficiaires des CEP/FEP/PMS sont correctement renseignés : date et/ou superficie des terrains justifiant la base des mains d'œuvre valorisés.</p>	RAF, CAF	03/2023
<p>2. Documents justificatifs des opérations : Collecter et classer des documents justificatifs conformes au Manuel de procédures</p> <p>Assurer que les DED soient visés, la date des bons de commande ne doit pas être postérieure à la date de la facture, apposition de la mention « certifié service fait » sur les factures par les responsables techniques (CPA, CInfra, CFM)</p>	RAF, CAF	03/2023
<p>4. FDA - Suivi des comptes bancaires - Justifier les écarts entre les transactions financières enregistrées en comptabilité avec celles dans le relevé bancaire</p> <p>Justifier les écarts entre le solde comptable de trésorerie avec celui sur relevé bancaire.</p>	FDA	03/2023

Fonds de contrepartie

Note: 3

Notation précédente: 3

Justification de la note

165. La Contrepartie du Gouvernement a augmenté de 220 mille USD et est de 590 mille USD, soit 8 % des 7, 2 millions USD prévus par l'Accord de financement (dont 5,7 millions USD de droits et taxes, et 1,5 million USD provenant du Programme d'investissement public). Vu que depuis l'année fiscale 2020, la TVA a été remplacée par l'impôt sur les marchés publics, le Projet n'a plus de TVA à mobiliser. Aucun paiement n'a été effectué sur les dettes fournisseurs de TVA de 820 millions MGA (équivalent à 210 mille USD). Les loyers des bureaux de l'UCP DEFIS de l'année 2021 ont été comptabilisées contributions en nature suivant le coût défini dans le Certification de mise à disposition du 6 juillet 2020.

Principaux problèmes

166. Sur le Budget de fonds de contrepartie du Gouvernement de 1,6 millions USD prévu en 2022, seulement 0,3 % a été mobilisé au 30 juin 2022.

167. Les contributions des bénéficiaires ont été mobilisées à 24 %, soit 1,5 millions sur les 6,3 millions USD (montant ajusté de celui prévu dans le DCP, suivant les financements disponibles). Pour rappel, les contributions des bénéficiaires sont sous forme de participation i) en nature (environ 10%) aux travaux de développement d'infrastructures d'irrigation et de mise en marché et ii) en numéraires (environ 30%) au coût des équipements et matériel de traitement post récolte et de transformation de produits.

168. DEFIS devra affiner sa méthodologie de valorisation des contributions domestiques en nature puis la soumettre au FIDA pour validation, en se référant au « Référentiel d'évaluation, suivi et enregistrement comptable des cofinancements nationaux référentiel

d'août 2020 »

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
<p>Contributions des bénéficiaires - conventions les Valeurs des apports à mentionner dans les conventions</p> <p>Mentionner systématiquement dans les conventions les valeurs des apports attendus des bénéficiaires et des partenaires.</p> <p>Mission Octobre 2020 – Reconduite</p>	Coordonnateur et RAF	12/2022
<p>Fonds de contrepartie - Méthodologie de valorisation des contributions des bénéficiaires en nature</p> <p>a) Affiner la méthodologie de valorisation des contributions des bénéficiaires en nature. b) Soumettre la méthodologie au FIDA pour validation.</p> <p>Mission Novembre 2021 – Reconduite</p> <p>Justification: Remplacer par une recommandation de la mission de supervision de Juillet 2022</p>	CN/RAF/CIR	03/2023

Conformité avec les clauses des prêts

Note: 4

Notation précédente: 4

Justification de la note

169. Sur la période couverte par la mission, le projet n'a pas appliqué les clauses de gestion financière suivantes de l'accord de financement et de la lettre à l'emprunteur : i) la soumission au FIDA, pour observations, de la version provisoire du PTBA, au plus tard soixante (60) jours avant le début de l'année fiscale 2022 et ii) la soumission de DRF au plus tard chaque 90 jours passés.

Principaux problèmes

170. -

Évaluation de la passation des marchés

Passation des marchés

Note: 3

Notation précédente: 4

Justification de la note

171. La conformité du projet en matière de passation des marchés est Plutôt insuffisante : (3) pour les raisons suivantes :

172. Le PPM approuvé en mars 2022 nécessite une révision et certaines activités du PPM 2021 n'ont pas encore démarré avec un taux de réalisation de 56.7% (plutôt insuffisant)
La qualité des documents à toutes les étapes de passation des marchés plutôt insuffisante. Toutefois des améliorations à apporter sur (i) le rapport d'évaluation des offres (ii) les conditions particulières de DAO en matière de qualification des soumissionnaires (iii) le temps de la validation du rapport par la CAP, (iv) la publication des résultats des d'attribution des marchés.
Le registre des contrats et la conservation des dossiers sont entièrement complets et à jour. Une copie sera transmise au FIDA tous les six mois. (Plutôt satisfaisant).

Évaluation de la passation des marchés

173. Sur la base du PTBA 2022, deux cent quinze (215) marchés sont inscrits dans le Plan de Passation de Marchés de (PPM) 2022 pour un montant total estimé 18 393 340,00 USD dont 53 marchés ont été conclus d'un montant 6 548 267,48 USD, soit un taux de réalisation physique de 24.7% et un taux d'exécution financier du PPM de 35.6% et 69 marchés en cours de passation des marchés qui représente 32.1% de taux de réalisation physique et 28.8 % de taux d'exécution financier.

174. Planification des marchés : le PPM a été approuvé en mars 2022. Le projet utilise le dernier modèle de PPM fourni par le FIDA. Le PPM respecte les plans de travail du projet, reflète principalement toutes les activités programmées et permet d'effectuer le suivi de la passation des marchés. Cependant le PPM ne contient pas certains marchés sont en cours d'exécution. Une version révisée a été transmis au FIDA qui comporte l'actualisation des dates, changement certains méthode de passation des marchés (la convention de production de semence : un partenaire de proximité, avec l'UNOPS pour les marchés infructueux et les marchés spécifiques et les conventions avec les instituts de recherche internationale. Toutefois, la mission a noté que le PPM et l'AGPM ne sont publiés dans le site de l'ARMP et le site de FIDA.

175. Unité de passation des marchés : le projet possède quatre unités de passation des marchés composée d'un RPM et une APM niveau national et CPM au niveau régionale. Le responsable de la passation des marchés de l'UCP gère les activités concernées et il supervise les activités de passation des marchés du Projet à revue a priori du FIDA en coordination avec les chargés de passation des marchés au niveau régionale. En dessous de seuil de revue préalable, la passation des marchés se conduit par chaque coordination concernée indépendamment de l'UCP. Les agents ont l'expérience requise en passation de marchés publics et en passation de marchés de projets. La fonction de la passation des marchés n'est pas liée aux fonctions de finance. Le PPM approuvé dans NOTUS en date de 09 mars, 2022 a fait l'objet d'un examen et d'un échantillonnage. Le PPM utilise le modèle recommandé par

le FIDA. La coordination entre l'équipe de passation des marchés doit être renforcée comme en témoignent les données manquantes pour les entrées réelles dans les activités du plan de passation des marchés consolidé au niveau de l'UCP.

176. **Processus et procédures de présélection des soumissionnaires** : Les processus de passation des marchés du projet sont conformes aux lois et réglementations nationales en matière de passation des marchés et sont conformes aux directives et au manuel de passation des marchés des projets du FIDA, mais certaines divergences ont été relevées. Les processus, procédures et systèmes appliqués sont insuffisants : nombreux textes appliqués dans la procédure nationale ; retard de la mise à jour des documents standards d'appel d'offres et d'évaluations. Les annexes concernant Formulaire d'auto certification, les Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption ne sont pas joints aux contrats.
177. Le projet est encouragé à impliquer les différentes parties prenantes au moment de la préparation des spécifications techniques, y compris les membres du comité technique afin de s'assurer que toutes les exigences nécessaires sont saisies et d'éviter plusieurs relances de la même offre. En matière de processus et procédures de présélection à l'appel d'offres, le projet n'a pas lancé de procédures de présélection courant 2022 et envisagé pour le service des conseils et consultants uniquement. Les critères de présélection des consultants ne sont pas faits généralement de façon claire et mesurable. La mission a noté un retard saillant entre la publication de l'Avis et la validation du rapport d'évaluation des offres.
178. **Processus et procédures d'évaluation et d'attribution des marchés** : la mission a passé en revue un échantillon représentatif de contrats tirés du PPM 2022 et du registre des contrats. Les observations suivantes ont été faites : (i) La qualité des dossiers passés en revue est de façon générale acceptable mais des améliorations sont nécessaires à la qualité du rapport d'évaluation et le système d'archivage des dossiers (i) la signature du rapport d'évaluation par tous les membres de la sous-commission technique (iii) la finalisation de processus avant l'expiration de la validité des offres.
179. **Administration et gestion des contrats** : Le registre des contrats est-il entièrement à jour et complet et inclut les informations sur tous les contrats attribués. L'administration des contrats est efficace mais le formulaire de suivi des paiements du contrat n'est pas en place et mis à jour qui montre l'avancement de chaque contrat. La garantie d'exécution est acceptable mentionnant la validité de la garantie.
180. **Tenue des registres et classement de la passation des marchés du projet** : la passation du projet tient correctement les registres. Le classement des documents de passation des marchés est organisé et récupération des documents est facile. Chaque activité de passation de marché est tenue dans un dossier séparé dans lequel les enregistrements sont correctement conservés et codés par ordre chronologique. Pour les régions, l'échantillon des contrats soumis à la revue, ont été transmis à temps. Ce qui démontre la disponibilité et le classement des pièces.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Publication de l'Avis Général de PM sur le site web de l'ARMP et celui du FIDA (i) ajuster en fonction de réalité du programme et l'avancement des activités (ii) utiliser des tableau de bord afin de faciliter le suivi des activités de passation des marchés et de garantir une meilleure efficacité dans l'utilisation des ressources (iii) tenir à jour le registre des contrats et produire un rapport soumis tous les mois au Chargé de programme de pays du FIDA conformément au manuel des procédures du juin 2019 avec le PPM actualisé et rempli pour toutes les dates prévues et réelles	UCP, CI	10/2022
Le RPM de l'UCP, les CPM et les responsables techniques doivent systématiquement coordonner et entreprendre des examens mensuels du plan de passation des marchés	RPM, CPM et responsables techniques	10/2022
Insérer toutes les activités en cours de réalisation dans le PPM 2022 compléter toutes les informations de PPM, actualiser et mettre des dates réalisables. Le registre de contrat en cours d'exécution sera joint au PPM	RPM, CPM	10/2022
Les responsables de la gestion des activités doivent formuler en temps opportun leurs demandes liées aux à la passation des marchés réserver des budgets adéquats et éligibles à l'exécution des activités de passation des marchés	RPM, CPM et responsables techniques	10/2022
Adopter le seuil financier de passation des marchés pour "le montant des marchés attribués à un même fournisseur ou entreprise au cours d'une même année civile" (sera défini comme suit (i) Les montants contractuels individuels ; et (ii) la somme cumulée de chacun des marchés attribués à un même fournisseur au cours d'une même année civile, pour un marché unique) pour assurer une concurrence effective. Si le montant cumulé dépasse le seuil de l'examen posteriori, il sera le sujet d'un examen préalable par le FIDA.	UCP, CI	10/2022

<p>Utiliser les documents types du FIDA</p> <p>pour les biens et les services de conseil et les documents types de la banque mondiale pour les travaux.</p>	UCP, CI	10/2022
<p>Appliquer le circulaire du 18 février 2022 article 4</p> <p>La CAO devra s'organiser afin qu'un processus d'évaluation transparent et efficace puissent se dérouler dans un délai ne dépassant pas vingt (20) jours pour les marchés des travaux et fournitures, et trente (30) jours pour les marchés de services et de prestations intellectuelles sous réserve du respect du calendrier de passation de marché et informer le FIDA à temps tout processus dépasse ce délai</p>	Coordinateurs	10/2022
<p>Un Avis d'intention d'attribution informations pour tous les marchés passés sur AON</p> <p>tous les marchés passés par entente directe, dans la presse nationale et le site de l'ARMP pour tous les marchés sur AON,</p>	UCP, CI	10/2022
<p>procéder pour les offres anormalement</p> <p>par (i) la vérification des prix par rapport à la mercuriale des prix ou les prix courant (ii) vérifier l'offre non seulement dans sa globalité mais aussi par article(iii) (pour prendre la décision adéquate</p>	UCP, CI	10/2022
<p>Le RPM de l'UCP, les CPM devront préparer une base de données sur les prix des marchés</p> <p>Tout rejet d'une offre sur la base de l'article 45.9, le rapport d'évaluation sera l'objet d'un examen préalable du FIDA ;</p>	UCP, CI	10/2022
<p>Compléter l'archivage des documents de passation des marchés et une copie électronique au niveau central</p>	UCP, CI	10/2022
<p>Renforcement de capacités des chargés de PM par des formations et de l'AT</p> <p>Ils doivent être inscrits avec l'assistance du FIDA à la certification BUILPROC</p>	RPM, APM, CPM	10/2022
<p>Publication de l'Avis Général de PM sur le site web de l'ARMP et celui du FIDA</p> <p>(i) ajuster en fonction de réalité du programme et l'avancement des activités (ii) utiliser des tableau de bord afin de faciliter le suivi des activités de passation des marchés et de garantir une meilleure efficacité dans l'utilisation des ressources (iii) tenir à jour le registre des contrats et produire un rapport soumis tous les mois au Chargé de programme de pays du FIDA conformément au manuel des procédures du juin 2019 avec le PPM actualisé et rempli pour toutes les dates prévues et réelles</p>	UCP,CI	10/2022
<p>Le RPM de l'UCP, les CPM et les responsables techniques doivent systématiquement coordonner et entreprendre des examens mensuels du plan de passation des marchés</p>	RPM,CPM et responsables techniques	10/2022
<p>Insérer toutes les activités en cours de réalisation dans le PPM 2022</p> <p>compléter toutes les informations de PPM, actualiser et mettre des dates réalisables. Le registre de contrat en cours d'exécution sera joint au PPM</p>	RPM, CPM	10/2022
<p>Les responsables de la gestion des activités doivent formuler en temps opportun leurs demandes liées aux à la passation des marchés</p> <p>réserver des budgets adéquats et éligibles à l'exécution des activités de passation des marchés</p>	RPM, CPM et responsables techniques	10/2022

<p>Adopter le seuil financier de passation des marchés</p> <p>pour "le montant des marchés attribués à un même fournisseur ou entreprise au cours d'une même année civile" (sera défini comme suit (i) Les montants contractuels individuels ; et (ii) la somme cumulée de chacun des marchés attribués à un même fournisseur au cours d'une même année civile, pour un marché unique) pour assurer une concurrence effective. Si le montant cumulé dépasse le seuil de l'examen posteriori, il sera le sujet d'un examen préalable par le FIDA.</p>	UCP, CI	10/2022
<p>Utiliser les documents types du FIDA</p> <p>pour les biens et les services de conseil et les documents types de la banque mondiale pour les travaux.</p>	UCP, CI	10/2022
<p>Appliquer le circulaire du 18 février 2022 article 4</p> <p>La CAO devra s'organiser afin qu'un processus d'évaluation transparent et efficace puissent se dérouler dans un délai ne dépassant pas vingt (20) jours pour les marchés des travaux et fournitures, et trente (30) jours pour les marchés de services et de prestations intellectuelles sous réserve du respect du calendrier de passation de marché et informer le FIDA à temps tout processus dépasse ce délai</p>	Coordinateurs	10/2022
<p>Un Avis d'intention d'attribution informations pour tous les marchés passés sur AON</p> <p>tous les marchés passés par entente directe, dans la presse nationale et le site de l'ARMP pour tous les marchés sur AON,</p>	UCP, CI	10/2022
<p>procéder pour les offres anormalement</p> <p>par (i) la vérification des prix par rapport à la mercuriale des prix ou les prix courant (ii) vérifier l'offre non seulement dans sa globalité mais aussi par article(iii) (pour prendre la décision adéquate</p>	UCP, CI	10/2022
<p>Le RPM de l'UCP, les CPM devront préparer une base de données sur les prix des marchés</p> <p>Tout rejet d'une offre sur la base de l'article 45.9, le rapport d'évaluation sera l'objet d'un examen préalable du FIDA ;</p>	UCP, CI	10/2022
<p>Compléter l'archivage des documents de passation des marchés et une copie électronique au niveau central</p>	UCP, CI	10/2022
<p>Renforcement de capacités des chargés de PM par des formations et de l'AT</p> <p>Ils doivent être inscrits avec l'assistance du FIDA à la certification BUILPROC</p>	RPM, APM, CPM	10/2022
<p>Informers les soumissionnaires ayant subi des corrections arithmétiques avant la validation du rapport d'évaluation et les résultats des évaluations</p>	UCP/CIR	10/2022
<p>Veiller à ce que tous les avenants aux contrats soient conclus avant la date d'achèvement des contrats.</p>	UCP/CIR	10/2022
<p>Veiller à ce que tous les avenants aux contrats soient conclus avant la date d'achèvement des contrats.</p>	UCP/CIR	10/2022

e. Indicateurs clés en matière de supervision et d'appui à l'exécution

Probabilité d'atteindre l'objectif de développement	Note: 4.04	Notation précédente: 4.11
---	------------	---------------------------

Évaluation de la performance globale de l'exécution	Note: 3.83	Notation précédente: 4.0
---	------------	--------------------------

F. Actions convenues

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Vue d'ensemble et avancement du projet		
PI d'Anjasoatanimbary Informer et sensibiliser les bénéficiaires sur la gestion des infrastructures réalisées et sur la responsabilité de la police de l'eau à interdire les dommages causés (saignées et ouvertures) sur les canaux.	RINFRA, CINFRA, CGEAF	10/2022
PI Ankarandoha Mettre en œuvre des remblais compactés avec du matériau sélectionné autour du canal principal, réaliser une étude géotechnique sur la berge de la rive droite pour l'ancrage du seuil n°1 et accorder une rallonge de délai pour la finalisation des travaux restants.	CN, CPM, RPM, RINFRA, CINFRA, Entreprise MIHARINTSO, Cabinet TEFY	10/2022
Périmètre Ilakakabe (980 ha) Réaliser une étude sur la qualité et la quantité de l'eau d'irrigation pour ce périmètre du fait de activités d'exploitation minière en cours en amont de l'ouvrage barrage qui affectent la qualité de l'eau.	RINFRA, RPM, RENV	10/2022
PI Ankerakeraka et PI Tsikolaka (CIR Fort Dauphin) Procéder aux réceptions techniques de ces deux PI réceptionnés techniquement depuis 2021	RINFRA, CINFRA, RPM, CIR, CPM	10/2022
Contrôle et Surveillance par les Bureaux de contrôle <ul style="list-style-type: none"> • Effectuer le suivi et contrôle des travaux par les Bureaux d'études de manière très rapprochée avec le personnel requis en présentiel • Veiller au remplacement de l'agent Surveillant du Bureau de Contrôle TEFY présent sur le chantier de PI Ankarandoha 	CIR, RINFRA, CINFRA, Bureaux de Contrôle	10/2022
Suivi des travaux par le Programme Assurer un suivi très rapproché des réalisations des infrastructures en construction.	RINFRA, CINFRA	10/2022
Partenariat avec les régions pour les infrastructures Obtenir de chacune des régions d'intervention, la liste de matériels et personnel adéquats pour mener la réflexion sur la faisabilité des travaux en régies avec l'appui de celles-ci.	CN, RPM, CPM, RINFRA, CINFRA	10/2022
Andohan'Ilakaka-Ilakakabe Veiller au respect du dosage du mortier de 300kg/m3 pour la mise en œuvre du buttage des pavés par l'entreprise sous la surveillance du Bureau de contrôle.	RINFRA, CINFRA, Bureau de Contrôle	10/2022
Suivi et surveillance des travaux Utiliser des journaux de chantier de type Cahier « Triplicata » et rempli quotidiennement par le surveillant de chantier du Bureau de Contrôle et contresigné par l'entreprise	RINFRA, CINFRA, Bureau de Contrôle	10/2022
Païement des factures aux entreprises Veiller à la diligence des paiements des entreprises afin de prévenir des retards dans l'exécution des travaux et de garantir leur achèvement dans les limites du budget prévu	CN, RAF	10/2022
Assurer le suivi rapproché de tous les intervenants sur la base des indicateurs du Programme	RSE	10/2022

<p>Andohan'llakaka-llakakabe</p> <p>Veiller au respect du dosage du mortier de 300kg/m3 pour la mise en œuvre du buttage des pavés par l'entreprise sous la surveillance du Bureau de contrôle.</p>	RINFRA, CINFRA, Bureau de Contrôle	10/2022
<p>Suivi et surveillance des travaux</p> <p>Utiliser des journaux de chantier de type Cahier « Triplicata » et rempli quotidiennement par le surveillant de chantier du Bureau de Contrôle et contresigné par l'entreprise</p>	RINFRA, CINFRA, Bureau de Contrôle	10/2022
<p>Paielement des factures aux entreprises</p> <p>Veiller à la diligence des paiements des entreprises afin de prévenir des retards dans l'exécution des travaux et de garantir leur achèvement dans les limites du budget prévu</p>	CN, RAF	10/2022
<p>Assurer le suivi rapproché de tous les intervenants sur la base des indicateurs du Programme</p>	RSE	10/2022
<p>Formation de tout le personnel</p> <p>Assurer la prise en main du Progiciel de suivi-évaluation en intégrant les bases de toutes les parties prenantes</p>	RSE	11/2022
<p>Formation de tout le personnel</p> <p>Assurer la prise en main du Progiciel de suivi-évaluation en intégrant les bases de toutes les parties prenantes</p>	RSE	11/2022
<p>Effectuer une évaluation indépendante de performance de FDA par rapport au partenariat avec le Projet</p> <p>apprécier la pertinence et l'efficacité des projets et/ou demandes financés ; l'impact des fonds octroyés aux EAF, les contributions effectives au développement des filières</p>	UCP /FDA	12/2022
<p>Renforcer la coordination et la planification entre l'équipe du programme et celle des FDA/FDAR</p> <p>assurer une meilleure synergie entre les investissements à la demande et les investissements structurants</p>	UCP /FDA	12/2022
<p>Envisager la mise en place ou l'extension par FDA, du Fonds d'Appui à la Commercialisation dans les régions d'intervention de DEFIS.</p> <p>un mécanisme de fonds revolving qui a fait ses preuves dans le cadre du Projet d'urgence PACPA/RPSF</p>	UCP /FDA	12/2022
<p>Finaliser la stratégie de production de semences et encadrer la production sur les différents sites</p>	UCP	12/2022
<p>Finaliser la stratégie de production de semences et encadrer la production sur les différents sites</p>	UCP	12/2022
<p>Préparer l'étude des effets et impacts du programme dans la perspective de la revue à mi-parcours</p>	UCP/RSE	05/2023
<p>Préparer l'étude des effets et impacts du programme dans la perspective de la revue à mi-parcours</p>	UCP/RSE	05/2023
<p>PI d'Andohariana-Analalehibe</p> <p>Aménager les superficies des 58 ha des terres situées en altitude pour leur mise en valeur après avoir évalué la viabilité de ces investissements</p>	RINFRA, RPM, , RENV	06/2023

Elaborer la stratégie de retrait de l'ensemble du Programme	UCP/RSE	08/2023
Elaborer la stratégie de retrait de l'ensemble du Programme	UCP/RSE	08/2023
Efficacité en matière de développement		
Renforcer l'implication des structures pérennes et les partenaires dans l'exécution du Programme	UCP/MINAE	10/2022
Renforcer l'implication des structures pérennes et les partenaires dans l'exécution du Programme	UCP/MINAE	10/2022
Durabilité et transposition à plus grande échelle		
Améliorer les TDR et/ou les dossiers de consultation des prestataires en précisant les attentes	UCP	10/2022
Effectuer des missions de suivi et de contrôle in situ	UCP	10/2022
Organiser des sessions d'informations aux prestataires une fois que les besoins sont déterminés	UCP	
Gestion du projet		
Améliorer les conditions de mobilisation des ressources	UCP/MINAE/MEF	08/2022
Focaliser les efforts de documentation dans la production de guides ou manuels spécifiques à l'intention des praticiens.	RSEGS/CGES	10/2022
Focaliser les efforts de documentation dans la production de guides ou manuels spécifiques à l'intention des praticiens.	RSEGS/CGES	10/2022
Mesures Responsabilité Date limite Statut Réviser le PTBA à la baisse pour escompter un niveau de réalisation satisfaisant en fin d'exercice	UCP	10/2022
Système de S&E FDA Améliorer le système de rapportage, de suivi et de communication entre FDA et DEFIS au niveau national et régional	RSEGS/CSE CIR	10/2022
Recruter une personne en charge de la gestion des savoirs et de la communication au sein de l'UCN.	CN/RSEGS	11/2022
Recruter une personne en charge de la gestion des savoirs et de la communication au sein de l'UCN.	CN/RSEGS	11/2022
Base de données Poursuivre le processus de confrontation de la base de données des bénéficiaires de FDA et DEFIS au niveau régional avant l'importation des données dans le nouveau logiciel	RSEGS/CSE CIR	11/2022
Gestion et exécution financière		
Information comptable et financière - Rapport financier au 30/6/2022 à soumettre au FIDA Soumission du rapport financier au 30 juin 2022.	Coordonnateur et RAF	08/2022
Flux de fonds et modalités de décaissement - Prévisions d'exécution des activités sur 6 mois Élaboration des prévisions d'exécution des activités sur 6 mois et en déduire les prévisions de trésorerie	Coordonnateurs, RAF, Responsable de composantes, RPM	09/2022

<p>Communication au FIDA des fiches de distribution des semences auditable relatives aux paiements référencés BRP476/21 et BRP388/21 de la DRF 40.</p> <p>Pour les paiements référencés BRP476/21 et BRP388/21 de la DRF 40, communication au FIDA i) des versions traduites en français établies en langue nationale et ii) une recopie électronique présentant en plus les numéros d'identification nationale de chaque bénéficiaire des fiches de distribution des semences.</p>	<p>Coordonnateur et RAF</p>	<p>09/2022</p>
<p>Publication de l'Avis Général de PM sur le site web de l'ARMP et celui du FIDA</p> <p>(i) ajuster en fonction de réalité du programme et l'avancement des activités (ii) utiliser des tableau de bord afin de faciliter le suivi des activités de passation des marchés et de garantir une meilleure efficacité dans l'utilisation des ressources (iii) tenir à jour le registre des contrats et produire un rapport soumis tous les mois au Chargé de programme de pays du FIDA conformément au manuel des procédures du juin 2019 avec le PPM actualisé et rempli pour toutes les dates prévues et réelles</p>	<p>UCP,CI</p>	<p>10/2022</p>
<p>Le RPM de l'UCP, les CPM et les responsables techniques doivent systématiquement coordonner et entreprendre des examens mensuels du plan de passation des marchés</p>	<p>RPM,CPM et responsables techniques</p>	<p>10/2022</p>
<p>Insérer toutes les activités en cours de réalisation dans le PPM 2022</p> <p>compléter toutes les informations de PPM, actualiser et mettre des dates réalisables. Le registre de contrat en cours d'exécution sera joint au PPM</p>	<p>RPM, CPM</p>	<p>10/2022</p>
<p>Les responsables de la gestion des activités doivent formuler en temps opportun leurs demandes liées aux à la passation des marchés</p> <p>réserver des budgets adéquats et éligibles à l'exécution des activités de passation des marchés</p>	<p>RPM, CPM et responsables techniques</p>	<p>10/2022</p>
<p>Adopter le seuil financier de passation des marchés</p> <p>pour "le montant des marchés attribués à un même fournisseur ou entreprise au cours d'une même année civile" (sera défini comme suit (i) Les montants contractuels individuels ; et (ii) la somme cumulée de chacun des marchés attribués à un même fournisseur au cours d'une même année civile, pour un marché unique) pour assurer une concurrence effective. Si le montant cumulé dépasse le seuil de l'examen posteriori, il sera le sujet d'un examen préalable par le FIDA.</p>	<p>UCP, CI</p>	<p>10/2022</p>
<p>Utiliser les documents types du FIDA</p> <p>pour les biens et les services de conseil et les documents types de la banque mondiale pour les travaux.</p>	<p>UCP, CI</p>	<p>10/2022</p>
<p>Appliquer le circulaire du 18 février 2022 article 4</p> <p>La CAO devra s'organiser afin qu'un processus d'évaluation transparent et efficace puissent se dérouler dans un délai ne dépassant pas vingt (20) jours pour les marchés des travaux et fournitures, et trente (30) jours pour les marchés de services et de prestations intellectuelles sous réserve du respect du calendrier de passation de marché et informer le FIDA à temps tout processus dépasse ce délai</p>	<p>Coordinateurs</p>	<p>10/2022</p>
<p>Un Avis d'intention d'attribution informations pour tous les marchés passés sur AON</p> <p>tous les marchés passés par entente directe, dans la presse nationale et le site de l'ARMP pour tous les marchés sur AON,</p>	<p>UCP, CI</p>	<p>10/2022</p>

<p>procéder pour les offres anormalement</p> <p>par (i) la vérification des prix par rapport à la mercuriale des prix ou les prix courant (ii) vérifier l'offre non seulement dans sa globalité mais aussi par article(iii) (pour prendre la décision adéquate</p>	UCP, CI	10/2022
<p>Le RPM de l'UCP, les CPM devront préparer une base de données sur les prix des marchés</p> <p>Tout rejet d'une offre sur la base de l'article 45.9, le rapport d'évaluation sera l'objet d'un examen préalable du FIDA ;</p>	UCP, CI	10/2022
<p>Compléter l'archivage des documents de passation des marchés et une copie électronique au niveau central</p>	UCP, CI	10/2022
<p>Renforcement de capacités des chargés de PM par des formations et de l'AT</p> <p>Ils doivent être inscrits avec l'assistance du FIDA à la certification BUILPROC</p>	RPM, APM, CPM	10/2022
<p>Publication de l'Avis Général de PM sur le site web de l'ARMP et celui du FIDA</p> <p>(i) ajuster en fonction de réalité du programme et l'avancement des activités (ii) utiliser des tableau de bord afin de faciliter le suivi des activités de passation des marchés et de garantir une meilleure efficacité dans l'utilisation des ressources (iii) tenir à jour le registre des contrats et produire un rapport soumis tous les mois au Chargé de programme de pays du FIDA conformément au manuel des procédures du juin 2019 avec le PPM actualisé et rempli pour toutes les dates prévues et réelles</p>	UCP,CI	10/2022
<p>Le RPM de l'UCP, les CPM et les responsables techniques doivent systématiquement coordonner et entreprendre des examens mensuels du plan de passation des marchés</p>	RPM,CPM et responsables techniques	10/2022
<p>Insérer toutes les activités en cours de réalisation dans le PPM 2022</p> <p>compléter toutes les informations de PPM, actualiser et mettre des dates réalisables. Le registre de contrat en cours d'exécution sera joint au PPM</p>	RPM, CPM	10/2022
<p>Les responsables de la gestion des activités doivent formuler en temps opportun leurs demandes liées aux à la passation des marchés</p> <p>réserver des budgets adéquats et éligibles à l'exécution des activités de passation des marchés</p>	RPM, CPM et responsables techniques	10/2022
<p>Adopter le seuil financier de passation des marchés</p> <p>pour "le montant des marchés attribués à un même fournisseur ou entreprise au cours d'une même année civile" (sera défini comme suit (i) Les montants contractuels individuels ; et (ii) la somme cumulée de chacun des marchés attribués à un même fournisseur au cours d'une même année civile, pour un marché unique) pour assurer une concurrence effective. Si le montant cumulé dépasse le seuil de l'examen posteriori, il sera le sujet d'un examen préalable par le FIDA.</p>	UCP, CI	10/2022
<p>Utiliser les documents types du FIDA</p> <p>pour les biens et les services de conseil et les documents types de la banque mondiale pour les travaux.</p>	UCP, CI	10/2022

<p>Appliquer le circulaire du 18 février 2022 article 4</p> <p>La CAO devra s'organiser afin qu'un processus d'évaluation transparent et efficace puissent se dérouler dans un délai ne dépassant pas vingt (20) jours pour les marchés des travaux et fournitures, et trente (30) jours pour les marchés de services et de prestations intellectuelles sous réserve du respect du calendrier de passation de marché et informer le FIDA à temps tout processus dépasse ce délai</p>	Coordinateurs	10/2022
<p>Un Avis d'intention d'attribution informations pour tous les marchés passés sur AON</p> <p>tous les marchés passés par entente directe, dans la presse nationale et le site de l'ARMP pour tous les marchés sur AON,</p>	UCP, CI	10/2022
<p>procéder pour les offres anormalement</p> <p>par (i) la vérification des prix par rapport à la mercuriale des prix ou les prix courant (ii) vérifier l'offre non seulement dans sa globalité mais aussi par article(iii) (pour prendre la décision adéquate</p>	UCP, CI	10/2022
<p>Le RPM de l'UCP, les CPM devront préparer une base de données sur les prix des marchés</p> <p>Tout rejet d'une offre sur la base de l'article 45.9, le rapport d'évaluation sera l'objet d'un examen préalable du FIDA ;</p>	UCP, CI	10/2022
<p>Compléter l'archivage des documents de passation des marchés et une copie électronique au niveau central</p>	UCP, CI	10/2022
<p>Renforcement de capacités des chargés de PM par des formations et de l'AT</p> <p>Ils doivent être inscrits avec l'assistance du FIDA à la certification BUILPROC</p>	RPM, APM, CPM	10/2022
<p>Informers les soumissionnaires ayant subi des corrections arithmétiques avant la validation du rapport d'évaluation et les résultats des évaluations</p>	UCP/CIR	10/2022
<p>Veiller à ce que tous les avenants aux contrats soient conclus avant la date d'achèvement des contrats.</p>	UCP/CIR	10/2022
<p>Veiller à ce que tous les avenants aux contrats soient conclus avant la date d'achèvement des contrats.</p>	UCP/CIR	10/2022
<p>1. Ségrégation des fonctions - Séparer les fonctions incompatibles de tenue de la caisse physique et du journal de caisse (Cf. Page 23/57 de la LAD)</p> <p>Constatation de fonctions incompatibles dans la gestion de la caisse de CIR MANAKARA marquée par la tenue de l'encaisse physique et la comptabilisation par la même personne (assistante comptable régionale).</p>	CAF	10/2022
<p>Organisation et personnel - Analyse de l'adéquation entre le personnel et la charge de travail</p> <p>Analyse de l'adéquation entre le personnel et la charge de travail en tenant compte des activités des financements additionnels.</p>	Coordonnateur, RAF	10/2022
<p>Budgétisation - Suivi trimestriel documenté</p> <p>Suivi trimestriel documenté de l'exécution du budget et explication des écarts éventuels.</p> <p>Mission octobre 2020 – Reconduite.</p>	Coordonnateurs, RAF, Responsable de composantes, RPM	10/2022

<p>Contrôles internes financiers - Mise en œuvre des recommandations des Rapports d'audit interne</p> <p>Mise en œuvre des recommandations des Rapports d'audit interne de mai et de juin 2022 : i) vérifier et contrôler les pièces de dépenses de FDA et établir un rapport de validation avant tout déblocage, ii) inventaire de tous le matériel à la fin de chaque exercice.</p>	<p>Coordonnateur et RAF</p>	<p>10/2022</p>
<p>Information comptable et financière - Nomination d'un nouvel auditeur pour l'exercice 2022</p> <p>Nomination d'un nouvel auditeur pour l'exercice 2022. Utiliser le modèle de TDR du Manuel du FIDA relatif à l'information financière et à l'audit des projets de 2021. Distinction de la portée de l'audit financier et celle des procédures convenues.</p>	<p>Coordonnateur et RAF</p>	<p>10/2022</p>
<p>Balance âgée à 3, 6, 9 mois et plus des avances faites aux personnels, aux CIR et aux partenaires d'exécution (Comptes 425 et 467).</p> <p>Communication au FIDA de la balance âgée à 3, 6, 9 mois et plus des avances faites aux personnels, aux CIR et aux partenaires d'exécution (Comptes 425 et 467).</p>	<p>Coordonnateur et RAF</p>	<p>12/2022</p>
<p>Information comptable et financière : Schémas des écritures comptables</p> <p>Réviser les schémas des écritures comptables contenus dans le Manuel comptable en appliquant strictement les règles et principes comptables du PCG 2005, et d'adopter et exécuter un plan de correction (re-saisie) des écritures comptables suivant les schémas corrigés.</p> <p>Justification : # L'équipe de DEFIS prévoit de réviser les schémas d'écritures dans la cadre de la révision du Manuel des procédures comptables en cours.</p>	<p>UCP</p>	<p>12/2022</p>
<p>Flux de fonds et modalités de décaissement - Traitement en DRF des avances de fonds aux partenaires</p> <p>a) Arrêter de soumettre en DRF un paiement d'avance non couverte par une garantie. b) Comptabiliser en réalisation les avances de fonds aux partenaires seulement après la justification de la réalisation de l'activité.</p> <p>Mission de septembre 2019 - Reconduite</p>	<p>UCP/CIR</p>	<p>12/2022</p>
<p>Contrôles internes - Application des dispositions du Manuel de procédures administratives, comptables et financières</p> <p>Appliquer rigoureusement les dispositions du Manuel de Procédures administratives, comptables et financières.</p> <p>Reconduite par la mission de supervision de juillet 2022.</p>	<p>RAF /Comptable/CAF</p>	<p>12/2022</p>
<p>3. Gestion des contrats - Respecter les dispositions des conventions et établir un avenant si nécessaire</p> <p>Préparer les notes explicatives sur la situation des travaux et procéder à l'amendement des contrats si un dépassement du montant du contrat est anticipé : cas des travaux de réhabilitation du réseau du périmètre irrigué BEVAVA dans la commune Rurale Ampasimanjeva avec un dépassement de 3,2 %.</p>	<p>CIR, CINFRA</p>	<p>12/2022</p>
<p>Contributions des bénéficiaires - conventions les Valeurs des apports à mentionner dans les conventions</p> <p>Mentionner systématiquement dans les conventions les valeurs des apports attendus des bénéficiaires et des partenaires.</p> <p>Mission Octobre 2020 – Reconduite</p>	<p>Coordonnateur et RAF</p>	<p>12/2022</p>

<p>Contrôles internes financiers - Révision du Manuel des procédures</p> <p>Finalisation de la révision du Manuel des procédures administratives, financières et comptables déjà initiée</p>	<p>Coordonnateur et RAF</p>	<p>12/2022</p>
<p>Budgétisation - Règles et des procédures additionnelles</p> <p>Définition des règles et des procédures additionnelles de préparation et de suivi du budget.</p>	<p>Coordonnateur, RAF, Membres du CNP et de CROS</p>	<p>12/2022</p>
<p>Contrôles internes financiers - Modalités de contrôle interne financier sur les documents justificatifs des transactions à renforcer</p> <p>Mention dans les conventions avec les partenaires les règles et les procédures de justification des fonds et rapportage. Collecte des documents justificatifs originaux des dépenses des partenaires. Renforcement des modalités de contrôle interne financier sur les documents justificatifs des transactions.</p>	<p>Coordonnateur et RAF</p>	<p>12/2022</p>
<p>Contrôles internes financiers – Partenariat avec FDA</p> <p>Élaboration d'un format de rapport financier. Soumission au FIDA du rapport de l'évaluation de la performance de 2021 et des termes de référence de celui de 2022.</p>	<p>Coordonnateur et RAF</p>	<p>12/2022</p>
<p>Contrôles internes financiers - Correction d'imputation de catégorie en DRF</p> <p>Recensement des imputations erronées en DRF dont certaines ont été identifiées par la mission et soumission de l'état au FIDA avant correction en comptabilité puis en DRF.</p>	<p>Coordonnateur et RAF</p>	<p>12/2022</p>
<p>Flux de fonds et modalités de décaissement - Relèvement du plafond du compte désigné OFID</p> <p>Relèvement du plafond du compte désigné OFID décaissable en plusieurs demandes en fonction du cycle des activités pour couvrir les besoins de trésorerie si les activités planifiées sont exécutées.</p>	<p>Coordonnateur et RAF</p>	<p>12/2022</p>
<p>Contrôles internes - Suivi des immobilisations</p> <p>Rapprocher les immobilisations inventoriées et les immobilisations enregistrées en comptabilité. Reconduite par la mission de supervision de juillet 2022.</p>	<p>RAF/Comptable/CAF</p>	<p>01/2023</p>
<p>Fonds de contrepartie - Méthodologie de valorisation des contributions des bénéficiaires en nature</p> <p>a) Affiner la méthodologie de valorisation des contributions des bénéficiaires en nature. b) Soumettre la méthodologie au FIDA pour validation. Mission Novembre 2021 – Reconduite Justification: Remplacer par une recommandation de la mission de supervision de Juillet 2022</p>	<p>CN/RAF/CIR</p>	<p>03/2023</p>
<p>5. Apports bénéficiaires : renforcer le contrôle des pièces justificatives</p> <p>Renforcer le système de contrôle des pièces justificatives présentées par les bénéficiaires :</p> <p>i) Assurer que les fiches de présence lors des formations pour justifier les apports bénéficiaires sont systématiquement signées par tous les participants. ii) Vérifier que les états d'évaluation des apports bénéficiaires des CEP/FEP/PMS sont correctement renseignés : date et/ou superficie des terrains justifiant la base des mains d'œuvre valorisés.</p>	<p>RAF, CAF</p>	<p>03/2023</p>

<p>2. Documents justificatifs des opérations : Collecter et classer des documents justificatifs conformes au Manuel de procédures</p> <p>Assurer que les DED soient visés, la date des bons de commande ne doit pas être postérieure à la date de la facture, apposition de la mention « certifié service fait » sur les factures par les responsables techniques (CPA, CInfra, CFM)</p>	RAF, CAF	03/2023
<p>4. FDA - Suivi des comptes bancaires - Justifier les écarts entre les transactions financières enregistrées en comptabilité avec celles dans le relevé bancaire</p> <p>Justifier les écarts entre le solde comptable de trésorerie avec celui sur relevé bancaire.</p>	FDA	03/2023
<p>Contrôles internes – Communication au FIDA des rapports d’audit interne</p> <p>Communication des rapports d’audit interne au FIDA.</p>	CAPFIDA	03/2023
<p>Contrôles internes financiers - Vérifications physiques des réalisations</p> <p>Vérifications physiques des réalisations en complément aux vérifications sur pièces par l’Audit interne et par l’équipe Finance de DEFIS.</p>	Audit interne et Équipe finance de DEFIS	03/2023
<p>Contrôles internes – Suivi de la production des livrables des contrats de prestations de services</p> <p>Suivi de la production des livrables dans les délais prévus par les contrats de prestations de services (convention avec partenaires de mise en œuvre, études...). Documentation formalisée de l’approbation des livrables (par exemple « Attestation d’approbation » au lieu de mention sur la première page du livrable).</p>	Coordonnateur et RAF	06/2023
<p>Contrôles internes – Documentation des bénéficiaires à qui des produits ont été remis</p> <p>Collecte des données d’identification, y compris le numéro d’identification nationale, de chaque bénéficiaire d’un produit délivré par le Projet et établissement des listes de distribution en français au lieu de la langue nationale.</p>	Coordonnateur, RAF et Responsable de composante	06/2023
<p>Contrôles internes – Renseignement complet et systématique du carnet de bord pour chaque mouvement d’un véhicule et suivi des consommations de carburant des véhicules</p> <p>Vérification que pour chaque mouvement d’un véhicule toutes les rubriques du carnet de bord sont systématiquement renseignées et Suivi systématiquement de la consommation de carburant de chaque véhicule.</p>	Coordonnateur et RAF	06/2023



Investir dans les populations rurales

Madagascar

Programme de développement de filières agricoles inclusives

Rapport de supervision

: Cadre logique du projet

Dates de mission: 18 au 31 juillet 2022

Date du document: 06/10/2022

Identifiant du projet 2000001492

Numéro du rapport: 6193-MG

Afrique orientale et australe
Département de la gestion des programmes

Programme de développement de filières agricoles inclusives

Cadre logique

Chaîne logique	Indicateurs							Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2022)	Résultat cumulatif (2022)	Résultat cumulatif % (2022)	Source	Fréquence	Responsabilité	
Portée	1.b Estimation correspondante du nombre total des membres des ménages										
	Membres des ménages	0	500 000	1 600 000	25 315	550 910	34.432				
	1.a Nombre correspondant de ménages touchés										
	Ménages dirigés par une femme	0	26 250	67 200	920	20 688	30.8				
	Ménages autres que ceux ayant une femme pour chef	0	98 750	252 800	4 143	89 494	35.4				
	Ménages	0	125 000	320 000	5 063	110 182	34.4				
	1 Nombre de personnes bénéficiant de services promus ou appuyés par le projet										
	Hommes	0	105 000	268 000	9 639	113 986	42.5				
	Femmes	0	45 000	115 200	5 550	81 140	70.4				
	Jeunes	0	37 500	96 000	3 063	46 293	48.2				
Nombre total de personnes bénéficiant de services	0	150 000	383 200	15 189	195 126	50.9					
Objectif du projet Amélioration durable des revenus et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ruraux vulnérables dans les zones d'intervention	Taux de prevalence de la pauvreté rurale							Enquêtes de référence, évaluation à mi-parcours et finale	Démarrage, mi-parcours et fin du programme	UCP	La stabilité politique est renforcée (H). Les conditions macro-économiques s'améliorent (H).
	Pauvreté rurale - pourcentage	88	78	73							
	Pourcentage de personnes ciblées dont la diversité alimentaire est améliorée.							Enquêtes de référence, évaluation à mi-parcours et finale	Démarrage, mi-parcours et fin du programme	UCP	

Chaîne logique	Indicateurs						Moyens de vérification			Hypothèses	
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2022)	Résultat cumulatif (2022)	Résultat cumulatif % (2022)	Source	Fréquence		Responsabilité
	Pourcentage de personnes ciblées dont la diversité alimentaire est améliorée		45	84							
	Revenu moyen annuel des ménages (Ariary)						Enquête de référence, évaluation à mi-parcours et finale	Démarrage, mi-parcours et fin du programme	UCP		
	Revenu moyen annuel des ménages (Ariary) -	838 100	4 000 000	4 500 000	3 000 000						
Objectif de développement La transformation des agricultures familiales par l'adoption à grande échelle de systèmes de production performants et résilients et l'intégration des EAF dans des filières rémunératrices	1.2.4 Nombre de EAF déclarant une augmentation de la production						Rapports d'avancement	Semestrelle	UCP, Partenaires	Insécurité rurale (R).	
	Nombre ménages	0	80 000	260 000							
	Hommes	0	52 000	182 000							
	Femmes	0	28 000	78 000							
	Jeunes	0	24 000	39 000							
	Personnes autres que les jeunes	0	56 000	221 000							
	Taux d'accroissement des rendements dans les filières de concentration						Enquêtes de référence, évaluation à mi-parcours et finale				
Accroissement des rendements dans les filières de concentration -	0	20	30	42	46	153.3					
Effet direct 1. Des systèmes de production résilients et performants sont adoptés.	1.2.8 Femmes déclarant une diversité alimentaire minimale (MDDW)						Enquête d'adoption	Démarrage mi-parcours et fin du programme	UCP, Partenaires	Catastrophes naturelles (R).	
	Femmes (%)		50	85							
	Femmes (nombre)		90 000	344 250							
	Ménages (%)		30	84							
	Ménages (nombre)		100 000	270 000							
	Membres des ménages		500 000	1 350 000							

Chaîne logique	Indicateurs							Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2022)	Résultat cumulatif (2022)	Résultat cumulatif % (2022)	Source	Fréquence	Responsabilité	
	Ménages dirigés par une femme										
	1.2.2 Ménages déclarant l'adoption de technologies, de pratiques ou d'intrants nouveaux/améliorés							Enquêtes adoption	Annuelle	UCP, Partenaires	
	Membres des ménages										
	Ménages										
	Ménages										
	3.2.2 Ménages déclarant l'adoption de pratiques et technologies durables et résilientes au changement climatique										
	Membres des ménages										
	Ménages										
	Ménages										
	3.2.1 Tonnes d'émissions de gaz à effet de serre (tCO2e) évitées et/ou séquestrées							FAO-EX-ACT analysis	Baseline, Mid and end-line		
	Hectares of land	0		35 430							
	tCO2e/20 années	0		-1 048 852							
	tCO2e/ha	0		-29.6							
	tCO2e/ha/année	0		-1.5							
	1.2.9 Ménages dont les connaissances, attitudes et pratiques en matière de nutrition sont améliorées (KAP)										
	Ménages de personnes autochtones										
	Ménages dirigés par une femme										
	Ménages (nombre)										
	Ménages (%)										

Chaîne logique	Indicateurs							Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2022)	Résultat cumulatif (2022)	Résultat cumulatif % (2022)	Source	Fréquence	Responsabilité	
	Membres de ménages										
Produit 1.1 Les eaux de surface sont mobilisées et gérées d'une manière efficiente	1.1.2 Terres agricoles dotées d'infrastructures hydrauliques construites/remises en état							Rapport d'avancement	Annuelle	UCP, Partenaires	Appropriation et implication des communes et régions (H).
	Superficie en hectares	0	25 000	35 000	644	7 426	21.217				
	3.1.4 Hectares de terres soumises à une gestion résiliente au climat							Enquêtes adoption	Annuelle	UCP, Partenaires	
	Superficie en hectares		15 000	45 000	910	7 559	16.8				
Produit 1.2 Les EAF ont un accès durable et de proximité aux intrants de qualité pour l'agriculture et l'élevage	Nombre de EAF ciblés ayant accès aux services de distribution d'intrants							Rapport d'avancement	Annuelle	UCP, Partenaires	Adhésion des opérateurs privés (H).
	Nombre ménages	0	195 000	260 000	31 590	114 137	43.899				
	Hommes	0	136 500	182 000	18 117	63 849	35.082				
	Femmes	0	58 500	78 000	13 473	50 288	64.472				
	Jeunes	0	48 750	65 000	8 211	28 509	43.86				
	Personnes autres que les jeunes	0	146 250	195 000	94 770	157 042	80.534				
Produit 1.3 Des services de conseils agricoles adaptés et d'éducation nutritionnelle sont disponibles	Nombre de EAF ayant accès aux dispositifs de conseils agricoles							Rapport d'avancement / Enquête d'adoption	Semestrielle	Partenaires	
	Nombre ménages		195 000	260 000	14 086	86 680	33.338				
	Hommes	0	151 900	186 900	6 985	48 313	25.85				
	Femmes	0	65 100	80 100	7 101	38 366	47.898				
	Jeunes	0	54 250	66 750	3 504	22 092	33.097				
	Personnes autres que les jeunes	0	162 750	200 250	42 258	96 264	48.072				
Effet direct 2. Les petits producteurs sont intégrés dans des filières rémunératrices	Valeur annuelle (Ariary) des produits des EAF commercialisés dans le cadre des partenariats OP/OM							Etudes & enquêtes sur la commercialisation	Annuelle	UCP, Partenaires	Volatilité des marchés (R)
	Valeur annuelle des produits des EAF (Ariary '000 000)		7 026	17 565	1 029 437						

Chaîne logique	Indicateurs						Moyens de vérification			Hypothèses	
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2022)	Résultat cumulatif (2022)	Résultat cumulatif % (2022)	Source	Fréquence		Responsabilité
Produit 2.1 Les producteurs sont organisés pour saisir les opportunités de marchés présentes dans le cadre d'arrangements OP-OM	Nombres des EAF impliquées dans le couple OP-OM						Rapport d'avancement Etudes & enquêtes sur la commercialisation			Adhésion des opérateurs privés (H).	
	Ménages		100 000	240 000	3 863	16 175					6.74
	Hommes		70 000	168 000	1 971	6 493					3.865
	Femmes		30 000	72 000	1 892	3 864					5.367
	Jeunes		25 000	60 000	928	2 109					3.515
	Personnes autres que les jeunes		75 000	180 000	8 805	14 540					8.078
	2.1.4 Nombres d'EAF soutenus qui sont membres d'une organisation de producteurs ruraux						Rapport d'avancement				
	EAF		100 000	240 000	14 350	66 936					27.9
	Hommes		70 000	168 000	7 733	40 112					23.9
	Femmes		30 000	72 000	6 617	26 827					37.3
	Jeunes		25 000	60 000	4 811	12 733					21.2
	Personnes autres que les jeunes		75 000	180 000	43 050	87 549					48.6
	1.1.8 Ménages recevant un soutien ciblé pour améliorer leur nutrition						Rapport d'avancement	Annuelle	UCP		
	Nombre de personnes qui participent		300 000	675 000	12 095	27 346					4.1
	Hommes		120 000	270 000	531	4 196					1.6
	Femmes		180 000	405 000	11 564	23 150					5.7
	Ménages		100 000	270 000	12 365	15 807					5.9
	Membres des ménages bénéficiaires		500 000	1 350 000	61 825	135 413					10
	Jeunes		90 000	202 500	1 173	3 982					2

Chaîne logique	Indicateurs							Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2022)	Résultat cumulatif (2022)	Résultat cumulatif % (2022)	Source	Fréquence	Responsabilité	
Produit 2.2 Des produits et services financiers adaptés sont accessibles aux producteurs	1.1.5 Personnes ayant accès à des services financiers dans les zones rurales							Rapports d'avancement	Semestrielle	UCP, Partenaires	Adhésion des IBMF (H)
	Femmes-accès services financiers en zones rurales-épargne		17 240	48 000	0	0	0				
	Jeunes-accès services financiers en zones rurales-épargne		14 366	40 000	0	0	0				
	Hommes-accès services financiers dans les zones rurales-épargne		10 775	30 000	0	0	0				
	Hommes-accès services financiers dans les zones rurales-crédit		30 169	72 000	0	0	0				
	Femmes - accès à des services financiers dans les zones rurales-crédit		12 930	48 000	0	0	0				
	Jeunes-accès à des services financiers dans les zones rurales-crédit		10 775	30 000	0	0	0				
	Personnes ayant accès-services financiers dans les zones rurales-épargne	0	28 015	78 000	0	0	0				
	Personnes-accès à des services financiers dans les zones rurales-crédit	0	43 099	120 000	0	0	0				
	Nombre de personnes qui participent										

Chaîne logique	Indicateurs							Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2022)	Résultat cumulatif (2022)	Résultat cumulatif % (2022)	Source	Fréquence	Responsabilité	
Produit 2.3 Des infrastructures liées à la mise en marché des produits sont mises en place	2.1.6 Installations de commercialisation, transformation et stockage construites ou remises en état							Rapports d'avancement	Semestrielle	UCP, Partenaires	Appropriation et implication effective des communes et régions (H)
	Nombre total d'installations	0	295	560	5	43	7.679				
	Installations de commercialisation construites ou remises en état	0	30	40		0	0				
	Installations de transformation construites ou remises en état	0	15	30	5	25	83.333				
	Installations de stockage construites ou remises en état		250	490	0	18	3.673				
	2.1.5 Kilomètres de routes construites, refaites ou améliorées							Rapports d'avancement	Semestrielle	UCP	
	Longueur des routes (km)	0	300	800	0	52	6.5				



Investir dans les populations rurales

Madagascar

Programme de développement de filières agricoles inclusives

Rapport de supervision

Appendice 1: Performance financière réelle par source de financement et par composante; décaissements par catégorie

Dates de mission: 18 au 31 juillet 2022

Date du document: 06/10/2022

Identifiant du projet 2000001492

Numéro du rapport: 6193-MG

Afrique orientale et australe
Département de la gestion des programmes

Appendice 1 - Appendice 1 Performance financière au 30 juin 2022

Tableau 2A : Performance financière par source de financement en USD au 30/6/2022

Financement	Approuvé (US\$)	Alloué (US\$)	Mobilisé (US\$)	%
FIDA Prêt 2000002127	26 500 000	26 500 000	13 372 929	50%
FIDA Don 2000002128	26 500 000	26 500 000	13 616 021	51%
OFID Prêt 13202P	20 000 000	20 000 000	6 977 319	35%
Gouvernement - Droits et taxes et Programme d'Investissement Public	7 200 000	5 700 000	590 570	10%
Bénéficiaires	6 303 000	6 303 000	1 503 437	24%
Total	86 503 000	86 503 000	36 060 275	42%

Tableau 2B : Exécution financière globale du projet par composante en millier USD au 30/6/2022

	Composante	Composante 1 - Systèmes de production agricole et d'élevage	Composante 2 - Filières inclusives	Composante 3 - Appui institutionnel, coordination et gestion	Sous Total
Prêt FIDA	Allocation	14 372	5 774	6 355	26 500
	Décaissement	5 818	2 342	3 237	11 398
	%	40%	41%	51%	43%
Don FIDA	Allocation	17 439	6 015	3 048	26 502
	Décaissement	5 939	2 071	3 502	11 512
	%	34%	34%	115%	43%
OFID	Allocation	17 151	2 850	-	20 000
	Décaissement	4 161	1 476	48	5 685
	%	24%	52%		28%
Gouvernement	Allocation	3 867	2 766	567	7 200
	Décaissement	29	2	346	376
	%	1%	0%	61%	5%
Bénéficiaires	Allocation	3 853	2 049	401	6 303
	Décaissement	1 227	192	84	1 503
	%	32%	9%	21%	24%
Total	Allocation	56 681	19 453	10 371	86 505
	Décaissement	17 174	6 084	7 217	30 475
	%	30%	31%	70%	35%

Tableau 2C : Décaissement par catégorie en devise du financement au 30/6/2022

FIDA - Prêt 2127

	Code FIDA	Description de la Catégorie	Allocation Initiale - DTS	Allocation Révisée - DTS	Décais. - DTS	DRF/DPD soumis en cours - DTS	%	Disponible - DTS
	270001	Dépôt initial sur Compte Spécial			2 158 374	-		-2 158 374
I	200003	Travaux	2 030 000	2 030 000	324 296	22 229	17%	1 683 475
II	200011	Équipements et Matériels & Moyens de Transport	1 140 000	1 140 000	283 770	2 857	25%	853 373
III	200008	Consultant, Études, Formation & Assistance Technique	6 040 000	6 040 000	2 904 235	202 728	51%	2 933 037
IV	200012	Dons & Subventions	6 570 000	6 570 000	2 969 578	15 278	45%	3 585 144
V	200016	Coûts de Fonctionnement	1 230 000	1 230 000	942 436	84 914	84%	202 650
	290001	Non alloué	1 890 000	1 890 000	-	-	0%	1 890 000
		TOTAL	18 900 000	18 900 000	9 582 689	328 006	52%	8 989 305
<i>Dernière DPD/DRF dans ICP considéré : DPD/DRF 40</i>								

FIDA- Don 2128

	Code FIDA	Description de la Catégorie	Allocation Initiale - DTS	Allocation Révisée - DTS	Décaiss. - DTS	DRF/DPD soumis en cours - DTS	%	Disponible - DTS
	270001	Dépôt initial sur Compte Spécial			2 159 532	-		- 2 159 532
I	200003	Travaux	3 530 000	3 530 000	175 427	24 374	6%	3 330 199
II	200011	Équipements et Matériels & Moyens de Transport	1 280 000	1 280 000	289 069	10 133	23%	980 798
III	200008	Consultant, Études, Formation & Assistance Technique	5 830 000	5 830 000	3 456 260	273 215	64%	2 100 525
IV	200012	Dons & Subventions	5 160 000	5 160 000	2 817 656	19 683	55%	2 322 661
V	200016	Coûts de Fonctionnement	1 210 000	1 210 000	866 323	91 381	79%	252 296
	290001	Non alloué	1 890 000	1 890 000	-	-	0%	1 890 000
		TOTAL	18 900 000	18 900 000	9 764 268	418 785	54%	8 716 946
<p><i>Dernière DPD/DRF dans ICP considéré : DPD/DRF 41</i></p>								

OFID - Prêt 13202 P

Code FIDA	Description de la Composante	Allocation Initiale - USD	Allocation Révisée - USD	Décaiss. - USD	DRF/DPD soumis en cours - USD	%	Disponible - DTS
200004	Systèmes de production agricole et d'élevage	14 470 000	14 470 000	4 977 319	1 372 286	44%	8 120 395
200005	Composante 2 - Filières inclusives	5 530 000	5 530 000	-	-	0%	5 530 000
270001	Dépôt initial sur Compte Spécial			2 000 000	-		- 2 000 000
	TOTAL	20 000 000	20 000 000	6 977 319	1 372 286	42%	11 650 395
<i>Dernière DPD/DRF dans ICP Considéré : DPD/DRF 29</i>							



Investir dans les populations rurales

Madagascar

Programme de développement de filières agricoles inclusives

Rapport de supervision

Appendice 2: Avancement des activités du PTBA

Dates de mission: 18 au 31 juillet 2022

Date du document: 06/10/2022

Identifiant du projet 2000001492

Numéro du rapport: 6193-MG

Afrique orientale et australe
Département de la gestion des programmes

Appendice 2: Avancement des activités du PTBA

		Période du : 01 Janvier 2022 au 30 Juin 2022						
COMPOSANTE / SOUS COMPOSANTE	INDICATEUR	UNITE	Objectif fin projet	Objectifs PTBA 2022	Réalisations Année 2022, au 30 Juin 2022	Taux de réalisation/ PTBA 2022	Réalisations cumulées au 31 Juin 2022	Taux (%) cibles fin programme
Composante 1 : Amélioration de la productivités et de la résilience des systèmes de production agricole et d'élevage						31%		47%
<u>Sous Composante 1</u> : MOBILISATION EFFICIENTE DE L'EAU						17%		37%
Activité 1.1.1. Réhabilitation et aménagement des nouveaux périmètres irrigués	Etudes APS&APD des PI à réhabiliter	ha	21 000	6 000,00	3805	63%	21424	107%
	Superficie totale de périmètres réhabilités	ha	21 000	6 000,00	270,00	5%	3 492,14	17%
	Nombre PI réhabilités	nombre		29	3,00	10%	23,00	
	Nombre de EAF bénéficiaires des PI réhabilités	nombre	50 000	8 340	367,00	4%	5994,00	12%
	longueurs des réseaux d'irrigation réhabilités	km		131	14,00	11%	21,08	
	Etudes APS&APD des nouveaux PI	ha	8 300	2 476	376,00	15%	3473,00	42%
	Superficie de nouveaux PI aménagés	ha	8 300	1800	341	19%	1521,00	18%
	Nombre de nouveaux PI aménagés	nombre		9	1,00	11%	5,00	
Activité 1.1.2. Réhabilitation et aménagement des micro-périmètres irrigués via FDA	Nombre des EAF bénéficiaires des nouveaux aménagements	nombre	20 000	601	50,00	8%	3860,00	19%
	Etudes APS&APD des MPI étudiés	ha	7 830	115	0	0%	4463,00	57%
	Superficie totale aménagée par FDA	ha	7 830	115	33	29%	2112	30%
	Nombre MPI réhabilités	nombre		50	0	0%	42,00	
Activité 1.1.5. Structuration, formation et appui conseil aux AUE	Nombre de EAF bénéficiaires des MPI réhabilités	nombre	20 000	1915	0	0%	7878,00	39%
	Nombre d'association des bénéficiaires des PI ayant les capacités d'assurer la gestion et l'entretien des infrastructures financées	nombre		23,00	14,00	61%	28,00	

Période du : 01 Janvier 2022 au 30 Juin 2022								
COMPOSANTE / SOUS COMPOSANTE	INDICATEUR	UNITE	Objectif fin projet	Objectifs PTBA 2022	Réalisations Année 2022, au 30 Juin 2022	Taux de réalisation/ PTBA 2022	Réalisations cumulées au 31 Juin 2022	Taux (%) cibles fin programme
	Nombre des EAF membre AUE ayant adoptées les techniques améliorées SRI/SRA	nombre	70 000	8 500	180,00	2%	9765,00	14%
Activité 1.1.6. Identification des pôles de développement et élaboration des schémas d'aménagements	Pôles de développements identifiés	nombre	24				40,00	167%
	Schémas d'aménagement réalisés et plan de renforcement des OP élaborés	nombre	24				24,00	100%
Activité 1.1.7. Diffusion des technologies de micro-irrigation : Kits SMI	Nombre d'EAF bénéficiaires des parcelles irriguées par le SMI	nombre	18 000	4000	705,00	18%	6779,00	38%
	Superficie de terrains irrigués avec systèmes de micro irrigation inovantes	ha	2393	10	6,35	64%	38,38	2%
	Nombre de kits de micro-irrigation diffusés et opérationnel	Nombre	2000	200	67,00	34%	327,00	16%
Activité 1.1.8. Mise en place des infrastructures hydraulique pastorale	Nombre de points d'eau avec abreuvoirs construits	Nombre	300	130	20	15%	77,00	26%
	Nombre des REEPS installés	Nombre	240	25	1	4%	12,00	5%
	Nombre d'EAF/éleveurs bénéficiaires des infrastructures pastorales construites	Nombre		7000	0	0%	2083,00	
Activité 1.1.9. Production de fourrage résilient et diffusion des techniques agroécologiques	Superficie emblavée en cultures fourragères	ha	2500				0,00	0%
	Superficie des blocs agroécologiques installées	ha	5000	1500	293,26	20%	762,38	15%
Sous composante 1.2 : ACCES DE PROXIMITE A DES RESEAUX D'INTRANTS AGRICOLES						33%		24%
Activité 1.2.1.: Accès aux semences et matériels végétale de qualité	Nombre de PMS / Pépiniériste/Apiculteurs de reines appuyés	Nombre	1400	798	431,00	54%	1238,00	88%
	PMS (H, F, f, J)	Nombre		583	368,00	63%	1067,00	
	Pépiniériste (H, F, f, J)	Nombre		75	15	20%	75,00	
	Eleveurs des reines (H, F, f, J)	Nombre		140	48	34%	96,00	
	Superficie emblavée en semences de démarrage (pré-base, base, R1) par les PMS	ha	2 000	54	23,04	43%	656,38	33%

Période du : 01 Janvier 2022 au 30 Juin 2022								
COMPOSANTE / SOUS COMPOSANTE	INDICATEUR	UNITE	Objectif fin projet	Objectifs PTBA 2022	Réalisations Année 2022, au 30 Juin 2022	Taux de réalisation/ PTBA 2022	Réalisations cumulées au 31 Juin 2022	Taux (%) cibles fin programme
	Nombre de MP/PP des centres de multiplicateur des semences et GPS financés via FDA	nombre					7,00	
	Centres CMS	nombre	20	2	0,00	0%	3,00	
	GPS	nombre		3	3,00	100%	3,00	
	OPR producteurs de semences	nombre	64	24	4	17%	8,00	
	Quantité de semences et matériel végétale produites par les PMS			401	137,02	34%	574,31	
	Semences RIZ	tonnes		318	111,02	35%	466,23	
	Semences Maïs	tonnes		63	19,00	30%	94,00	
	Semences arachide	tonnes		20	7,00	35%	13,70	
	Plantules de caféiers	pieds		525000	223 162	43%	793446,00	
	Semence Oignon	kg		0	0		140,00	
	Boutures de manioc	boutures		370000	0,00	0%	0,00	
	Superficie emblavée avec les semences améliorées produites par les PMS	ha	151 500	3590	1731,50	48%	8058,35	5%
	<i>RIZ</i>	ha		2 778	1602,50	58%	7009,35	
	<i>Maïs</i>	ha		800	129,00	16%	1049,00	
	<i>Arachide</i>	ha		0	0,00		0,00	
	<i>Oignon</i>	ha		140	0,00	0%	0,00	
	<i>Café (nombre de pieds)</i>	pieds plantés		0	0		339426,00	
	Nombre des EAF bénéficiaires utilisant des semences de qualité et améliorées (H, F, f, J)	nombre	260 000	16700	3777,00	23%	51 532,00	20%
	<i>RIZ</i>	nombre		12140	3 777,00		34849,00	
	<i>Maïs</i>	nombre		4000	0		5100,00	
	<i>Arachide</i>	nombre					1089,00	
	<i>Oignon</i>	nombre		560	0		1140,00	
	<i>Manioc (boutures)</i>	nombre					4971,00	
	<i>Café</i>	nombre					4383,00	

Période du : 01 Janvier 2022 au 30 Juin 2022								
COMPOSANTE / SOUS COMPOSANTE	INDICATEUR	UNITE	Objectif fin projet	Objectifs PTBA 2022	Réalisations Année 2022, au 30 Juin 2022	Taux de réalisation/ PTBA 2022	Réalisations cumulées au 31 Juin 2022	Taux (%) cibles fin programme
Activité 1.2.2. Stockage et Sécurisation des semences par l'installation des banques de semences	Nombre de banques de semences installées et opérationnelles	nombre					0,00	
	Quantité de semences stockées	tonnes					216,00	
	Nombre d'OP (plateforme, OPR, GPS) appuyée dans la gestion des banques de semences	nombre					0,00	
Activité 1.2.3: Appuis au développement des services de proximités de distribution des intrants et des matériels agricoles	Nombre de boutiques d'intrants installées et opérationnelles (= DMM)	nombre	41	15	0,00	0%	1,00	2%
	Nombre de fabricants locaux des matériels agricoles appuyés	nombre	41	10	0	0%	0,00	0%
	Nombre d'emplois créés pour les jeunes (Emploi jeunes)	nombre	200	50	0	0%	0,00	0%
Activité 1.2.4. Test et promotion des espèces/variétés performantes et des machinismes agricoles adaptés et résilient	Type de matériels adaptées et diffusées	nombre		3	2	67%	4,00	
	Test des variétés performantes et résilientes	nombre	5	1	1	100%	2,00	40%
	Nombre d'espèces/variétés enregistrées au registre régionaux des semences SQD	nombre		1	0	0%	0,00	
	Superficie traitée (chenille légionnaire, varoase)	ha					0,00	
Sous Composante 1.3: APPUI-CONSEIL AGRICOLE DE PROXIMITE ET EDUCATION NUTRITIONNELLE.						40%		81%
Activité 1.3.1. Appui conseil de proximités à travers les CEP et FEP	Nombre de sites de diffusion mise en place (CEP/FEP)	nombre	2400	1647	644,00	39%	1551,00	65%
	CEP	nombre		1318	558,00	42%	1294,00	
	<i>CEP RIZ</i>	nombre		534	361,00	68%	740,00	
	<i>CEP Maïs</i>	nombre		109	111,00	102%	208,00	
	<i>CEP Manioc</i>	nombre		55	31,00	56%	31,00	
	<i>CEP Arachide</i>	nombre		80	25,00	31%	56,00	
	<i>CEP Oignon</i>	nombre		35	30	86%	60,00	
	<i>CEP Café</i>	nombre		505	0	0%	199,00	
	FEP	nombre		329	86,00	26%	257,00	
	<i>FEP Caprin</i>	nombre		85	0,00	0%	37,00	
	<i>FEP Miel</i>	nombre		244	86	35%	220,00	

Période du : 01 Janvier 2022 au 30 Juin 2022									
COMPOSANTE / SOUS COMPOSANTE	INDICATEUR	UNITE	Objectif fin projet	Objectifs PTBA 2022	Réalisations Année 2022, au 30 Juin 2022	Taux de réalisation/ PTBA 2022	Réalisations cumulées au 31 Juin 2022	Taux (%) cibles fin programme	
	Nombre de EAF apprenant aux activités développées au niveau des CEP/FEP	nombre	60 000	40 000	6 390,00	16%	27 720,00	46%	
	Nombre de EAF pratiquant les techniques améliorées diffusées au niveau des CEP/FEP	Nombre	60 000	18 176	6 984,00	38%	26 826,00	45%	
Activité 1.3.4. Renforcement des capacités et autonomisation des jeunes et femmes leaders	Nombre de femmes et jeunes formés en socio-organisation, en leadership et en gestion	Nombre	2 400	1180	467,00	40%	5 680,00	237%	
	<i>Femmes</i>	Nombre	2 400	885	282,00				
	<i>Jeunes</i>	Nombre	2 400	295	185,00				
Activité 1.3.5: Promotion de l'éducation nutritionnelle	Nombre d'EAF touchées par les activités d'éducation nutritionnelle	nombre	270 000	41860	12 095,00	29%	38 121,00	14%	
	<i>Homme</i>	nombre		10 465,00	531,00				
	<i>Femme</i>	nombre		31 395,00	11564,00				
	<i>Femmes enceintes</i>	nombre	60 750	168	547,00				
	<i>Femmes allaitantes</i>	nombre	60 750	4 751	6803,00				
	<i>Enfants moins de 5 ans</i>	nombre	243 000	960	8940,00				
	<i>Jeune (moins de 35 ans h et F)</i>	nombre		12 558,00	1173,00				
	Nombre de femmes et jeunes adoptants les techniques de conservation et la transformation des aliments	nombre			21 900,00	467,00	2%	2 893,00	
	<i>Femmes</i>	nombre			16 900,00	282,00			
	<i>Jeunes</i>	nombre			5 000,00	185,00			
	Nombre de sites d'éducation nutritionnelle mise en place au niveau des pôles	nombre			582	435,00	75%	925	
	Nombre d'agents communautaires appuyées				613	435	71%		
	<i>ACN Femme</i>	nombre			550	372,00			
	<i>ACN Jeune</i>	nombre			63	63,00			
Nombre des jardins potagers installés	nombre			200	0,00	0%	145		

Période du : 01 Janvier 2022 au 30 Juin 2022								
COMPOSANTE / SOUS COMPOSANTE	INDICATEUR	UNITE	Objectif fin projet	Objectifs PTBA 2022	Réalisations Année 2022, au 30 Juin 2022	Taux de réalisation/ PTBA 2022	Réalisations cumulées au 31 Juin 2022	Taux (%) cibles fin programme
Composante 2 : Développement des filières inclusives						20%		29%
Sous Composante 2.1 : RENFORCEMENT DE L'ORGANISATION DES PRODUCTEURS POUR L'ACCES AUX MARCHES ET DEVELOPPEMENT DES PARTENARIATS ENTRE LES ORGANISATIONS DE PRODUCTIONS (OP)- LES OPERATEURS DE MARCHES OM						31%		37%
Activité 2.1.1. Mise en place couple OP-OM	Nombre de plan d'investissement de filière élaboré et validé	Nombre		3	3,00	100%	8	
	Nombre d'équipes DAC et AC opérationnelles	Nombre						
	Nombre de contrats passés entre OP et OM	Nombre	480	54	15,00	28%	78	16%
	Quantités de produits vendu via vente groupée	tonne		12 575	2366,00	19%	12 226,00	
	Nombre des EAF impliquées dans les ventes groupés avec les OM (H, F, f, J)	Nombre	100 000	5 270	3863,00	73%	17 127,00	17%
	Nombre d'événements B to B organisés	Nombre		30	11,00	37%	27	
	Nombre d'événements économiques (foire,)	Nombre		14	5,00	36%	20	
	Valeur annuelle des produits des EAF commercialisés dans le cadre des partenariats OP/OM (USAID)	USD	5 000 000	3 200 000	1 029 437,00	32%		0%
Activité 2.1.2: Renforcement des OP pour qu'elles rendent des services économiques à leurs membres	Nombre d'OPB/Union structurées/rédynamisées et formées	Nombre	2000	1850	699,00	38%	2554	128%
	Nombre de structuration et renforcement des OPR	Nombre		18	3,00	17%	21	
	Nombre de DIP des OPR réalisés	Nombre		18	0	0%	2	
	Nombre de MP/PP des OP financés	Nombre					2	
	Nombre EAF membres des OP	Nombre	260 000	65000	14 350	22%	57003	22%
Activité 2.1.3. Mise en place, redynamisation et appui à la gouvernance des plateformes filières	Nombre de plateformes filières opérationnelles	Nombre		5	2	40%	6	
	Nombre de plans d'actions annuelles des plates formes mises en œuvre	Nombre		5	0,00	0%	3	
	Nombre de DIP réalisés	Nombre		5	0	0%	1	

Période du : 01 Janvier 2022 au 30 Juin 2022								
COMPOSANTE / SOUS COMPOSANTE	INDICATEUR	UNITE	Objectif fin projet	Objectifs PTBA 2022	Réalisations Année 2022, au 30 Juin 2022	Taux de réalisation/ PTBA 2022	Réalisations cumulées au 31 Juin 2022	Taux (%) cibles fin programme
Sous Composante 2.2 : ACCES AU FINANCEMENT						24%		
Activité 2.2.1. Facilitation de l'accès et de l'utilisation des produits et services financiers adaptés aux EAF niveau 1 et 2	Nombre des EAF accédants aux services et produits développés par les IMF	Nombre	160000					
	Nombre des EAF accédants aux crédits IMF	Nombre						
Activité 2.2.2 : Développement des produits financiers adaptés aux groupes vulnérables	Nombre de groupes GVEC constitués	Nombre	5 750	1570	511,00	33%	648	11%
	Nombre de EAF membres des GVEC	Nombre	86 250	25000	9898,00	40%	9 898	11%
	Nombre de EAF bénéficiaires des crédits au niveau des GVEC	Nombre		17500	4808,00	27%	4 808	
	Nombre des groupes MCV bénéficiaires des micro-subventions	Nombre	5 250	850	83,00	10%	1 437	27%
	Nombre de EAF bénéficiaires des micro-subventions à travers le mécanisme MCV	Nombre	90 000	21250	2 030,00	10%	26 979	30%
Sous Composante 2.3: DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES POST RECOLTES ET D'ACCES AUX MARCHES						5%		21%
Activité 2.3.1. Réhabilitation/construction des infrastructures de postes récoltes	Nombre de magasin de stockage construit ou réhabilité hors FDA	Nombre	100	7	0,00	0%	10	10%
	Capacité de stockage mise à disposition des EAF hors FDA	tonne	10 000	700	0	0%	1 000	10%
	Nombre de OP bénéficiaires ayant les capacités de gérer les infrastructures de stockage financées	nombre	50	7	0,00	0%	10,00	20%
	Nombre de magasin de stockage construit ou réhabilité (via FDA)	nombre	440	4	0,00	0%	16,00	4%
	Capacité de stockage mise à disposition des EAF (via FDA)	tonne	15400	145	0	0%	560	4%
	Nombre des équipements de stockage diffusés (FDA)	Nombre	430					

Période du : 01 Janvier 2022 au 30 Juin 2022								
COMPOSANTE / SOUS COMPOSANTE	INDICATEUR	UNITE	Objectif fin projet	Objectifs PTBA 2022	Réalisations Année 2022, au 30 Juin 2022	Taux de réalisation/ PTBA 2022	Réalisations cumulées au 31 Juin 2022	Taux (%) cibles fin programme
	Nombre d'équipements améliorant les opérations de post récoltes diffusés (FDA)	Nombre	536					
	Nombre des unités de transformations installées ou rédynamisées	Nombre	29	13	5	38%	25	86%
Activité 2.3.2. Soutien à l'amélioration de l'accès aux marchés	Nombre de centres de collecte opérationnels		45					
	Longueurs des pistes rurales étudiées	km	750	228	0,00	0%	224,47	30%
Activité 2.3.3 : Désenclavement des pôles de productions	Longueurs des pistes réhabilitées	km	750	306	0,00	0%	52,00	7%
	Nombre de sessions de formation des bénéficiaires HIMO et des collectivités sur l'entretien des pistes réalisées	Nombre	26				5,00	19%
Composante 3: Appui institutionnel, engagement politique, coordination et gestion des ressources du Programme						32%		52%
Sous-composante 3.1. Appui institutionnel et coordination du programme						38%		52%
Activité 3.1.1. Appui CA TTM et 7 TTMR	Réhabilitation des bureaux des TTMR	Nombre	8	1	1	100%	8	100%
	Financement des PP des TTM/TTMR et OPF	Nombre	24					
Activité 3.1.2. Renforcement de capacité des institutions publiques nationales	Convention signée avec DOPAB sur les études et orientations stratégiques (CGEAF, SSA, CSA, PPPP, TTM-FCCI)	Nombre	6	1	0	0%		
	Convention signée avec la direction statistique du MAEP	Nombre	2					
	Convention signée avec DPV la lutte contre chenille légionnaire	Nombre	6	1	0	0%	1	17%
	Appui MAEP pilotage et dialogue politique	Nombre	5	2	1	50%	2	40%
Sous composante 3.2 : Coordination, gestion et suivi évaluation						26%		

Période du : 01 Janvier 2022 au 30 Juin 2022									
COMPOSANTE / SOUS COMPOSANTE	INDICATEUR	UNITE	Objectif fin projet	Objectifs PTBA 2022	Réalisations Année 2022, au 30 Juin 2022	Taux de réalisation/ PTBA 2022	Réalisations cumulées au 31 Juin 2022	Taux (%) cibles fin programme	
Activités 3.2.1. Coordination et gestion administrative, technique et financière du programme	Elaboration/mise à jour du manuel de procédures administratives et financières	Nombre	3						
	Système de gestion comptable et financière opérationnel	Nombre	1						
	Réunion de coordination et regroupement interne	Nombre	20						
	Réunion du comité de pilotage du programme	Nombre	20	11	3	27%	14	70%	
	<i>National</i>				2	1	50%	3	
<i>Régional</i>				9	7	78%	16		
Activités 3.2.2. Suivi évaluation des activités et des résultats du programme	Elaboration du manuel/mise à jour	Nombre	2	1	0	0%	1	50%	
	Mise en place/alimentation d'une base de données informatisées des EAF/OP	Nombre	2	1	0	0%	0	0%	
	Mise en place/alimentation d'un système d'information géographique	Nombre							
	Renforcement du système SE des partenaires	Nombre	6	2	1	50%	2	33%	
	Nombre de mission de supervision effectuée par FIDA	Nombre	10	1			3	30%	
	Capitalisation des données de références				1	0	0%	1	
	Elaboration stratégie de communication		2				1	50%	
	Elaboration des stratégies de genres du Programme		2	1	0	0%	0	0%	

Avancement des activités du PTBA



Investir dans les populations rurales

Madagascar

Programme de développement de filières agricoles inclusives

Rapport de supervision

Appendice 3: Respect des dispositions juridiques: état de l'exécution

Dates de mission: 18 au 31 juillet 2022

Date du document: 06/10/2022

Identifiant du projet 2000001492

Numéro du rapport: 6193-MG

Afrique orientale et australe
Département de la gestion des programmes

Appendice 3: Respect des dispositions juridiques: état de l'exécution

Section	Covenant	Objectif/date prévue	État de conformité / Date	Remarques/Observations
Accord de financement : Section 7.01 Exécution du projet (paragraphe b- ii)	Au plus tard 60 jours avant le début de chaque exercice, le PTBA provisoire est à soumettre au FIDA pour examen.	Annuel - Deadline: 31 Octobre	Non respecté	Délai de soumission non respecté. PTBA envoyé vers le 23 Décembre 2021.
Accord de financement : Section 9.02 États financiers	Remet au Fonds des états financiers détaillés des opérations, des ressources et des dépenses relatives au projet dans un délai de 4 mois après la clôture de l'année fiscale.	Annuel - Deadline: 30 Avril	Respecté	Rapports financiers transmis au FIDA le 04 Avril 2022.
Accord de financement : Clause particulière - annexe 3 – recrutement.	Le personnel du programme est soumis à une évaluation annuelle de performance.	Annuel	Respecté	Évaluation de performance des staffs effectuée en 2022 (échantillonnage de 3 staffs par bureau)
Lettre à l'emprunteur – Paragraphe A-7	Les demandes de retrait anticipé doivent couvrir au moins trente pourcent (30%) de l'allocation autorisée mentionnée dans le paragraphe 15, ou bien correspondre à 90 jours de dépenses éligibles engagées à partir du compte désigné, selon le cas de figure se présentant en premier lieu.	Chaque 90 jours	Non fait	Précédente demande de retrait datée du 15 avril 2022 pour le Prêt 2128.
Lettre à l'emprunteur: Procédures de décaissement - Paragraphe A-8	Seuil de 100.000 USD pour les demandes de paiement direct non respecté.	Continu	Non respecté	Deux DPD (n°26 et 27) inférieures à 100.000 USD soumises sur OFID au cours de la période de la mission (Novembre 2021 à Juillet 2022).
Lettre à l'emprunteur: Section B. Relevé des dépenses et pièces justificatives - Paragraphe B-10	Relevé des dépenses inférieures à 75.000 USD pour la facture ou le contrat dans son entièreté: utilisation du formulaire 102 dans lequel sont détaillées les dépenses par catégorie, signée par le RAF de l'UCP, le CN de l'UCP et le représentant autorisé du MFB. Pour les dépenses supérieures à 75.000 USD, les pièces justificatives doivent être jointes en complément.	À chaque DRF. NB : Il n'y aura plus de relevé de dépenses avec le mécanisme de retrait de fonds basé sur le rapport financier	Non respecté	Dans le formulaire 102: DRF41, dépense n° 164 - le montant total de la convention dépasse les 75.000 USD.



Investir dans les populations rurales

Madagascar

Programme de développement de filières agricoles inclusives

Rapport de supervision

Appendice 4: Analyse technique de fond

Dates de mission: 18 au 31 juillet 2022

Date du document: 06/10/2022

Identifiant du projet 2000001492

Numéro du rapport: 6193-MG

Afrique orientale et australe
Département de la gestion des programmes

Appendice 4: Analyse technique de fond

Établissement de partenariats

Nom du partenaire (possibilité d'inclure les réseaux, les partenariats multipartites, etc.)	Détails du partenariat <i>Indiquer s'il s'agit d'une ONG locale ou internationale, d'une entité des Nations Unies, d'un organisme gouvernemental, etc. Le partenariat repose-t-il sur un accord écrit? Fournir tout détail supplémentaire sur le partenariat.</i>
Partenaires de cofinancement	
FAO	Formation Rural Invest, SISSAV (convention au niveau national).
Partenaires en matière de gestion des savoirs et d'élaboration des politiques	
GIZ	Renforcement de capacité sur l'approche Farmer Business School (FBS).
IFAD	Renforcement de capacité sur l'approche Gender Action Learning System (GALS).
DRAE	Protocole de collaboration avec les 3 DRAE de la CIR FNR : <ul style="list-style-type: none"> - L'appui à la coordination des interventions des partenaires - La participation à l'identification des infrastructures structurantes - La participation sur le suivi, contrôle des travaux et autres activités - La Participation aux réceptions des travaux (Périmètre Irrigué, magasins, unités de transformation...) - Suivi et accompagnement des bénéficiaires sur l'utilisation des matériels agricoles - L'animation sur la réalisation d'un dialogue concernant la filière semence - La vulgarisation technique de culture améliorée - La mise en place d'une stratégie de lutte contre les ravageurs - L'agrément des PMS par pôle de production - Le contrôle et certification des semences produites par les PMS - La structuration, formation et renforcement de capacités des organisations de producteur (OP) et des acteurs filières - Accompagnement de l'émergence de la plateforme filière - Suivi et accompagnement des bénéficiaires des mécanismes spécifiques (MCV, GVEC) - L'appui à la gestion de post-récolte au niveau des OP - La participation aux événements économiques - La réalisation de sondage de rendement, recensement Agricoles, catégorisation producteurs...)
DREDD	Convention avec les 3 DREDD pour le reboisement autour des périmètres réhabilités "PROTECTION DES BASSINS VERSANTS PAR/ LUTTE ANTI EROSIVE ET REBOISEMENT DE PROTECTION"
FOFIFA-OPR FIMPAVA	Convention de collaboration pour le processus d'homologation de la variété "Mangafototra" en vue d'inscrire dans le CNEV.
FOFIFA-SOC DRAE-OPR FAFIAM-FIMPAVA	Convention de collaboration pour la production de semences de bases : <ul style="list-style-type: none"> - FOFIFA : mandataire, - SOC DRAE : contrôle de la production et de la certification, - OPR FAFIAM-FIMPAVA : encadrement semencier.
FOFIFA-KOLOAINA	Convention pour la mise en place de parc à bois manioc (enc ours de preparation).
Secteur privé	
AFAFI-CFFAMMA	Collaboration avec la société AFAFI pour l'adaptation de la repiqueuse manuelle, destinés aux CEP en partenariat avec CFFAMMA et Lycée Technique de Beravina.
STOI	Couplage pour la filière maïs (avance en intrants : semence et engrais),
TOZZI GREEN	Couplage pour la filière maïs (avance en semence et labour),
AIKKO	Couplage pour la filière haricot (avance en intrants : semence et produits phyto selon les besoins),
Partenaires de coordination ou d'exécution	
TTMR	Convention pour le portage des 98 CGEAF au niveau des 3 régions (Conseil de Gestion des Exploitations Familiales) (encadrement de proximité).
CCI	Appui à la mise en relation organisation des producteurs OP/ Opérateurs de Marchés OM à travers le Dispositif d'Animation Commerciale (DAC) au niveau des 3 régions.
ORN (Office Régional de la Nutrition)	<ul style="list-style-type: none"> - Convention avec l'ONN/ORN Amoron'i Mania pour : (1) le développement de modules, renforcement des capacités et action sur la nutrition, et (2) mise en place MCV– Filières poulet gasy - CUMA - Convention avec l'ONN/ORN Haute Matsiatra pour : (1) le développement de modules, renforcement des capacités et action sur la nutrition, et (2) mise en place MCV– Filières poulet gasy – patate douce à chair orange – haricot rouge marbré – haricot rouge sang de bœuf - CUMA - Convention avec l'ONN/ORN IHOROMBE pour : (1) le développement de modules, renforcement des capacités et action sur la nutrition, et (2) mise en place MCV– Filières poulet gasy – patate douce à chair orange – haricot rouge marbré – haricot rouge sang de bœuf – production de farine bio-fortifiées
OPR FAFIAM, SOAMITAMBATRA, CRAM, SAHI, FIMPAVA,	Production de semences certifiées riz en collaboration avec SOC DRAE.

OPR CPM, SGM,	Production de semences certifiées maïs en collaboration avec SOC DRAE.
OPR FIMPAO,	Production de semences SQD oignon en collaboration avec SOC DRAE.
PAPRIZ II, OPR FRKH, FIKOVAMA, SAHI, FIMPAO, FIMPAVA,	Convention pour la consolidation et animation des Champs Ecole Paysans Riz.
OPR CPM, FIKOVAMA, SAHI SGM,	Convention pour la consolidation et animation des Champs Ecole Paysans Maïs.
OPR MAMY, TIAMAMY, FIMPITA, SOATANTELY,	Convention pour la consolidation et animation des Ferme Ecole Paysans Miel.
OPR FIMPAO,	Convention pour la consolidation et animation des Champs Ecole Paysans Oignon.
Lova Ressources Vertes, Cellule d'Appui FIVOY	Convention pour le renforcement de capacité sur l'autonomisation et l'émergence des femmes et jeunes leaders dans les régions Amoron'i Mania et Haute Matsiatra.

Note technique sur la Stratégie Commerciale

Le plan de mise à niveau est un outil qui traduit les conditions requises pour satisfaire les demandes des marchés. Ces demandes exprimées par les OM, comprennent essentiellement des éléments caractéristiques des produits (normes, calibres dimension, couleurs, calibre, taux d'humidité, teneur en différentes composantes et/ou éléments etc...). C'est un document qui servira de base de négociations entre les OP et les OM. Cela rassure les deux parties à honorer leur engagement respectif. C'est un cahier de charge qui précise le partage des responsabilités et la répartition des tâches. Et enfin, le plan de mise à niveau devrait être la base de la planification de la composante 2. (PTBA = sommes de plans de mise à niveau. + Alpha).

Quelques éléments indicatifs de la Stratégie Commerciale

Segmentation des marchés

Certaines filières de DEFIS peuvent être orientées à des segments de marchés rémunérateurs

Maïs : alimentation humaine, alimentation animale

Café : poudre de café torréfié ou café moulu, grain de café séché par voie humide, grain de café par voie sèche, café soluble

Miel : miel mono floral, miel multi floral

Sorgho, Arachide

La régulation de stock : faute de pouvoir dessaisonner la production, la possibilité de décaler la commercialisation par la régulation des stocks, est envisageable. C'est le cas des filière Riz, maïs, et même le café ???

Les infrastructures de stockage, celles de traitements et de transformation permettent de maintenir/préserver un certain niveau de qualité des produits mais également elles permettent de réguler les marchés. Elles génèrent une marge rémunératrice de la qualité par la réduction des pertes post récoltes car avec ces infrastructures, la chaîne de valeur est prolongée à l'amont, niveau Producteurs.

Prolongement en amont, des maillons de la chaîne de valeur

Les principaux prolongements envisageables seront : le séchage ; le conditionnement (sac de riz) , le calibrage, le triage, etc... (ex : maïs, café, ...) ; l'extraction de miel par centrifugeuse ; la transformation telle que le modèle de traitement par voie humide du café,...

Mécanisme du fonds d'appui à la commercialisation agricole

« Expérience PACPA/RPSF » :

Le PACPA est un Projet d'Urgence post-COVID, mis en œuvre par DEFIS dans la partie Sud de Madagascar et par PROSPERER dans la partie centre (Analamanga). L'appui à la commercialisation des produits Agricoles en est l'une des composantes. Il s'agit de faciliter le stockage, la collecte et l'acheminement des produits dans les agglomérations. PACPA déploie de fonds de préfinancement. C'est un fonds revolving délivré aux demandeurs par des IMF partenaires tels que les Coopératives, les transporteurs/collecteurs et/ou le secteur privé.

Production de semences

Cadrée par la stratégie de semences : en établir un plan opérationnel

Infrastructures

Gestion et exploitation

La gestions, l'exploitation et l'entretien des infrastructures, requièrent un certain niveau de maturité des OP bénéficiaires. L'encadrement par les CGEAF et par l'équipe du Programme, en partenariat avec les DRICC et DRAE nécessite une coordination adéquate pour une bonne synergie efficace et efficiente d'une part et d'autre part, la valorisation des infrastructures de productions telles que les barrages hydro-agricoles, est conditionnée par l'exploitation optimale et rationnelle des superficies irriguées et irrigables.

Collaboration DEFIS/Gouvernorat

La collaboration avec les Régions (gouvernorat) est encouragée pour mutualiser l'utilisation des matériels et équipements de travaux publics en leur possession.



Investir dans les populations rurales

Madagascar

Programme de développement de filières agricoles inclusives

Rapport de supervision

Appendice 5: Préparation et planification de la mission, mandat, calendrier et personnes rencontrées

Dates de mission: 18 au 31 juillet 2022

Date du document: 06/10/2022

Identifiant du projet 2000001492

Numéro du rapport: 6193-MG

Afrique orientale et australe
Département de la gestion des programmes

Appendice 5: Préparation et planification de la mission, mandat, calendrier et personnes rencontrées

République de Madagascar Programme de Développement de Filières Agricoles Inclusives (DEFIS) Mission de supervision, du 18 au 31 juillet 2022 Termes de Référence

I- Contexte

- 1- Le Gouvernement de la République de Madagascar a obtenu un financement du FIDA (53 millions USD) sur l'allocation FIDA 10 et du Fonds de l'OPEP pour le développement international (20 millions USD) pour la mise en œuvre du Programme de Développement de Filières Agricoles Inclusives (DEFIS). Les contributions du Gouvernement et des bénéficiaires sont estimées, respectivement, à 33,7 millions USD et 14,3 millions USD. Le coût total de DEFIS, qui est d'environ 250 millions a prévu plusieurs co-financements dont un co-financement de la Banque Africaine de Développement d'un montant de 50 millions USD qui n'a pas pu être mobilisé après plusieurs concertations non concluantes. La structure de financement du projet sera ainsi revue avec une nouvelle prévision de (i) cofinancement du Fonds Vert pour le Climat, initialement prévu à 15 millions USD, a été haussé à 53,861,000 USD dans la proposition finale soumise au FVC en avril 2020 ; (ii) un financement additionnel sur les ressources du FIDA11 de l'ordre de 83,5 millions USD, contre le montant initial de 64 millions USD.
- 2- L'objectif global du DEFIS est d'améliorer durablement les revenus et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ruraux vulnérables dans les zones d'intervention, la transformation des agricultures familiales par l'adoption à grande échelle de systèmes de production performants et résilients, et l'intégration des EAF dans des filières rémunératrices. Les zones d'intervention de DEFIS sont 9 neuf régions du sud et du centre de Madagascar, à savoir : Androy, Anosy, Ihorombe, Haute Matsiatra, Amoron'i Mania, Vatovavy, Fitovinany, Atsimo Atsinanana, et Atsimo Andrefana.
- 3- La composante 1 vise l'amélioration de la productivité et de la résilience des systèmes de production agricole et d'élevage. Elle comprend des sous-composantes relatives à la mobilisation efficiente de l'eau, à l'accès de proximité des réseaux d'intrants et l'appui-conseil agricole de proximité et éducation nutritionnelles
- 4- La composante 2 consiste au développement des filières inclusives. Elle comporte 3 sous-composantes sur le renforcement de l'organisation des producteurs pour l'accès aux marchés et développement des partenariats OP-OM ; l'accès au financement et le développement des infrastructures post-recolte et d'accès aux marchés
- 5- La composante 3 concerne l'appui institutionnel et coordination du Programme, incluant la sous-composante visant la coordination, gestion et suivi-évaluation du Programme
- 6- DEFIS développe une stratégie d'intervention combinant l'approche d'investissements portés par la demande des organisateurs de producteurs et l'approche d'investissements structurants dans les pôles de développement et dans les filières de concentration.

2. Résumé des conclusions et recommandations de la mission de supervision du 01-16 juin 2021

- 7- La dernière mission de supervision a évoqué que l'exécution des activités en matière d'accès à l'eau, aux semences et au conseil agricole ont été mené à un rythme assez soutenu, constitue les avancées majeures de DEFIS. Un des résultats clés concerne aussi renforcement de capacités des OP rendant services économiques à leurs membres. Afin d'améliorer la performance et l'impact de DEFIS, les principales recommandations de la dernière mission de supervision sont les suivantes :
 - Prendre toutes les dispositions nécessaires pour lever promptement les contraintes entravant l'accès aux financements approuvés par le FIDA
 - Renforcer les CGEAF, les techniciens et des TTM pour assurer la relève des fonctions et services des CSA, dans la mise en relation entre la demande et l'offre de services, la recherche de financement, l'appui à la maîtrise d'ouvrage, la structuration et la demande et le développement de l'offre, la diffusion d'informations technico-économiques

- Diligenter la réforme du TTM et TTMR en chambre d'agriculture
- Renforcer les capacités de l'ONN et ORN et mieux valoriser les canaux de sensibilisation sur la nutrition
- Investir dans l'amélioration de la qualité du dispositif du suivi-évaluation de DEFIS
- Renforcer la coordination et la planification avec les FDAR et CIR DEFIS pour assurer une meilleure synergie entre les investissements à la demande et les investissements structurants\
- Sur le cadre des 8 filières de concentration de DEFIS, adopter une démarche flexible vis-à-vis du nombre de filières de concentration à promouvoir par région en tenant compte de la faisabilité technique dans les pôles de développement, de la rentabilité, de l'existence de marché, de l'atteinte d'une masse critique de bénéficiaires et durabilité de l'environnement
- Compte tenu l'importance des investissements en cours dans le sous-secteur des semences, la mission invite DEFIS à mettre à jour la stratégie nationale des semences

3. Objectifs de la mission

- 8- Les objectifs de la présente mission de supervision du Programme DEFIS sont les suivants :
- Apprécier la mise en œuvre des recommandations de la dernière mission de supervision
 - Apprécier l'état d'avancement global (technique et fiduciaire) de DEFIS par rapport au DCP, au PTBA 2021, PTBA 2022
 - Apprécier l'entrée de DEFIS en phase de croisière suite à l'éligibilité du programme à la 2^{ème} allocation du FIDA
 - Apprécier l'alignement avec les stratégies et les politiques du MINAE, notamment par rapport au CSA, TTM et mécanisme de financement FDA
 - Mettre à jour les analyses des risques notamment celles liées au COVID-19 et la crise en Ukraine
 - Apprécier les activités liées à la relance post-sécheresse dans le sud et la synergie avec les RBA ainsi qu'avec les projets PACPA et PA2R
 - Alimenter les orientations sur la stratégie de pérennisation des impacts et des investissements
 - Evaluer le système de suivi-évaluation, de passation de marchés de DEFIS et proposer des recommandations

4. Composition de la mission

- 9- La mission de supervision travaillera en étroite collaboration avec l'UCP, les partenaires et les prestataires de services.
- 10- **M. Joseph Rostand Olinga Biwole, Directeur Pays ai. FIDA, Chef de mission.** Il sera responsable de la cohérence des recommandations de la mission. Sur la base de la contribution des membres de l'équipe d'appui, il sera responsable de la revue pour la cohérence de l'aide-mémoire et du rapport de la mission avant leurs finalisations. En outre, il sera spécifiquement chargé des aspects politiques et institutionnels et discutera avec les autorités impliquées dans la mise en œuvre du Projet et du programme pays du FIDA à Madagascar.
- 11- **M. Saliou Cherif Diallo. Consultant Agronome, Chargé de la coordination technique.** Il sera en charge de la coordination technique de la mission et assurera la coordination des travaux, des contributions des membres de l'équipe et de la production des livrables. Particulièrement, il devra : (i) faire le point sur l'exécution du Programme dans son ensemble, et apprécier l'entrée de DEFIS en phase de croisière suite à l'éligibilité du programme à la 2^{ème} allocation du FIDA ; (ii) Avec l'appui des autres membres de la mission, apprécier l'alignement avec les stratégies et les politiques du MINAE, notamment par rapport au CSA, TTM et mécanisme de financement FDA ; (iii) Identifier et analyser avec l'équipe du Programme et les membres de la mission, les contraintes techniques, financières et institutionnelles et formuler des recommandations ; (iv) Analyser l'engagement du Programme en termes d'appui institutionnel et d'appui au niveau des politiques nationales ; (v) Appréciera les innovations apportées ou mises en œuvre par le Programme ; (vi) Passer en revue la qualité de la gestion du Programme ; (vii) Proposer le draft d'aide-mémoire de la supervision sur la base des contributions des membres de la mission et des discussions avec le Ministère de Tutelle, d'autres partenaires ainsi que la Coordination du Programme ; (viii) Finaliser le rapport de supervision sur la base des contributions des membres de la mission et des échanges avec les acteurs. En outre, il aura spécifiquement la charge d'analyser la mise en œuvre de la sous-

composante 1.2 « Accès de proximité à des réseaux d'intrants pour l'agriculture et l'élevage » et de la sous-composante 1.3 « Appui-conseil agricole de proximité et éducation nutritionnelle ». Il y dressera alors les constats majeurs, approfondira les analyses et proposera des recommandations spécifiques en vue d'améliorer la performance du Programme.

12- M. Mika Manga, Consultant spécialiste en infrastructures rurales

Il sera en charge d'apprécier l'état d'avancement de la sous-composante 1.1 « Mobilisation efficiente de l'eau » et de la sous composante 2.3 « Développement des infrastructures post-récoltes et d'accès aux marchés », en collaboration avec les autres membres de la mission ; (ii) Passer en revue la réalisation des recommandations des missions de supervision et d'appui précédentes dans ces domaines spécifiques ; (iii) Apprécier le niveau de réalisation des investissements structurels en faveur de l'accès à l'eau, y compris l'hydraulique pastorale, ainsi que la qualité d'exécution, les caractéristiques techniques, des coûts et des délais de réalisation des investissements ; (iv) Évaluer la durabilité des ouvrages mis en place en tenant compte des appuis en renforcement des institutions locales chargées de leur gestion ; (v) Identifier et analyser avec l'équipe du Programme et les membres de la mission, les contraintes techniques, financières et institutionnelles et formuler des recommandations ; (vi) Contribuer à la mise à jour de la note PESEC en collaboration avec les membres de la mission ; (vii) Contribuer dans la rédaction de l'aide-mémoire et du rapport de supervision et ses annexes, suivant le format SMRO du FIDA

13- Mme. Brenda Akwanyi, Consultante en agriculture sensible à la nutrition. Elle sera en charge d'évaluer si les interventions en matière de nutrition sont mises en œuvre conformément aux PTBA ; d'évaluer l'adéquation et la qualité des interventions du projet, l'état d'avancement de la mise en œuvre des activités de nutrition prévues et la qualité de la mise en œuvre ; d'apprécier les capacités des partenaires de mise en œuvre des interventions de nutrition ; d'évaluer l'état d'avancement de la mise en œuvre des fonds supplémentaires NORAD par rapport au PTBA ; d'évaluer le niveau d'intégration des fonds supplémentaires du NORAD dans DEFIS ; de vérifier que la nutrition est intégrée dans tous les aspects du programme et évaluer si d'autres activités du programme ont des effets négatifs sur l'état nutritionnel de la population cible ; d'évaluer l'intégration de la nutrition avec d'autres thèmes d'intégration du FIDA pendant la mise en œuvre ; d'identifier les défis liés à la mise en œuvre et fournir un soutien technique et des conseils pratiques si nécessaire ; d'évaluer l'inclusion et la pertinence des indicateurs de nutrition dans le système de S&E et de connaissances et d'apprentissage ; de vérifier si les données sont régulièrement suivies et rapportées (y compris les rapports dans ORMS) ; d'évaluer l'intégration des indicateurs de financement supplémentaire de NORAD dans le plan et le système de S&E de DEFIS ; d'évaluer si les interventions du programme atteignent les groupes les plus vulnérables à la malnutrition, conformément aux outils développés ; d'évaluer dans quelle mesure les activités liées à la nutrition sont coordonnées avec d'autres secteurs et parties prenantes ; d'évaluer la performance des partenariats (le cas échéant) avec d'autres institutions mettant en œuvre des interventions similaires dans les zones DEFIS ; d'évaluer la gestion des connaissances liées à la nutrition par DEFIS.

14- M. Vladimir Ratsimandresy, Consultant spécialiste en chaîne de valeur. Il sera responsable de la revue de la composante 2 relatif au développement des filières inclusives. Il appréciera (i) les efforts de structurations des OP inclusives des groupes vulnérables, (ii) les investissements actuels et prévus en termes d'agriculture contractuelle, en lien avec les plans de développement des filières élaborés et les plans d'affaires associés ; (iii) les stratégies et actions de développement des plateformes par filière de concentration et par région ; (iv) la réactivité des différents prestataires et la qualité de participation des bénéficiaires ; (v) l'accès au financement » ainsi que de l'évaluation des micro-subsidies à travers le mécanisme de ciblage des plus vulnérables. Il passera en revue les investissements en renforcement des capacités et accès au marché à travers les financements du FDA. Il appréciera également les activités liées à la relance post-sécheresse dans le sud et la synergie avec les RBA ainsi qu'avec les projets PACPA et PA2R.

15- Mme Nivohary Ramarison, Country Programme Analyst du FIDA. Elle sera chargée d'examiner les activités liées aux procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC). Ses tâches spécifiques seront les suivantes: (i) évaluer la réalisation des

mesures prises pour gérer et minimiser les impacts des risques environnementaux, sociaux et climatiques identifiés; (ii) examiner la conformité des investissements avec la législation nationale, y compris le MECIE en collaboration avec les autres membres de la mission; (iii) analyser les actions entreprises pour renforcer l'intégration des questions d'environnement, de ressources naturelles et de changement climatique dans la mise en œuvre du projet ; (iv) fournir des orientations techniques visant à accélérer la mise en œuvre des activités relatives au PESEC.

- 16- **M. Ndriana Rahaga, Country Programme Analyst du FIDA.** Il aura la charge d'appuyer la mission dans la revue de la performance globale et de l'efficacité du Programme. Il contribuera notamment aux réflexions sur le ciblage, la synergie des interventions dans les pôles de développement, les appuis institutionnels à différents niveaux et la durabilité des bénéfices tirés du Programme. Il appuiera le coordonnateur technique dans la finalisation du rapport de supervision sur la base des contributions des membres de la mission et des échanges avec les acteurs.
- 17- **Mme. Tantely Randrianasolo, Coordonnateur de la CAPFIDA.** Elle analysera l'opérationnalisation du système de suivi-évaluation du Programme DEFIS à tous les niveaux (national, régional, partenaires, etc.) et son niveau d'exploitation, en vue de proposer des améliorations. Elle analysera également la stratégie de communication développée par le projet et appréciera les différents outils d'information-communication utilisés. Elle sera responsable de l'analyse des actions entreprises pour renforcer l'intégration des thématiques transversales dans la mise en œuvre du projet pour les aspects genre et ciblage des jeunes. En outre, elle appréciera la stratégie de DEFIS en matière de mise en l'échelle des bonnes pratiques générées au sein du Programme FIDA à Madagascar et proposera également des actions concrètes pour la valorisation des différentes notes de capitalisation produites par la CAPFIDA dans la mise en œuvre du projet. Elle évaluera les actions prévues et engagées en matière de gestion et de diffusion des savoirs.
- 18- **Messieurs Ngor Sene et Mandimby Ramilison, consultants en gestion financière.** Ils apprécieront la gestion administrative et financière du programme dans son ensemble, et évalueront l'état d'avancement fiduciaire par rapport au DCP, au PTBA 2021 et PTBA 2022. Ils contribueront à la rédaction de l'Aide-Mémoire et du rapport de supervision ainsi que les annexes en lien avec la gestion financière et administrative et tout document relatif à la mission.
- 19- **M. Gérard Agbota, Spécialiste en Gestion des Ressources Humaines (participera du 25 juillet au 3 août 2022).** Il se chargera de faire des propositions pour l'harmonisation des traitements salariaux du personnel des projets et programmes financés par le FIDA à Madagascar ainsi que de la CAPFIDA. Pour ce faire, il procédera par (i) une évaluation comparative de la grille des rémunérations et les autres avantages versés au personnel des projets et programmes financés par le FIDA avec ceux en vigueur au sein des partenaires au développement basés à Madagascar; (ii) une analyse comparative de régime de traitement : salarié/consultant par rapport au volume de la masse salariale. Le consultant fera une étude qualitative de chaque régime et intégrera ces paramètres dans l'analyse (assurance maladie, régime de retraite, ...); (iii) une proposition de mise à jour du barème de rémunérations octroyées au personnel sous contrat avec les projets et programmes financés par le FIDA ; (iv) une proposition de mécanisme d'actualisation tenant compte de la situation de l'inflation, de l'ancienneté et des performances de chaque catégorie d'agent. Le consultant fera également une revue des dossiers en cours sur les recrutements au sein du Programme et fera une proposition méthodologique harmonisée pour toutes les activités de recrutement au sein du portefeuille FIDA à Madagascar.
- 20- **M. Rafik Rdhaounia, Consultant en passation de marché.** Il fera une revue de la passation des marchés au sein du projet, à travers des termes de référence spécifiques. Il contribuera dans la rédaction de l'Aide-Mémoire et du rapport de supervision ainsi que les annexes en lien avec la passation de marché et tout document relatif à la mission (voir Annexe 2).
- 21- Tous les membres de la mission (i) passeront en revue la mise en œuvre des recommandations de la dernière mission de supervision ; (ii) alimenteront les orientations sur la stratégie de pérennisation des impacts et des investissements ; (iii) contribueront à l'Aide-mémoire et au

rapport de supervision, en apportant les détails techniques dans les Appendices et mettront à jour l'IPRM.

5. Organisation de la mission

- 22- La mission travaillera en étroite collaboration avec les équipes en charge de la coordination et de la mise en œuvre du Projet. La mission organisera, des séances de travail présentes ou virtuelles, le cas échéant, avec les différentes parties prenantes. Cela afin d'apprécier les différents engagements et réalisations dans l'exécution du projet dans son ensemble et identifier les contraintes et solutions pour accroître son efficacité et sa pertinence.
- 23- Les membres de la mission discuteront et fixeront avec le Ministère de tutelle et l'équipe du projet, les recommandations, les mesures convenues, les responsabilités de mise en œuvre et les dates convenues pour leur concrétisation.
- 24- Les membres de la mission seront accompagnés par les cadres désignés par leur tutelle. En relation avec les membres de la mission, ils participeront aux travaux sur le terrain et partageront avec eux, les principales observations et recommandations pour mener le projet à terme.

6- Produits livrables

- 25- Un Aide-mémoire sera présenté au Ministère de tutelle et aux partenaires de mise en œuvre pour la restitution de la mission. Il sera finalisé par le chef de mission et le coordonnateur technique sur la base des contributions de chaque membre de la mission.
- 26- À l'issue de la mission, les membres fourniront au Chef de mission, un rapport de la mission suivant le nouveau format ORMS, y compris les appendices et annexes exigés, rédigés conjointement, conformément au modèle établi par le FIDA pour les missions de supervision. Le modèle approprié de rapport se trouve sur le site (<https://xdesk.ifad.org/sites/consport>).
- 27- Conformément à la politique du FIDA, les consultants sont tenus de soumettre des rapports conformes au format exigé par le FIDA. Le modèle approprié se trouve sur le « Consultant's portal » (<https://xdesk.ifad.org/sites/consport>) et le Consultant principal est responsable du respect de cette politique

6- Programme de la mission

- 28- L'agenda provisoire de la mission est présenté ci-après. Toutefois, ce calendrier peut être amendé par le Chef de mission, en fonction des échanges avec la coordination du Projet et la partie nationale.

18 juillet	:	Visite de courtoisie, Présentation de l'état d'avancement de DEFIS
19-25 juillet	:	Rencontres avec les bénéficiaires, partenaires / Réunions techniques avec les équipes régionales du projet
26-28 juillet	:	Echanges complémentaires, rédaction Aide-mémoire et rapport de la mission
29 juillet	:	Restitution de l'Aide-mémoire à l'équipe DEFIS
02 aout	:	Restitution au MINAE et aux partenaires du projet
05 aout	:	Remise du rapport final de la mission



Investir dans les populations rurales

Madagascar

Programme de développement de filières agricoles inclusives

Rapport de supervision

Appendice 6: Passation des marchés

Dates de mission: 18 au 31 juillet 2022

Date du document: 06/10/2022

Identifiant du projet 2000001492

Numéro du rapport: 6193-MG

Afrique orientale et australe
Département de la gestion des programmes

Appendice 6: Passation des marchés

République de Madagascar

Programme de développement des filières agricoles inclusives

Programme DEFIS

Mission de supervision

18 juillet- 31 juillet

Consultant : Rafik Rdhaounia

I. Introduction et contexte

1. Entré en vigueur le 05 mars 2018 pour une durée de 10 ans, le Programme DEFIS est sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP). Le Programme est à sa troisième année de mise en oeuvre effective dans 9 régions du sud et du centre de Madagascar (Androy, Anosy, Ihorombe, Haute Matsiatra, Amoron'i Mania, Vatovavy-Fitovinany, Atsimo Atsinanana, Atsimo Andrefana. Son objectif global est d'améliorer durablement les revenus et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ruraux vulnérables dans les zones d'intervention. Avec un coût total prévu de 250 millions USD, le Programme cible 320 000 exploitations agricoles familiales (EAF).
2. Les objectifs de la présente mission de supervision du Programme DEFIS sont (i) Apprécier la mise en oeuvre des recommandations de la dernière mission de supervision (ii) l'état d'avancement global (technique et fiduciaire) de DEFIS par rapport au DCP, au PTBA 2021, PTBA 2022 (iii) Apprécier l'entrée de DEFIS en phase de croisière suite à l'éligibilité du programme à la 2ème allocation du FIDA (iv) Apprécier l'alignement avec les stratégies et les politiques du MINAE, notamment par rapport au CSA, TTM et mécanisme de financement FDA (v) Mettre à jour les analyses des risques notamment celles liées au COVID-19 et la crise en Ukraine (vi) Apprécier les activités liées à la relance post-sécheresse dans le sud et la synergie avec les RBA ainsi qu'avec les projets PACPA et PA2R (vii) Alimenter les orientations sur la stratégie de pérennisation des impacts et des investissements (viii) Evaluer le système de suivi-évaluation, de passation de marchés de DEFIS et proposer des recommandations
3. Des contributions ont été apportées à l'aide-mémoire reflétant les résultats des discussions, l'état de la mise en oeuvre et les actions convenues pour la période restante, ainsi qu'un rapport de mission plus détaillé en annexe à l'aide-mémoire, conformément aux modèles d'ORMS du FIDA.

II. Évaluation de la passation des marchés

4. Au cours de l'évaluation, des discussions ont été mené avec le bureau de coordination du projet, les responsables du ministère, les parties prenantes, les personnels chargés de la passation des marchés ainsi les membres de l'équipe de mission du FIDA.
 - A. Unité de passation des marchés
5. le projet possède quatre unités de passation des marchés composée d'un RPM et une APM niveau national et CPM au niveau régionale. Le responsable de la passation des marchés de l'UCP gère les activités concernés et il supervise les activités de passation des marchés du Projet à revue a priori du FIDA en coordination avec les chargés de passation des marchés au niveau régionale. En dessous de seuil de revue préalable, la passation des marchés se conduit par chaque coordination concernée indépendamment de l'UCP .Les agents ont l'expérience requise en passation de marchés publics et en passation de marchés de projets. La fonction de la passation des marchés n'est pas liée aux fonctions de finance.
6. Les chargés de la passation des marchés sont qualifié et possèdent une expérience dans la passation des marchés Cependant, doivent être régulièrement formé aux procédures de passation des marchés du FIDA et un appui technique adéquat doit être fourni pour assurer une mise en oeuvre efficace du projet.

7.

B. Le Plan de passation des marchés

8. Le PPM approuvé dans NOTUS en date de 09 mars, 2022 a fait l'objet d'un examen et d'un échantillonnage.

Le PPM utilise le modèle recommandé par le FIDA

9. Sur la base du PTBA 2022, deux cent quinze (215) marchés sont inscrits dans le Plan de Passation de Marchés de (PPM) 2022 pour un montant total estimé 18 393 340,00 USD :

- 53 marchés ont été conclus d'un montant 6 548 267,48 USD, soit un taux de réalisation physique de 24.7% et un taux d'exécution financier du PPM de 35.6%. la différence entre ces deux taux s'explique par le fait qu'il y a un dépassement dans l'exécution des marchés.
- **69 marchés** en cours de passation des marchés qui représente 32.1% de taux de réalisation physique et 28.8 % de taux d'exécution financier
- 93 marchés n'ont pas encore démarrés d'un montant 6 552 302,52 USD qui représente 43.2% taux de réalisation physique et 35.6 % de taux d'exécution financier.

Par ailleurs, certaines activités inscrites au PPM 2021 ont été reporté au PMM 2022 et certaines d'entre elles n'ont pas encore démarré.

10. Le tableau suivant montre le taux de réalisation de passation des marchés

Unité d'exécution	Objectifs totaux du PPM		Contrats signés		Taux de contractualisation		Processus entamés		Taux de prise en charge	
	Nb	Montant (USD)	Nb	Montant (USD)	Nb	Montant	Nb	Montant	Nb	Montant
IUCP	44	3 942 500,00	11	2 665 546,73	25,0%	67,6%	12	1 128 500,00	52,3%	96,2%
CIR Fianarantsoa	48	2 935 410,00	18	1 605 616,92	37,5%	54,7%	21	1 141 620,00	81,3%	93,6%
CIR Fort-Dauphin	74	6 741 280,00	16	941 138,10	21,6%	14,0%	24	1 076 580,00	54,1%	29,9%
CIR Manakara	49	4 774 150,00	8	1 335 965,73	16,3%	28,0%	12	1 946 070,00	40,8%	68,7%
TOTAL	215	18 393 340,00	53	6 548 267,48	24,7%	35,6%	69	5 292 770,00	56,7%	64,4%

Ci-après le détail du PPM pour l'année 2022 selon les catégories :

L'échantillon examiné est le suivant :

Travaux	1	Travaux de réhabilitation du PI Andramena CR Tangainony, District de Farafangana, Région Atsimo Atsinanana (relance)	164 048,94 USD
	2	Travaux de Construction d'infrastructures de traitement de café par voie humide dans la région de Vatovavy Fitovinany répartis en trois	Lot 1 : 53 665,81 USD\$ Lot 2 : 54 343,26 USDD\$
	3	Travaux de construction de magasin de stockage de 100t à Ranomafana, CR Ranomafana district Taolagnaro dans la région Anosy	24 175,92 USD\$
Biens	1	Fourniture et livraison de matériels informatiques dans le cadre de l'appui institutionnel du Programme DEFIS	49 924,02 USD\$
Services consultant	1	Recrutement de cabinet pour appui au recrutement de personnel du programme DEFIS	15 066,22 USD\$

	2	Recrutement de Consultant Individuel pour la révision de la stratégie nationale semencière et Organisation de l'Atelier de concertation nationale sur les semences et plants	6 426,11 USD\$
	3	Recrutement de C.I pour l'élaboration de Plan de Développement Agricole pour les grappes de PI autour de Tsimanangy	9 660,57 USD\$

	Marchés prévus PPM 2022		Marchés signés 2022		Pourcentage de réalisation		Observations
	Nombre d'activités	Valeur en USD	Nombre	Valeur en USD	Nombre	Valeur	
Travaux	38	8 305 210	15	2 740 352,56	39,5%	33,0%	
Biens	41	3 062 490	08	173 085,04	19,5%	5,7%	
Services de consultant	136	8 305 210	30	3 634 829,88	22,1%	51,7%	
TOTAL	215	18 393 340	53	6 548 267,48	24,7%	35,6%	

11. Le PPM respecte les plans de travail du projet, reflète principalement toutes les activités programmées et permet d'effectuer le suivi de la passation des marchés. Cependant le PPM ne contient pas certains marchés sont en cours d'exécution. Une version révisée a été transmis au FIDA qui comporte l'actualisation des dates, changement certains méthode de passation des marchés (la convention de production de semence : un partenaire de proximité, avec l'UNOPS pour les marchés infructueux et les marchés spécifiques et les conventions avec les instituts de recherche internationale. Toute fois, la mission a noté que le PPM et l'AGPM ne sont publiés dans le site de l'ARMP et le site de FIDA.

12. Le choix des modes de passation des marchés et les seuils d'examen (post/Prior) sont conformes aux dispositions de la LE. Les activités sont logiquement regroupé et selon les catégories d'approvisionnement (travaux /biens/services) sont divisés sur les quatre unités de passation des marchés par catégorie.

13.

C. Examen des processus et procédures de passation des marchés :

C.1. de la présélection au dossier d'appel d'offres

14. Les processus de passation des marchés du projet sont conformes aux lois et réglementations nationales en matière de passation des marchés et sont conformes aux directives et au manuel de passation des marchés des projets du FIDA, mais certaines divergences ont été relevées divergences ont été relevées sur « Recrutement de CABINET POUR APPUI AU RECRUTEMENT DE PERSONNEL DUPROGRAMME DEFIS ». il a été remarqué que la phase de la présélection n'est bien maitrisée pour établir la liste restreinte et la mission a noté que la disqualification d'un candidat sans respecter l'article 21 du code de marchés publics et a été écarté par une note de non satisfaction par MAEP ainsi que es TDR ne précisent pas les critères d'éligibilités. La méthodologie d'évaluation n'est pas entièrement divulguée. Les délais et les instructions sont clairs. La déclaration d'impartialité n'est pas signée par les évaluateurs. Ainsi que la lettre d'information transmis au candidat retenu n'est pas contenue la décision dans le rapport d'évaluation

15. Toute fois, le projet est encouragé à impliquer les différentes parties prenantes au moment de la préparation des spécifications techniques, y compris les membres du comité technique afin de s'assurer que toutes les exigences nécessaires sont saisies et d'éviter plusieurs relances de la même offre. En matière de processus et procédures de présélection à l'appel d'offres, le projet n'a pas lancé de procédures de présélection courant 2022 et envisagé pour le service des conseils et consultants uniquement. Les critères de présélection des consultants ne sont pas faits généralement de façon claire et mesurable. La mission a noté un retard saillant entre la publication de l'Avis et la validation du rapport d'évaluation des offres. Exemple Recrutement de Consultant Individuel pour la révision de la stratégie nationale semencière et Organisation de l'Atelier de concertation nationale sur les semences et plantes

16. La revue d'un échantillon d'un contrat de service de conseil en 2021 a montré que la phase de la présélection n'est bien maîtrisée pour établir la liste restreinte en prenant une liste préalable des consultants sans passer par un avis de manifestation d'intérêt et la mission a noté que la disqualification d'un candidat sans respecter l'article 21 du code de marchés publics. La méthodologie d'évaluation n'est pas entièrement divulguée. Les délais et les instructions sont clairs. La déclaration d'impartialité n'est pas signée par les évaluateurs. Ainsi que la lettre d'information transmis au candidat retenu n'est pas contenue la décision dans le rapport d'évaluation.

17. La qualité de documents pour la sélection de services est plutôt insuffisante.

C.2. pour l'évaluation et l'attribution du contrat

18. Pour le contrat de Recrutement de Consultant Individuel pour la révision de la stratégie nationale semencière et Organisation de l'Atelier de concertation nationale sur les semences et plants a été remarqué que la vérification des CV seulement, le rapport d'évaluation est signé par un seul membre le 03 mai 2022 et le PV de validation du rapport d'évaluation a été signé le même jour et le membre qui a évalué les offres est membre de validation du rapport. La mission a noté un retard saillant entre la publication de l'Avis et la validation du rapport d'évaluation des offres.

19. la mission a passé en revue 07 un échantillon représentatif de contrats tirés du PPM 2022 et du registre des contrats. Les observations suivantes ont été faites : (i) La qualité des dossiers passés en revue est de façon générale acceptable mais des améliorations sont nécessaires à la qualité du rapport d'évaluation et le système d'archivage des dossiers (i) la signature du rapport d'évaluation par tous les membre de la sous commission technique(iii) la finalisation de processus avant l'expiration de la validité des offres . la mission a noté un retard considérable dans l'évaluation des offres et remarqué les points suivants :

- le PV d'ouverture des plis n'est pas transmis aux soumissionnaires et au FIDA
- Les membres du comité n'ont pas signé une déclaration d'impartialité et de confidentialité. Le consultant n'a pas présenté le formulaire d'auto-certification

- Les TDRs ne sont pas conformes au modèle de FIDA
- Un candidat non retenu doit être informé intégralement par la décision prise
- Le consultant n'a pas présenté le formulaire d'auto-certification
- L'avis d'intention d'attribution n'est pas publié
- L'article 45.9 concernant les offres anormalement basses ou hautes n'est pas bien appliqué lors de l'évaluation des offres avant de rejeter l'offre le moins disant, la commission d'évaluation des offres procède par (i) la vérification des prix par rapport à la mercuriale des prix ou les prix courant (ii) vérifier l'offre non seulement dans sa globalité mais aussi par article (iii) comparer le dossier confidentiel de maître d'oeuvre, (iv) adresser une lettre au candidat sur les articles ou groupe d'articles (sous total) pour justifier la sous-estimation de ces articles par un sous détail des prix et (iv) après prendre la décision adéquate
- Lorsque plusieurs lots font l'objet d'un appel d'offres unique et que des soumissionnaires individuels sont susceptibles de répondre à plusieurs lots, le document de mise en concurrence doit indiquer comment on attribuera les lots si une entreprise ne répond pas à tous les critères de qualification demandés a posteriori (capacité, chiffre d'affaires, etc.) pour tous les lots pour lesquels il est le moins disant et conforme pour l'essentiel le cas Le DAO « Travaux de Construction d'infrastructures de traitement de café par voie humide dans la région de Vatovavy Fitovinany, on attribuera chacun des lots concernés de manière à obtenir la combinaison offrant le meilleur rapport qualité-prix. Veuillez référer au document type d'appels d'offres du FIDA
- Terme commercial de livraison (incoterms de 2000) est utilisé dans le marché Fourniture et livraison de matériels informatiques dans le cadre de l'appui institutionnel du Programme DEFIS. Veuillez utiliser la dernière version d'incoterms.
- Des corrections des erreurs dans le rapport d'évaluation des offres et le soumissionnaire n'est pas informé pour accepter la correction.
- Deux contrats sont attribués à l'entreprise HASINA pour Travaux de construction de magasin de stockage de 250T à Ambovombe, CR Ambovombe District Ambovombe dans la région Androy et Travaux de construction de magasin de stockage de 250T à Amboasary-Sud, CR Amboasary-Sud District Amboasary-Sud dans la région Anosy, lors de l'exécution des travaux des lettres de mise en demeure lui ont été adressé vu qu'elle n'a pas respecté ses engagements.

Observation finale sur la section C

La qualité globale des documents et des principales dispositions pertinentes des documents d'appel d'offres (DAO, AO, Liste des exigences, politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption Qualification, Critères d'évaluation par lot) est plutôt insuffisant ainsi une amélioration de la qualité du rapport d'évaluation des offres est nécessaires et l'achèvement de l'évaluation dans les délais prévus est essentiel pour assurer la préservation des principes de la passation de marchés.

D. Administration et gestion des contrats

20. Le registre des contrats est-il entièrement à jour et complet et inclut les informations sur tous les contrats attribués. L'administration des contrats est efficace mais le formulaire de suivi des paiements du contrat n'est

pas en place et mis à jour qui montre l'avancement de chaque contrat. la garantie d'exécution est acceptable mentionnant la validité de la garantie.

21. 13% des contrats en cours ont été examinés : les drafts de documents contractuels inclus dans les documents d'appel d'offres contenaient les conditions générales du contrat et les conditions particulières du contrat et les cahiers des clauses techniques. Cependant un retard est remarqué à l'exécution des contrats par rapport au planning.

E. Tenue des registres et classement de la passation des marchés du projet

22. La passation du projet tient correctement les registres. le classement des documents de passation des marchés est organisé et récupération des documents est facile. Chaque activité de passation de marché est tenue dans un dossier séparé dans lequel les enregistrements sont correctement conservés et codés par ordre chronologique. Pour les régions, l'échantillon des contrats soumis à la revue, ont été transmis à temps. Ce qui démontre la disponibilité et le classement des pièces.

F. Examen des problèmes identifiés dans la supervision et l'aide-mémoire de la passation des marchés précédents et des problèmes liés à la passation des marchés identifiés dans le(s) rapport(s) d'audit du projet

23. Suivi des recommandations précédentes de la mission du FIDA :

	MESURES CONVENUES	DEADLINE	RESPONSABLES	ETAT	Situation de réalisation des recommandations au 30 Juin 2022
45	Revoir la section passation des marchés du manuel fiduciaire du Programme pour : <ul style="list-style-type: none"> - Le mettre en phase avec les nouvelles directives du FIDA - Gérer la question liée au caractère définitif du montant de l'acte d'engagement sur le financement du FIDA - Déterminer le rôle du Programme dans l'évaluation des offres notamment au niveau régional Régler la question des offres anormalement basses	07/2021	DEFIS/FIDA	Réalisée	Amendement du manuel de PM fait, et ayant eu l'ANO du FIDA le 25 novembre 2021
44	Compléter l'archivage afin non seulement de permettre la traçabilité du processus, mais aussi de s'assurer du respect des procédures (Directives du FIDA et procédures nationales).	07/2021	RPM	Réalisée	Le Manuel amendé intègre les pièces pour archivage, avec comme responsable direct de son exécution les APM
45	Amender l'organigramme au niveau régional pour intégrer un poste d'assistant passation des marchés	08/2021	CN/FIDA	Réalisée	L'ANO du FIDA sur le recrutement de personnels supplémentaires, dont les APM au niveau régional, a été obtenu le 24 décembre 2021 Processus de recrutement des APM en cours.
46	Augmenter les seuils de procédure conduite en interne du Programme jusqu'au des seuils de revue à priori du FIDA	07/2021	RPM	Réalisé	Précisé dans le Manuel amendé

47	Procéder deux fois par an à des présélections / pré qualifications de BE, Entreprises et Fournisseurs	Déc 2021	RPM	Non réalisé	Le Programme a opté pour des procédures à post-qualification pour tous les marchés
----	---	----------	-----	-------------	--

G. Évaluation des besoins de formation du personnel chargé des achats

24. Renforcement de capacités des chargés de PM par des formations et de l'AT. Ils doivent être inscrits avec l'assistance du FIDA à la certification BUILPROC. la formation consiste au processus d'évaluation des offres, la présélection des soumissionnaires et règles générales et directives du FIDA

H. Examen de tout changement important survenu dans le système et les pratiques de marchés de l'Emprunteur ou du bénéficiaire

25. Dans le cadre de l'élaboration du COSOP de 2022 de la République de Madagascar, il a été constaté La passation des marchés s'effectue de manière correcte et est jugée modérément satisfaisante pour tous les projet/programmes qui respectent globalement les réglementations en vigueur. Pour améliorer encore plus, la gestion de la passation des marchés, qui influe fortement sur la performance des projets, une convention a été passée entre la CAPFIDA et la Commission Nationale des Marchés (CNM) en vue de procéder à des contrôles à posteriori de certains marchés, qui sont autorisés à être engagés, sous conditions par le projet.

26. Cadre juridique et réglementaire

Risque : La passation des marchés publics en Madagascar est régie par un cadre légal et réglementaire par la loi n°2016-055 portant Code des Marchés Publics (CMP), qui a été adopté le 25 janvier 2017 et le circulaire de Circulaire n°001-MEF/ARMP/2022 SUR LA REGULATION DES MARCHES PUBLICS LFI 2022 en 18 février 2022 les dossiers type d'appel d'offres ne sont pas encore mis à jour actuellement.

Atténuation: faire bon usage du dernier Manuel de passation des marchés du FIDA pour se familiariser avec les bonnes pratiques mondiales en matière de passation des marchés et en utilisant les modèles types du FIDA pour les services de conseil et les biens et le document type de la banque mondiale des travaux (les documents types des travaux sont en anglais)

État d'avancement/Remarques : Le personnel chargé de passation des marchés doit poursuivre l'étude et la mise en œuvre du Manuel de la passation des marchés du FIDA afin d'en assurer la conformité. L'équipe de passation des marchés du FIDA doit toujours être consultée dans les situations d'incertitude.

27. Processus de passation des marchés publics

Risque : Les évaluations ne sont pas terminées pendant la période de validité des soumissions et retard de validation des rapports d'évaluation

Atténuation: Application du circulaire du 18 février 2022 article 4 : La CAO devra s'organiser afin qu'un processus d'évaluation transparent et efficace puissent se dérouler dans un délai ne dépassant pas vingt (20) jours pour les marchés des travaux et fournitures, et trente (30) jours pour les marchés de services et de prestations intellectuelles sous réserve du respect du calendrier de passation de marché et informer le FIDA à temps tout processus dépasse ce délai.

État d'avancement/Remarques : le RPM de l'UCP coordonne avec les CIR pour informer l'état d'avancement de processus d'évaluation des offres et informer le FIDA.

28. L'approche de la passation des marchés du FIDA est fondée sur les risques : le risque est jugé modéré avec les recommandations d'atténuation proposés pourraient atténuer les risques et par conséquent le risque net devient 2.75 par rapport au précédent 2.69

29. Examen préalable des seuils

Afin d'assurer l'harmonisation et la bonne pratique de la passation des marchés du FIDA, deux activités prévus dans le PPM validé pour chaque unité de coordination au dessous de seuil d'examen préalable feront l'objet d'un examen préalable

Tout changement aux méthodes du PPM validé fait l'objet d'un avis préalable du FIDA

I. Notation et justification de l'indicateur de performance de la passation des marchés

30. Des indicateurs de performance

N°	Indicateur de performance	Évaluation	Justification de la notation
1	Processus de planification des achats	Des lacunes mineures qui n'ont incidence limitée sur l'exécution et la performance du projet. <i><u>Plutôt Satisfaisant: 4</u></i>	Le PPM a été approuvée en mars 2022. Le projet utilise le dernier modèle de PPM fourni par le FIDA. Le PPM respecte les plans de travail du projet, reflète principalement toutes les activités programmées et permet d'effectuer le suivi de la passation des marchés. Cependant le PPM ne contient pas certains marchés sont en cours d'exécution. Une version révisée a été transmis au FIDA qui comporte l'actualisation des dates, changement certains méthode de passation des marchés (la convention de production de semence : un partenaire de proximité, avec l'UNOPS pour les marchés infructueux et les marchés spécifiques et les conventions avec les instituts de recherche internationale. Toute fois, la mission a noté que le PPM et l'AGPM ne sont publiés dans le site de l'ARMP et le site de FIDA.
2	Processus et procédures de la Préqualification à l'appel d'offres	Quelques lacunes et incohérences qui ont une incidence sur l'exécution et la performance du projet. Un appui à l'exécution est nécessaire, avec la compréhension de la phase de présélection probable que les problèmes seront rapidement réglés. <i><u>Plutôt insuffisant 3</u></i>	Les processus de passation des marchés du projet sont conformes aux lois et réglementations nationales en matière de passation des marchés et sont conformes aux directives et au manuel de passation des marchés des projets du FIDA, mais certaines divergences ont été relevées. Toute fois, le projet est encouragé à impliquer les différentes parties prenantes au moment de la préparation des spécifications techniques, y compris les membres du comité technique afin de s'assurer que toutes les exigences nécessaires sont saisies et d'éviter plusieurs relances de la même offre. En matière de processus et procédures de présélection à l'appel d'offres. Les critères de présélection des consultants ne sont pas faits généralement de façon claire et mesurable. La mission a notée un retard saillant entre la publication de l'Avis et la validation du rapport d'évaluation des offres. La qualité globale des documents et des principales dispositions pertinentes des documents d'appel d'offres (DAO, AO, Liste des exigences, politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption Qualification, Critères d'évaluation par lot) est plutôt insatisfaisante.
3	Processus et procédures d'évaluation et d'attribution du contrat	Des retards enregistrés sur la validation des rapports d'évaluation par l'application des mesures proposés pourraient les problèmes résolus <i><u>Plutôt insuffisant 3</u></i>	La mission a passé en revue un échantillon représentatif de contrats tirés du PPM 2022 et du registre des contrats. Les observations suivantes ont été faites : (i) La qualité des dossiers passés en revue est de façon générale acceptable mais des améliorations sont nécessaires à la qualité du rapport d'évaluation et le système d'archivage des dossiers (i) la signature du rapport d'évaluation par tous les membre de la sous commission technique(iii) la finalisation de processus avant l'expiration de la validité des offres. la mission a noté un retard considérable dans l'évaluation des offres
4	Gestion et administration des contrats	Des lacunes mineures une copie doit être transmise au Directeur de Pays à la fin de chaque mois. <i><u>Plutôt Satisfaisant: 4</u></i>	Le registre des contrats est-il entièrement à jour et complet et inclut les informations sur tous les contrats attribués. L'administration des contrats est efficace mais le formulaire de suivi des paiements du contrat n'est pas en place et mis à jour qui montre l'avancement de chaque contrat. la garantie d'exécution est acceptable mentionnant la validité de la garantie.

5	Conservation et surveillance des dossiers	et des	Une copie numérique des dossiers soit au sein de l'UCP <i>Plutôt Satisfaisant: 4</i>	La passation du projet tient correctement les registres. le classement des documents de passation des marchés est organisé et récupération des documents est facile. Chaque activité de passation de marché est tenue dans un dossier séparé dans lequel les enregistrements sont correctement conservés et codés par ordre chronologique. Pour les régions, l'échantillon des contrats soumis à la revue, ont été transmis à temps. Ce qui démontre la disponibilité et le classement des pièces.
---	---	--------	---	--

31. Note globale et justification

La conformité du projet en matière de passation des marchés est Plutôt insuffisant : (3) pour les raisons suivantes :

- Le PPM est approuvée en mars 2022 et nécessite une révision et actualisation des dates et certaines activités du PPM 2021 n'ont pas encore démarré avec un taux de réalisation de 56.7% (plutôt insuffisant)
- La qualité des documents à toutes les étapes du processus de passation des marchés plutôt insuffisant toute fois des améliorations à apporter sur (i) le rapport d'évaluation des offres (ii) les conditions particulières de DAO en matière de qualification des soumissionnaires (iii) le temps de la validation du rapport par la CAP, (iv) la publication des résultats des d'attribution des marchés.
- Les processus, procédures et systèmes appliqués est plutôt insuffisant par les nombreux textes appliqués dans la procédure de passation des marchés nationale et le retard de la mise à jour des documents standards d'appel d'offres et les rapports d'évaluations des offres. Les annexes concernant Formulaire d'auto certification, les Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption ne sont pas joint aux contrats
- Le registre des contrats et la conservation des dossiers est entièrement à jour et complet et inclut les informations sur tous les contrats attribués. Une copie sera transmise au FIDA tous les six mois. (plutôt satisfaisant)

J. Recommandation d'amélioration et actions convenues pour l'emprunteur/le bénéficiaire et/ou le FIDA

1. Actions/Mesures	2. Responsabilité	3. Date limite	4. Statut
5. Publication de l'AGPM sur le site web de l'ARMP et celui du FIDA selon le format standard de FIDA	6. UCP, CI	7. Aout 2022	8. convenu
9. Le RPM de l'UCP, les CPM et les responsables techniques doivent systématiquement coordonner et entreprendre des examens mensuels du plan de passation des marchés pour (i) ajuster en fonction de réalité du programme et l'avancement des activités (ii) utiliser des tableau de bord afin	10. RPM, CPM et responsables techniques	11. 1 ^{er} rapport fin Août	12. convenu

de faciliter le suivi des activités de passation des marchés et de garantir une meilleure efficacité dans l'utilisation des ressources (iii) tenir à jour le registre des contrats et produire un rapport soumis tous les mois au Chargé de programme de pays du FIDA conformément au manuel des procédures du juin 2019 avec le PPM actualisé et rempli par toutes les dates prévues et réelles			
13. Insérer toutes les activités en cours de réalisation dans le PPM 2022 et à compléter toutes les informations de PPM. Le PPM doit être actualisé/mis à jour en introduisant des dates réalisables /réelles.	14. RPM, CPM	15. immédiat	16. Convenu
17. Les responsables de la gestion des activités doivent formuler en temps opportun leurs demandes liées à la passation des marchés et réserver des budgets adéquats et éligibles à l'exécution des activités de passation des marchés planifiées et l'insérer dans le tableau ci-dessus 18.	19. RPM, CPM et responsables techniques	20. 1 ^{er} rapport fin Août	21. Convenu
22. Adopter le seuil financier de passation des marchés pour déterminer l'autorité chargée de l'adjudication du contrat pour "le montant des marchés attribués à un même fournisseur ou entreprise au cours d'une même année civile" (sera défini comme suit (i) Les montants contractuels individuels ; et (ii) la somme cumulée de chacun des marchés attribués à un même fournisseur au cours d'une même année civile, pour un marché unique) pour assurer une concurrence effective. Si le montant cumulé dépasse le seuil de l'examen posteriori, il sera le sujet d'un examen préalable par le FIDA, Pour éviter la résiliation des contrats et les entreprises respectent les délais contractuels	23. UCP, CI	24. immédiat	25. Convenu
26. utiliser les documents types du FIDA pour les biens et les services de conseil et les documents types de la banque mondiale pour les travaux.	27. UCP, CI	28. immédiat	29. Convenu
30. Appliquer du circulaire du 18 février 2022 article 4 : La CAO devra s'organiser afin qu'un processus d'évaluation transparent et efficace puissent se dérouler dans un délai ne dépassant pas vingt (20) jours pour les marchés des travaux et fournitures, et trente (30) jours pour les marchés de services et de prestations intellectuelles sous réserve du respect du calendrier de passation de marché et informer le FIDA à temps tout processus dépasse ce délai	31. Coordinateurs	32. immédiat	33. Convenu
34. Un Avis d'intention d'attribution informations pour tous les marchés passés sur AON et tous les marchés passés par entente directe, dans la presse nationale et le site de l'ARMP pour tous les marchés sur AON, pour prendre la décision adéquate 35.	36. UCP, CI	37. immédiat	38. Convenu
39. Procéder pour les offres anormalement par (i) la vérification des prix	40. UCP, CI	41. immédiat	42. Convenu

par rapport à la mercuriale des prix ou les prix courant (ii) vérifier l'offre non seulement dans sa globalité mais aussi par article (iii)			
43. Le RPM de l'UCP, les CPM devront préparer une base de données sur les prix des marchés conclus et la moyenne des prix sera un prix usuel de référence pour la comparaison détaillé des offres. Tout rejet d'une offre sur la base de l'article 45.9, le rapport d'évaluation sera l'objet d'un examen préalable du FIDA	44. UCP, CI	45. immédiat	46. Convenu
47. Compléter l'archivage afin non seulement de permettre la traçabilité du processus, mais aussi de s'assurer du respect des procédures (Directives du FIDA et procédures nationales).	48. UCP, CI	49. immédiat	50. Convenu
51. Renforcement de capacités des chargés de PM par des formations et de l'AT. Ils doivent être inscrits avec l'assistance du FIDA à la certification BUILPROC	52. RPM, APM, CPM	53. immédiat	54. Convenu
55. Informer les soumissionnaires ayant subit des corrections arithmétiques avant la validation du rapport d'évaluation et notifier les résultats d'évaluation à tous les soumissionnaires de façon systématique informer	56. UCP/CIR	57. immédiat	58. Convenu
59. Veiller à ce que tous les avenants aux contrats doivent être conclus avant la date d'achèvement des contrats.	60. UCP/CIR	61. immédiat	62. Convenu
63. Deux dossiers au dessous de seuil pour chaque unité de gestion et chaque méthode de passation des marchés doivent passer par un examen préalable de FIDA.	64. UCP/CIR	65. immédiat	66. Convenu
67.	68.	69.	70.

Annexe 1 - Revue à posteriori, échantillons vérifiés, PPM et Registre des contrats

Planification de la passation des marchés (pour l'ensemble du PPM)

	Description	Vérification ¹	Observations
A	Plan de passation des marchés		
1.	Le modèle de plan est-il aligné sur celui du FIDA?	O	
2.	Le FIDA a-t-il émis un avis de NO au sujet de la version actuelle du plan?	O	09 mars, 2022

¹Utiliser O pour Oui, Utiliser N pour Non, et N/A pour Non Applicable. Toutes les "NONs" doivent être argumentées

	Description	Vérification	Observations
3.	Y a-t-il des dates prévues pour toutes les passations de marchés?	O	
4.	Les dates prévues sont-elles conformes aux procédures et aux méthodes de passation des marchés?	O	
5.	Les méthodes de passation des marchés sont-elles cohérentes avec le budget estimé pour chaque marché?	O	
6.	Le PPM révisé est-il mis à jour?	N	
7.	Combien de mises à jour du PPM actuel ont été soumises pour l'année?	0	Une version actualisée transmis au FIDA lors de la mission
8.	Combien de mises à niveau du PPM actuel ont été soumises pour l'année?	0	
B	Registre des contrats (pour tout le Programme)		
1.	Y a t-il un registre des contrats?	O	Conforme
2.	Le registre des contrats est t-il mis à jour ?	O	conforme

ANNEXE 2 : Listes de contrôle aux fins de l'examen a posteriori

Unité de Coordination de Programme (UCP)

1. Services de Conseil

RECRUTEMENT DE CABINET POUR APPUI AU RECRUTEMENT DE PERSONNEL DU PROGRAMME DEFIS

contrat N° : N° 005/2021-MINAE/SG/DEFIS/UCP/C	Montant du Contrat 15 066,22 Budget Prévisionnel dans le PPM : 33 400,00	Méthode de passation de marché QC
--	---	--------------------------------------

N°	Description	Vérification	Observations
A. Processus d'appel d'offres			
01	L'activité figure-t-il dans le plan de passation des marchés ?	Non	Marché de l'année 2021
02	Existe-t-il une demande formelle qui lance le processus ?	Oui	Invitation des candidats suite à (AMI n° 001-2020/MAEP/SG/FORMAPROD/UCN du 12/02/20)
02	La méthode proposée dans le PPM est-elle utilisée?	Oui	La lettre d'invitation
03	Est-ce que la concurrence est assurée ?	Oui	Un AMI publié au journal le 12/02/2021
04	Un délai est-il accordé aux soumissionnaires pour demander et recevoir des éclaircissements avant la date limite de soumission ?	Non	
05	Y a-t-il suffisamment de temps alloué aux candidats pour préparer les devis, les offres et les propositions ?	Oui	Une actualisation de manifestations d'intérêt (5 jours)
06	Aucune offre tardive n'a été acceptée ?	Non	
B. Processus d'évaluation			
01	L'examen préliminaire a-t-il été fait?	Oui	Un PV d'ouverture de plis le 30 Juin 2021
02	Existe-t-il des raisons objectives et justifiables pour les rejets lors de l'examen préliminaire?	Non	Les TDRs ne précise pas les critères d'éligibilités, il a écarté par une note de non satisfaction par MAEP
03	Une évaluation technique a-t-elle été faite?	Oui	
04	Existe-t-il des raisons objectives et justifiables de rejet lors de l'évaluation technique?	Non	Les candidats sont rejetés au stade de liste restreinte
05	Pour la SFQC et la SFQ, un rapport d'évaluation technique a-t-il été soumis au FIDA avant l'ouverture de la/des proposition(s) financière(s) et n'a-t-il pas fait l'objet d'objections?	N/A	
06	Pour toutes les passations de marchés annoncées, les soumissionnaires ont-ils été informés des résultats de l'évaluation (technique)?	Oui	Envoi par mail les résultats le 04 Mai 2022
07	Les soumissionnaires ont-ils reçu suffisamment d'explications quant à leur performance lors de l'évaluation (technique), si l'un ou plusieurs d'entre eux ont demandé ces informations?	Oui	Une lettre d'explication précise le classement du candidat et personne n'a demandé des informations
08	Les candidats ont-ils eu suffisamment de temps pour présenter une contestation ou un protêt?	Oui	10 jours
09	Dans le cas des services de consultation offerts dans le cadre de la SFQC, de la SFQ et de la SMC, y a-t-il eu une ouverture formelle des propositions financières?	Oui	
10	L'évaluation financière a-t-elle été effectuée et correctement?	Oui	
11	Des corrections ont-elles été apportées aux prix et aux données financières des soumissionnaires, y a-t-il eu correspondance pour montrer que les soumissionnaires i) ont été avisés et ii) ont accepté la correction?	Oui	Mais le soumissionnaire n'est pas avisé
12	Existe-t-il des raisons objectives et justifiables de rejet lors de l'évaluation financière?	N/A	
13	Dans le cas des services de consultation offerts dans le cadre de la SFQC, les soumissionnaires ont-ils reçu les résultats de l'évaluation combinée et ont-ils eu suffisamment de temps pour contester ou protester?	N/A	

14	Des contestations/protestations ont-elles été reçues ? Ont-ils été manipulés correctement ?	Non	Pas de contestation
C. Attribution du contrat et négociations			
01	Le contrat a-t-il été attribué après la réception de toutes les contestations ou protêts?	N/A	
02	Pas de négociations pour les biens et les travaux	N/A	
03	Des négociations ont-elles eu lieu pour les services de conseil?	Oui	
D. Contrat et processus d'administration et de gestion du contrat			
01	1. Informations relatives au contrat		
	1.1 Nom du fournisseur	Cabinet DELTA Associés, Immeuble Tsimahafotsy Rue Ratovo R. Henri Mahamasina - 101 Antananarivo	
	1.2 Montant initial du contrat	15 066,22	
	1.3 Montant révisé du contrat:		
	1.4 Date de signature du contrat:	25 Mai 2022	
	1.5 Date d'achèvement initialement prévue:	09 Juillet 2022	
	1.6 Date d'achèvement révisée:		
02	Le contrat a-t-il été signé par les deux parties? (Une copie doit se trouver dans le dossier)	Oui	
03	Une garantie de bonne exécution a-t-elle été présentée conformément au contrat?	N/A	
04	Le contrat comporte-t-il les conditions commerciales et contractuelles types requises pour un accord de passation de marché approprié, conformément à la catégorie et à la méthode pertinentes?	N/A	
05	Les exigences en matière de passation des marchés (mandat, description des services, calendrier des besoins, spécifications techniques) sont-elles conformes à l'offre, au rapport d'évaluation et au résultat négocié du soumissionnaire retenu?	Non	Le mandat n'est pas pertinent concernant l'objectif de la mission, périmètres de services, Rapports et calendrier des résultats attendus
06	A-t-on ajouté un avenant au contrat pour prolonger la durée, ajouter des fonds ou élargir la portée?	Non	
07	Dans l'affirmative, le FIDA a-t-il émis un avis de NO pour chacune des modifications entraînant un dépassement des seuils fixés en pourcentage (dans le cas des activités soumises à un examen préalable)	N/A	
08	Les paiements ont-ils été faits dans les délais prévus au contrat?	Non	
09	Quel est le montant total des paiements décaissés à ce jour?	Oui	100%

Observations :

- (i) Etablissement d'une liste restreinte sans Avis de Manifestation d'intérêt mais sur une liste préalable a été effectué sans l'avis de non objection
- (ii) Les TDRs ne sont pas conformes au modèle de FIDA
- (iii) Les critères de présélection ne sont pas respectés.
- (iv) Il ne sera recouru qu'à la méthode et aux critères d'évaluation énoncés dans le dossier d'appel d'offres et tous les critères s'appliqueront de la même manière à toutes les soumissions pour déterminer celle qui obtiendra la meilleure évaluation.
- (v) Un soumissionnaire non admissible sauf ayant fait l'objet d'une exclusion temporaire ou définitive par l'ARMP (Ar.21 du code de marchés)
- (vi) Pour toute correction d'erreur le soumissionnaire doit être avisé et accepté les erreurs
- (vii) Les membres n'ont pas signé la déclaration d'impartialité
- (viii) Un candidat non retenu doit être informé intégralement par la décision prise

2. Services de Conseil

Recrutement de Consultant Individuel pour la révision de la stratégie nationale semencière et Organisation de l'Atelier de concertation nationale sur les semences et plantes

Contrat N° : 003/2022-MINAE/SG/DEFIS/UCP/C	Montant du Contrat 6 426,11 USD\$ Budget Prévisionnel dans le PPM : 5 300,00 USD\$	Méthode de passation de marché SCI
---	---	---------------------------------------

N°	Description	Vérification	Observations
E. Processus d'appel d'offres			

01	L'activité figure-t-il dans le plan d'approvisionnement ?	Oui	
02	Existe-t-il une demande formelle qui lance le processus ?	Oui	AMI
02	La méthode proposée dans le PPM est-elle utilisée?	Oui	La méthode de SCI
03	Est-ce que la concurrence est assurée ?	Oui	Un AMI publié au journal le 21/11/2021
04	Un délai est-il accordé aux soumissionnaires pour demander et recevoir des éclaircissements avant la date limite de soumission ?	Non	
05	Y a-t-il suffisamment de temps alloué aux candidats pour préparer les devis, les offres et les propositions ?	Oui	Date de dépôt est fixé 06 décembre 2021
06	Aucune offre tardive n'a été acceptée ?	Non	
F. Processus d'évaluation			
01	L'examen préliminaire a-t-il été fait?	Oui	Un PV d'ouverture de plis le 06 décembre 2021
02	Existe-t-il des raisons objectives et justifiables pour les rejets lors de l'examen préliminaire?	Non	
03	Une évaluation technique a-t-elle été faite?	Non	Vérification des CV seulement, le rapport d'évaluation est signé par un seul membre le 03 mai 2022 et le PV de validation du rapport d'évaluation a été signé le même jour et le membre qui a évalué les offres est membre de validation du rapport.
04	Existe-t-il des raisons objectives et justifiables de rejet lors de l'évaluation technique?	N/A	
05	Pour la SFQC et la SFQ, un rapport d'évaluation technique a-t-il été soumis au FIDA avant l'ouverture de la/des proposition(s) financière(s) et n'a-t-il pas fait l'objet d'objections?	N/A	
06	Pour toutes les passations de marchés annoncées, les soumissionnaires ont-ils été informés des résultats de l'évaluation (technique)?	Oui	Envoi par mail les résultats le 04 Mai 2022
07	Les soumissionnaires ont-ils reçu suffisamment d'explications quant à leur performance lors de l'évaluation (technique), si l'un ou plusieurs d'entre eux ont demandé ces informations?	Oui	Une lettre d'explication précise le classement du candidat et personne n'a demandé des informations
08	Les candidats ont-ils eu suffisamment de temps pour présenter une contestation ou un protêt?	Oui	10 jours
09	Dans le cas des services de consultation offerts dans le cadre de la SFQC, de la SFQ et de la SMC, y a-t-il eu une ouverture formelle des propositions financières ?	N/A	
10	L'évaluation financière a-t-elle été effectuée et correctement?	Oui	Un rapport financier simplifié a été établi
11	Des corrections ont-elles été apportées aux prix et aux données financières des soumissionnaires, y a-t-il eu correspondance pour montrer que les soumissionnaires i) ont été avisés et ii) ont accepté la correction?	Non	Pas d'erreur de calcul

12	Existe-t-il des raisons objectives et justifiables de rejet lors de l'évaluation financière?	Non	
13	Dans le cas des services de consultation offerts dans le cadre de la SFQC, les soumissionnaires ont-ils reçu les résultats de l'évaluation combinée et ont-ils eu suffisamment de temps pour contester ou protester?	N/A	
14	Des contestations/protestations ont-elles été reçues ? Ont-ils été manipulés correctement ?	Non	Pas de contestation
G. Attribution du contrat et négociations			
01	Le contrat a-t-il été attribué après la réception de toutes les contestations ou protêts?	N/A	
02	Pas de négociations pour les biens et les travaux	N/A	
03	Des négociations ont-elles eu lieu pour les services de conseil?	Oui	La négociation a eu lieu le 23 Mai 2022 et la lettre de notification pour préparer son offre technique et financière a eu lieu le 18 Mai 2022
H. Contrat et processus d'administration et de gestion du contrat			
01	1. Informations relatives au contrat		
	1.1 Nom du fournisseur	ANDRIAMIARINTSOALAZA Harijaona	
	1.2 Montant initial du contrat	6 426,11 USD\$	
	1.3 Montant révisé du contrat:		
	1.4 Date de signature du contrat:	25 Mai 2022	
	1.5 Date d'achèvement initialement prévue:	09 Juillet 2022	
	1.6 Date d'achèvement révisée:		
02	Le contrat a-t-il été signé par les deux parties? (Une copie doit se trouver dans le dossier)	Oui	
03	Une garantie de bonne exécution a-t-elle été présentée conformément au contrat?	N/A	
04	Le contrat comporte-t-il les conditions commerciales et contractuelles types requises pour un accord de passation de marché approprié, conformément à la catégorie et à la méthode pertinentes?	N/A	
05	Les exigences en matière de passation des marchés (mandat, description des services, calendrier des besoins, spécifications techniques) sont-elles conformes à l'offre, au rapport d'évaluation et au résultat négocié du soumissionnaire retenu?	Non	Le mandat n'est pas pertinent concernant l'objectif de la mission, périmètres de services, Rapports et calendrier des résultats attendus
06	A-t-on ajouté un avenant au contrat pour prolonger la durée, ajouter des fonds ou élargir la portée?	Non	
07	Dans l'affirmative, le FIDA a-t-il émis un avis de NO pour chacune des modifications entraînant un dépassement des seuils fixés en pourcentage (dans le cas des activités soumises à un examen préalable)	N/A	
08	Les paiements ont-ils été faits dans les délais prévus au contrat?	Non	
09	Quel est le montant total des paiements décaissés à ce jour?		Il n'y a pas de paiement à ce jour

Observations :
(i) Le processus de cette activité a démarré en le 21 Novembre 2021 et la validation du rapport d'évaluation des offres a été faite le 03 Mai 2022 et le contrat a été signé le 25 Mai 2022. Un retard de deux mois par rapport à la moyenne de processus et qui représente 30% de retard
(ii) Faiblesse au niveau de gestion de processus passation des marchés cinq mois entre l'ouverture des offres et la validation des offres de manifestation d'intérêt et un mois entre la soumission de l'offre technique et financière et la signature du contrat .
(iii) Les membres du comité n'ont pas signé une déclaration d'impartialité et de confidentialité. Le consultant n'a pas présenté le formulaire d'auto-certification
(iv) L'avis d'intention d'attribution n'est pas publié
(v) Le contrat est expiré et il n'y a pas d'avenant de prolongation de délai avant la date d'expiration
(vi) Manque la proposition technique et financière dans l'archive

3. Services de Conseil

Recrutement de C.I pour l'élaboration de Plan de Développement Agricole pour les grappes de PI autour de Tsimanangy, CR Tsivory, district Amboasary Sud, et du PI Finday, CR Imanombo, District Ambovombe

Contrat N° : N° 03/2022- MINAE/SG/DEFIS/CIRFTU/C	Montant du Contrat 9 660,57 USD\$ Budget Prévisionnel dans le PPM : 10 000 USD\$	Méthode de passation de marché SCI	
N°	Description	Vérification	Observations
I. Processus d'appel d'offres			
01	L'activité figure-t-il dans le plan d'approvisionnement ?	Oui	
02	Existe-t-il une demande formelle qui lance le processus ?	Oui	AMI
02	La méthode proposée dans le PPM est-elle utilisée?	Oui	La méthode de SCI
03	Est-ce que la concurrence est assurée ?	Oui	Un AMI publié au journal le 10/09/2021
04	Un délai est-il accordé aux soumissionnaires pour demander et recevoir des éclaircissements avant la date limite de soumission ?	Oui	
05	Y a-t-il suffisamment de temps alloué aux candidats pour préparer les devis, les offres et les propositions ?	Oui	Date de dépôt est fixé 24 /09/2021
06	Aucune offre tardive n'a été acceptée ?	Non	
J. Processus d'évaluation			
01	L'examen préliminaire a-t-il été fait?	Non	Manque de PV d'ouverture des plis
02	Existe-t-il des raisons objectives et justifiables pour	N/A	

		les rejets lors de l'examen préliminaire?		
03		Une évaluation technique a-t-elle été faite?	Non	Vérification des CV seulement, le rapport d'évaluation est signé le 20 Octobre 2021 et le PV de validation a été signé et le membre qui a évalué les offres est membre de validation du rapport.
04		Existe-t-il des raisons objectives et justifiables de rejet lors de l'évaluation technique?	N/A	
05		Pour la SFQC et la SFQ, un rapport d'évaluation technique a-t-il été soumis au FIDA avant l'ouverture de la/des proposition(s) financière(s) et n'a-t-il pas fait l'objet d'objections?	N/A	
06		Pour toutes les passations de marchés annoncées, les soumissionnaires ont-ils été informés des résultats de l'évaluation (technique)?	Oui	Envoi les résultats le 25 Octobre 2021
07		Les soumissionnaires ont-ils reçu suffisamment d'explications quant à leur performance lors de l'évaluation (technique), si l'un ou plusieurs d'entre eux ont demandé ces informations?	Oui	Une lettre d'explication précise le classement du candidat et personne n'a demandé des informations
08		Les candidats ont-ils eu suffisamment de temps pour présenter une contestation ou un protêt?	Oui	10 jours
09		Dans le cas des services de consultation offerts dans le cadre de la SFQC, de la SFQ et de la SMC, y a-t-il eu une ouverture formelle des propositions financières?	N/A	
10		L'évaluation financière a-t-elle été effectuée et correctement?	Oui	
11		Des corrections ont-elles été apportées aux prix et aux données financières des soumissionnaires, y a-t-il eu correspondance pour montrer que les soumissionnaires i) ont été avisés et ii) ont accepté la correction?	Non	Pas d'erreur de calcul
12		Existe-t-il des raisons objectives et justifiables de rejet lors de l'évaluation financière?	Non	
13		Dans le cas des services de consultation offerts dans le cadre de la SFQC, les soumissionnaires ont-ils reçu les résultats de l'évaluation combinée et ont-ils eu suffisamment de temps pour contester ou protester?	N/A	
14		Des contestations/protestations	Non	Pas de contestation

	ont-elles été reçues ? Ont-ils été manipulés correctement ?		
K. Attribution du contrat et négociations			
01	Le contrat a-t-il été attribué après la réception de toutes les contestations ou protêts?	N/A	
02	Pas de négociations pour les biens et les travaux	N/A	
03	Des négociations ont-elles eu lieu pour les services de conseil?	Oui	La négociation a eu lieu le 10 janvier 2022
L. Contrat et processus d'administration et de gestion du contrat			
01	1. Informations relatives au contrat		
	1.1 Nom du fournisseur	RAZAFINDRAMARARO Juliot Pierrot,	
	1.2 Montant initial du contrat	9 660,57 USD\$	
	1.3 Montant révisé du contrat:		
	1.4 Date de signature du contrat:	06 Avril 2022	
	1.5 Date d'achèvement initialement prévue:	06 Juillet 2022	
	1.6 Date d'achèvement révisée:		
02	Le contrat a-t-il été signé par les deux parties? (Une copie doit se trouver dans le dossier)	Oui	
03	Une garantie de bonne exécution a-t-elle été présentée conformément au contrat?	N/A	
04	Le contrat comporte-t-il les conditions commerciales et contractuelles types requises pour un accord de passation de marché approprié, conformément à la catégorie et à la méthode pertinentes?	N/A	
05	Les exigences en matière de passation des marchés (mandat, description des services, calendrier des besoins, spécifications techniques) sont-elles conformes à l'offre, au rapport d'évaluation et au résultat négocié du soumissionnaire retenu?	Oui	
06	A-t-on ajouté un avenant au contrat pour prolonger la durée, ajouter des fonds ou élargir la portée?	Non	
07	Dans l'affirmative, le FIDA a-t-il émis un avis de NO pour chacune des modifications entraînant un dépassement des seuils fixés en pourcentage (dans le cas des activités soumises à un examen préalable)	N/A	
08	Les paiements ont-ils été faits dans les délais prévus au contrat?	Non	

09	Quel est le montant total des paiements décaissés à ce jour?	Facture de 20% du montant 7 400 000 Ar
Observations : (i) Retard au niveau de la phase d'évaluation des offres (ii) Les membres du comité n'ont pas signé une déclaration d'impartialité et de confidentialité. Le consultant n'a pas présenté le formulaire d'auto-certification (iii) L'avis d'intention d'attribution n'est pas publié (iv) Le contrat est expiré et il n'y a pas d'avenant de prolongation de délai avant la date d'expiration		

1. Passation des Marchés – travaux

Travaux de réhabilitation du PI Andramena CR Tangainony, District de Farafangana, Région Atsimo Atsinanana
(relance)

Contrat N° : N° 02/22-MINAE/DEFIS/UCP/T	Montant du Contrat 164 048,94 USD\$ Budget Prévisionnel dans le PPM : 129 800,00 USD\$	Méthode de passation de marché AON
--	---	--

N°	Description	Vérification	Observations
M. Processus d'appel d'offres			
01	L'activité figure-t-elle dans le plan d'approvisionnement ?	Oui	
02	Existe-t-il une demande formelle qui lance le processus ?	Oui	Publication d'un avis d'appel d'offres
02	La méthode proposée dans le PPM est-elle utilisée?	Oui	AON
03	Est-ce que la concurrence est assurée ?	Oui	AAO a été publié au journal le 03/07/2021
04	Un délai est-il accordé aux soumissionnaires pour demander et recevoir des éclaircissements avant la date limite de soumission ?	Oui	
05	Y a-t-il suffisamment de temps alloué aux candidats pour préparer les devis, les offres et les propositions ?	Oui	Date de dépôt est fixé 19 juillet 2021 (16 jours)

			Il s'agit d'une relance Selon les procédures nationales en cas de relance 15 jours
06	Aucune offre tardive n'a été acceptée ?	Non	
N. Processus d'évaluation			
01	L'examen préliminaire a-t-il été fait?	Oui	Un PV d'ouverture de plis le 19 juillet 2021 ou il ya un examen préliminaire
02	Existe-t-il des raisons objectives et justifiables pour les rejets lors de l'examen préliminaire?	Non	Suite à l'utilisation de l'article offre normalement basse
03	Une évaluation technique a-t-elle été faite?	Non	le rapport d'évaluation est signé par deux membres le 12 Aout 2021 et le PV de validation du rapport d'évaluation a été signé le même jour. Un deuxième rapport a été établi le 22 décembre 2022
04	Existe-t-il des raisons objectives et justifiables de rejet lors de l'évaluation technique?	N/A	
05	Pour la SFQC et la SFQ, un rapport d'évaluation technique a-t-il été soumis au FIDA avant l'ouverture de la/des proposition(s) financière(s) et n'a-t-il pas fait l'objet d'objections?	N/A	
06	Pour toutes les passations de marchés annoncées, les soumissionnaires ont-ils été informés des résultats de l'évaluation (technique)?	Non	L'avis d'intention d'attribution n'est pas publié
07	Les soumissionnaires ont-ils reçu suffisamment d'explications quant à leur performance lors de l'évaluation (technique), si l'un ou plusieurs d'entre eux ont demandé ces informations?	Oui	Une lettre d'explication précise le moins disant et personne n'a demandé des informations
08	Les candidats ont-ils eu suffisamment de temps pour présenter une contestation ou un protêt?	Oui	10 jours
09	Dans le cas des services de consultation offerts dans le cadre de la SFQC, de la SFQ et de la SMC, y a-t-il eu une ouverture formelle des propositions financières?	N/A	
10	L'évaluation financière a-t-elle été effectuée et correctement?	Oui	Un rapport financier simplifié a été établi
11	Des corrections ont-elles été apportées aux prix et aux données financières des soumissionnaires, y a-t-il eu correspondance pour montrer que les soumissionnaires i) ont été avisés et ii) ont accepté la correction?	Non	Pas d'erreur de calcul
12	Existe-t-il des raisons objectives et justifiables de rejet lors de l'évaluation financière?	Non	Le moins disant a été éliminé conformément à l'article 9.45 du DAO mais n'est suffisamment justifiés
13	Dans le cas des services de consultation offerts dans le cadre de la SFQC, les soumissionnaires ont-ils reçu les résultats de l'évaluation combinée et ont-ils eu suffisamment de temps pour contester ou protester?	N/A	
14	Des contestations/protestations ont-elles été reçues ? Ont-ils été manipulés correctement ?	Non	Pas de contestation
O. Attribution du contrat et négociations			
01	Le contrat a-t-il été attribué après la réception de toutes les contestations ou protêts?	N/A	
02	Pas de négociations pour les biens et les travaux	Non	
03	Des négociations ont-elles eu lieu pour les services de conseil?	N/A	
P. Contrat et processus d'administration et de gestion du contrat			
01	1. Informations relatives au contrat		
	1.1 Nom du fournisseur	Ese FARATIANA,	
	1.2 Montant initial du contrat	129 800,00 USD\$	
	1.3 Montant révisé du contrat:		
	1.4 Date de signature du contrat:	19 janvier 2022 et ordre de service le 1 ^{er} février 2022	
	1.5 Date d'achèvement initialement prévue:	01 juin 2022	
	1.6 Date d'achèvement révisée:	NON	

02	Le contrat a-t-il été signé par les deux parties? (Une copie doit se trouver dans le dossier)	Oui	
03	Une garantie de bonne exécution a-t-elle été présentée conformément au contrat?	Non	Absence d'une copie de garantie de bonne exécution
04	Le contrat comporte-t-il les conditions commerciales et contractuelles types requises pour un accord de passation de marché approprié, conformément à la catégorie et à la méthode pertinentes?	N/A	
05	Les exigences en matière de passation des marchés (mandat, description des services, calendrier des besoins, spécifications techniques) sont-elles conformes à l'offre, au rapport d'évaluation et au résultat négocié du soumissionnaire retenu?	Oui	
06	A-t-on ajouté un avenant au contrat pour prolonger la durée, ajouter des fonds ou élargir la portée?	Non	Avenant concernant le changement de domiciliation bancaire
07	Dans l'affirmative, le FIDA a-t-il émis un avis de NO pour chacune des modifications entraînant un dépassement des seuils fixés en pourcentage (dans le cas des activités soumises à un examen préalable)	N/A	
08	Les paiements ont-ils été faits dans les délais prévus au contrat?	Non	Absence des factures dans le dossier de du marchés
10	Quel est le montant total des paiements décaissés à ce jour?		Absence des preuves de paiement dans le dossier du marché
<p>Observation ;</p> <ul style="list-style-type: none"> (i) Le délai de publication n'est pas respecté (ii) Le processus de cette activité a démarré en le 03 juillet 2021 et la validation du rapport d'évaluation des offres a été faite le 22 décembre 2022 et le contrat a été signé le 19 Janvier 2022. (iii) Faiblesse au niveau de gestion de processus passation des marchés environ six mois entre la publication et la validation des offres de et un mois pour la signature du contrat. (iv) Les membres du comité n'ont pas signé une déclaration d'impartialité et de confidentialité. L'entreprise n'a pas présenté le formulaire d'auto-certification. (v) L'article 4.5.9 concernant les offres anormalement basses ou hautes n'est pas bien appliqué lors de l'évaluation des offres avant de rejeter l'offre le moins disant, la commission d'évaluation des offres procède par (i) la vérification des prix par rapport à la mercuriale des prix ou les prix courant (ii) vérifier l'offre non seulement dans sa globalité mais aussi par article(iii) comparer le dossier confidentiel de maitre d'oeuvre ,(iv)adresser une lettre au candidat sur les articles ou groupe d'articles (sous total) pour justifier la sous-estimation de ces articles par un sous détail des prix et (iv) après prendre la décision adéquate (vi) I 'avis d'intention d'attribution n'est pas publié (vii) Le contrat est expiré et il n'y a pas d'avenant de prolongation de délai avant la date d'expiration Manque les factures et les preuves de paiement (viii) Manque les rapports d'avancement des travaux 			

COORDINATION INTER-REGIONALE MANAKARA

2. Passation des Marchés – travaux

Travaux de Construction d'infrastructures de traitement de café par voie humide dans la région de Vatovavy Fitovinany répartis en trois (03) lots :

<p>Désignation et Numéro du Contrat</p> <p>Travaux de Construction d'infrastructures de traitement de café par voie humide dans la région de Vatovavy Fitovinany répartis en trois (03) lots :</p> <p><i>Lot 1 : Travaux de Construction d'infrastructure (Bâtiment) de traitement de café par voie humide dans la Fokontany d'Ambohitrova, CR d'Ambohitrova, District de Manakara, Région Fitovinany</i></p> <p><i>Lot 2 : Travaux de Construction d'infrastructure (Bâtiment) de traitement de café par voie humide dans</i></p>	<p>Montant du Contrat</p> <p>Lot 1 : 53 665,81 USD\$</p> <p>Lot 2 : 54 343,26 USDD\$</p>	<p>Méthode de passation de marché</p> <p>AON</p> <p>Budget Prévisionnel dans le PPM :</p> <p>155 000,00 USD\$</p>
--	--	---

<p>la Fokontany de Todia, CR d'Andemaka, District de Vohipeno, Région Fitovinany ; Lot 3 : Travaux de Construction d'infrastructure (Bâtiment) de traitement de café par voie humide dans la Fokontany de Manakana CR de Tsiatosika, District de Mananjary, Région Vatovavy »</p> <p>Contrat N° : Lot 1 : N° 05/22-MINAE/DEFIS/CIRMNK/T Lot 2 : N° 04/22-MINAE/DEFIS/CIRMNK/T</p>		
<p>Nom et Adresse du candidat : (2 lots) Esse MAHEFASOA, Cité Elevage Besorohitra – Fianarantsoa</p>		

N°	Description	Vérification	Observations
Q. Processus d'appel d'offres			
01	L'activité figure-t-il dans le plan d'approvisionnement ?	Oui	17/21-T/CIR-MNK
02	Existe-t-il une demande formelle qui lance le processus ?	Oui	Publication d'un avis d'appel d'offres
02	La méthode proposée dans le PPM est-elle utilisée?	Oui	AON
03	Est-ce que la concurrence est assurée ?	Oui	AAO a été publié au journal le 13/11/2021
04	Un délai est-il accordé aux soumissionnaires pour demander et recevoir des éclaircissements avant la date limite de soumission ?	Oui	
05	Y a-t-il suffisamment de temps alloué aux candidats pour préparer les devis, les offres et les propositions ?	NON	Date de dépôt est fixé 14 décembre 2021 (30 jours)
06	Aucune offre tardive n'a été acceptée ?	Non	
R. Processus d'évaluation			
01	L'examen préliminaire a-t-il été fait?	Oui	Un PV d'ouverture de plis le 14 décembre 2022 ou il ya un examen préliminaire
02	Existe-t-il des raisons objectives et justifiables pour les rejets lors de l'examen préliminaire?	N/A	
03	Une évaluation technique a-t-elle été faite?	Oui	Le rapport a été validé le 28 Avril 2022 par CAO
04	Existe-t-il des raisons objectives et justifiables de rejet lors de l'évaluation technique?	Oui	Demande d'explication a été transmis au CPM de Makara pour plus de précision concernant la disqualification de chef de chantier et topographe de l'entreprise ERM
05	Pour la SFQC et la SFQ, un rapport d'évaluation technique a-t-il été soumis au FIDA avant l'ouverture de la/des proposition(s) financière(s) et n'a-t-il pas fait l'objet d'objections?	N/A	
06	Pour toutes les passations de marchés annoncées, les soumissionnaires ont-ils été informés des résultats de l'évaluation (technique)?	Non	
07	Les soumissionnaires ont-ils reçu suffisamment d'explications quant à leur performance lors de l'évaluation (technique), si l'un ou plusieurs d'entre eux ont demandé ces informations?	Oui	Une lettre d'explication précise le moins disant et personne n'a demandé des informations
08	Les candidats ont-ils eu suffisamment de temps pour présenter une contestation ou un protêt?	Oui	Le délai n'est pas précisé
09	Dans le cas des services de consultation offerts dans le cadre de la SFQC, de la SFQ et de la SMC, y a-t-il eu une ouverture formelle des propositions financières?	N/A	
10	L'évaluation financière a-t-elle été effectuée et correctement?	Oui	la correction des erreurs n'est précisée dans le tableau de correction

11	Des corrections ont-elles été apportées aux prix et aux données financières des soumissionnaires, y a-t-il eu correspondance pour montrer que les soumissionnaires i) ont été avisés et ii) ont accepté la correction?	Non	Non Fourni l'entreprise n'est pas informée par la correction avant la validation du rapport d'évaluation
12	Existe-t-il des raisons objectives et justifiables de rejet lors de l'évaluation financière?	Non	conformément à l'article 9.45 du DAO la comparaison des offres retenues l'offre retenue est au dessous seuil de l'offre anormalement basse
13	Dans le cas des services de consultation offerts dans le cadre de la SFQC, les soumissionnaires ont-ils reçu les résultats de l'évaluation combinée et ont-ils eu suffisamment de temps pour contester ou protester?	N/A	
14	Des contestations/protestations ont-elles été reçues ? Ont-ils été manipulés correctement ?	Non	Pas de contestation
S. Attribution du contrat et négociations			
01	Le contrat a-t-il été attribué après la réception de toutes les contestations ou protêts?	N/A	
02	Pas de négociations pour les biens et les travaux	Non	
03	Des négociations ont-elles eu lieu pour les services de conseil?	N/A	
T. Contrat et processus d'administration et de gestion du contrat			
01	1. Informations relatives au contrat		
	1.1 Nom du fournisseur	Ese MAHEFASOA,	
	1.2 Montant initial du contrat	53 665,81 USD\$	
	1.3 Montant révisé du contrat:		
	1.4 Date de signature du contrat:	24 Juin 2022	
	1.5 Date d'achèvement initialement prévue:	28 octobre t 2022	
	1.6 Date d'achèvement révisée:	N/A	
02	Le contrat a-t-il été signé par les deux parties? (Une copie doit se trouver dans le dossier)	Oui	
03	Une garantie de bonne exécution a-t-elle été présentée conformément au contrat?	Oui	
04	Le contrat comporte-t-il les conditions commerciales et contractuelles types requises pour un accord de passation de marché approprié, conformément à la catégorie et à la méthode pertinentes?	N/A	
05	Les exigences en matière de passation des marchés (mandat, description des services, calendrier des besoins, spécifications techniques) sont-elles conformes à l'offre, au rapport d'évaluation et au résultat négocié du soumissionnaire retenu?	Oui	
06	A-t-on ajouté un avenant au contrat pour prolonger la durée, ajouter des fonds ou élargir la portée?	Non	
07	Dans l'affirmative, le FIDA a-t-il émis un avis de NO pour chacune des modifications entraînant un dépassement des seuils fixés en pourcentage (dans le cas des activités soumises à un examen préalable)	N/A	
08	Les paiements ont-ils été faits dans les délais prévus au contrat?	Non	Absence des factures dans le dossier de du marchés
10	Quel est le montant total des paiements décaissés à ce jour?		Absence des preuves de paiement dans le dossier du marché
Observation ;			
(i) Le processus de cette activité a démarré en le 13 Novembre 2021 et la validation du rapport d'évaluation des offres a été faite le 28 avril 2022 et le contrat a été signé le 24 juin 2022.			
(ii) Les membres du comité n'ont pas signé une déclaration d'impartialité et de confidentialité. L'entreprise n'a pas présenté le formulaire d'auto-certification.			
(iii) Le rapport d'évaluation a été établi séparément pour chaque lot et la même entreprise a gagné deux marchés sans tenir de compte de critères de qualifications cumulatives.			

- (iv) L'article 45.9 concernant les offres anormalement basses ou hautes n'est pas bien appliqué lors de l'évaluation des offres avant de rejeter ou accepter l'offre le moins disant, la commission d'évaluation des offres procède par (i) la vérification des prix par rapport à la mercuriale des prix de l'ARMP ou les prix courant (ii) vérifier l'offre non seulement dans sa globalité mais aussi par article (iii) comparer le dossier confidentiel de maître d'œuvre (iv) adresser une lettre au candidat sur les articles ou groupe d'articles (sous total) pour justifier la sous-estimation de ces articles par un sous détail des prix et (iv) après prendre la décision adéquate
- (v) L'avis d'intention d'attribution n'est pas publié
- (vi) Manque les factures et les preuves de paiement
- (vii) Manque les rapports d'avancement des travaux

COORDINATION INTERREGIONALE (CIR) FORT DAUPHIN

3. Passation des Marchés – travaux

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE MAGASIN DE STOCKAGE DE 100T A RANOMAFANA, CR
RANOMAFANA DISTRICT TAOLAGNARO DANS LA REGION ANOSY

Contrat N° : Lot 1 : N° 05/22-MINAE/DEFIS/CIRMNK/T Lot 2 : N° 04/22-MINAE/DEFIS/CIRMNK/T	Montant du Contrat 55 801,82 USD\$ Budget Prévisionnel dans le PPM : 155 000,00 USD\$	Méthode de passation de marché DC
--	--	--------------------------------------

N°	Description	Vérification	Observations
U. Processus d'appel d'offres			
01	L'activité figure-t-il dans le plan d'approvisionnement ?	Oui	Non PPM2021
02	Existe-t-il une demande formelle qui lance le processus ?	Oui	Publication d'un avis d'appel d'offres
02	La méthode proposée dans le PPM est-elle utilisée?	Non	DC
03	Est-ce que la concurrence est assurée ?	Oui	AAO a été publié au journal le 28 avril 2021
04	Un délai est-il accordé aux soumissionnaires pour demander et recevoir des éclaircissements avant la date limite de soumission ?	Oui	
05	Y a-t-il suffisamment de temps alloué aux candidats pour préparer les devis, les offres et les propositions ?	oui	Date de dépôt est fixé 13 mai 2021 (15 jours) il s'agit d'une demande consultation
06	Aucune offre tardive n'a été acceptée ?	Non	
V. Processus d'évaluation			
01	L'examen préliminaire a-t-il été fait?	Oui	Un PV d'ouverture de plis le 13 mai 2021 ou il ya un examen préliminaire
02	Existe-t-il des raisons objectives et justifiables pour les rejets lors de l'examen préliminaire?	Non	
03	Une évaluation technique a-t-elle été faite?	Non	Le rapport a été préparé le 09 décembre 2021 et signé le 09 juin 2021 le rapport est validé le 11 juin 2021
04	Existe-t-il des raisons objectives et justifiables de rejet lors de l'évaluation technique?	N/A	
05	Pour la SFQC et la SFQ, un rapport d'évaluation technique a-t-il été soumis au FIDA avant	N/A	

	l'ouverture de la/des proposition(s) financière(s) et n'a-t-il pas fait l'objet d'objections?		
06	Pour toutes les passations de marchés annoncées, les soumissionnaires ont-ils été informés des résultats de l'évaluation (technique)?	Non	
07	Les soumissionnaires ont-ils reçu suffisamment d'explications quant à leur performance lors de l'évaluation (technique), si l'un ou plusieurs d'entre eux ont demandé ces informations?	Oui	Une lettre d'explication précise le moins disant et personne n'a demandé des informations
08	Les candidats ont-ils eu suffisamment de temps pour présenter une contestation ou un protêt?	Oui	Le délai n'est pas précisé
09	Dans le cas des services de consultation offerts dans le cadre de la SFQC, de la SFQ et de la SMC, y a-t-il eu une ouverture formelle des propositions financières?	N/A	
10	L'évaluation financière a-t-elle été effectuée et correctement?	Oui	
11	Des corrections ont-elles été apportées aux prix et aux données financières des soumissionnaires, y a-t-il eu correspondance pour montrer que les soumissionnaires i) ont été avisés et ii) ont accepté la correction?	Oui	Aucune correspondance n'est transmise pour l'acceptation de correction
12	Existe-t-il des raisons objectives et justifiables de rejet lors de l'évaluation financière?	Non	
13	Dans le cas des services de consultation offerts dans le cadre de la SFQC, les soumissionnaires ont-ils reçu les résultats de l'évaluation combinée et ont-ils eu suffisamment de temps pour contester ou protester?	N/A	
14	Des contestations/protestations ont-elles été reçues ? Ont-ils été manipulés correctement ?	Non	Pas de contestation
W. Attribution du contrat et négociations			
01	Le contrat a-t-il été attribué après la réception de toutes les contestations ou protêts?	N/A	
02	Pas de négociations pour les biens et les travaux	Non	
03	Des négociations ont-elles eu lieu pour les services de conseil?	N/A	
X. Contrat et processus d'administration et de gestion du contrat			
01	1. Informations relatives au contrat		
	1.1 Nom du fournisseur	Ese Hassina	
	1.2 Montant initial du contrat	95 270 686,60 MGA	
	1.3 Montant révisé du contrat:		
	1.4 Date de signature du contrat:	31 janvier 2022 et OS 27 Mai 2022	
	1.5 Date d'achèvement initialement prévue:	28 Aout 2022	
	1.6 Date d'achèvement révisée :	N/A	
02	Le contrat a-t-il été signé par les deux parties ? (Une copie doit se trouver dans le dossier)	Oui	
03	Une garantie de bonne exécution a-t-elle été présentée conformément au contrat ?	Oui	
04	Le contrat comporte-t-il les conditions commerciales et contractuelles types requises pour un accord de passation de marché approprié, conformément à la catégorie et à la méthode pertinentes ?	N/A	
05	Les exigences en matière de passation des marchés (mandat, description des services, calendrier des besoins, spécifications techniques) sont-elles conformes à l'offre, au rapport d'évaluation et au résultat négocié du soumissionnaire retenu ?	Oui	
06	A-t-on ajouté un avenant au contrat pour prolonger la durée, ajouter des fonds ou élargir la portée ?	Non	
07	Dans l'affirmative, le FIDA a-t-il émis un avis de NO pour chacune des modifications entraînant	N/A	

	un dépassement des seuils fixés en pourcentage (dans le cas des activités soumises à un examen préalable)		
08	Les paiements ont-ils été faits dans les délais prévus au contrat ?	Non	Absence des factures dans le dossier de du marchés
10	Quel est le montant total des paiements décaissés à ce jour ?		Absence des preuves de paiement dans le dossier du marché
<p>Observation ;</p> <ul style="list-style-type: none"> (i) Cette activité ne figure pas dans le PPM 2022 et les travaux en cours (ii) Les membres du comité n'ont pas signé une déclaration d'impartialité et de confidentialité. L'entreprise n'a pas présenté le formulaire d'auto-certification. (iii) Le rapport de validation indique que la méthode de passation des marchés est un appel d'offre or la méthode c'est une demande de consultation par avis de publication (iv) L'avis d'intention d'attribution n'est pas publié (v) Manque les factures et les preuves de paiement (vi) Manque les rapports d'avancement des travaux 			

Unité de Coordination de Programme (UCP)

1. Passation des Marchés – Biens

Désignation et Numéro du Contrat Fourniture et livraison de matériels informatiques dans le cadre de l'appui institutionnel du Programme DEFIS Contrat N° : N° 02/2022-MINAE/SG/DEFIS/UCP/F	Montant du Contrat 49 924,02 USD\$	Méthode de passation de marché AON Budget Prévisionnel dans le PPM : 66 200,00 USD\$
Nom et Adresse du candidat : GLOBAL TECHNOLOGIES & ENERGIES, Golden Business Center, Bâtiment C Morarano Alarobia - 101 ANTANANARIVO		

N°	Description	Vérification	Observations
Y. Processus d'appel d'offres			
01	L'activité figure-t-il dans le plan d'approvisionnement ?	Oui	02/21-DEFIS/F
02	Existe-t-il une demande formelle qui lance le processus ?	Oui	Publication d'un avis d'appel d'offres
02	La méthode proposée dans le PPM est-elle utilisée?	Oui	AON
03	Est-ce que la concurrence est assurée ?	Oui	Avis d'appel d'offres : 11/12/2021 Date limite pour déposer les offres: 12/01/2022 (32jours) 13 Fournisseurs ont retiré le DAO 04 fournisseurs ont déposé des offres Date ouverture des plis : 12/01/2022 à 10h Date du rapport d'évaluation: 01/02/2022
04	Un délai est-il accordé aux soumissionnaires pour demander et recevoir des éclaircissements avant la date limite de soumission ?	Oui	Pas de demande d'éclaircissement partagé
05	Y a-t-il suffisamment de temps alloué aux candidats pour préparer les devis, les offres et les propositions ?	Oui	Date de dépôt est fixé 12janvier 2022 (32 jours)
06	Aucune offre tardive n'a été acceptée ?	Non	Pas d'offres tardives
Z. Processus d'évaluation			

² Faute de frappe : la date du rapport d'évaluation est 01/02/2021 au lieu de 01/02/2022

01	L'examen préliminaire a-t-il été fait?	Oui	Un PV d'ouverture de plis le 12 janvier 2022 ou il ya un examen préliminaire
02	Existe-t-il des raisons objectives et justifiables pour les rejets lors de l'examen préliminaire?	Oui	
03	Une évaluation technique a-t-elle été faite?	Non	le rapport d'évaluation est signé par deux membres le 01 février 2022 et le PV de validation du rapport d'évaluation a été signé le même jour. Un deuxième rapport a été établi le 22 décembre 2022
04	Existe-t-il des raisons objectives et justifiables de rejet lors de l'évaluation technique?	Oui	Deux offres ont été éliminées - Acte d'engagement incomplet - La caution de soumission est un cheque personnel
05	Pour la SFQC et la SFQ, un rapport d'évaluation technique a-t-il été soumis au FIDA avant l'ouverture de la/des proposition(s) financière(s) et n'a-t-il pas fait l'objet d'objections?	N/A	
06	Pour toutes les passations de marchés annoncées, les soumissionnaires ont-ils été informés des résultats de l'évaluation (technique)?	Non	L'avis d'intention d'attribution n'est pas publié
07	Les soumissionnaires ont-ils reçu suffisamment d'explications quant à leur performance lors de l'évaluation (technique), si l'un ou plusieurs d'entre eux ont demandé ces informations?	Oui	Un avis d'intention d'attribution daté 15/02/2022 a été adressé aux fournisseurs et aucun n'a demandé des informations
08	Les candidats ont-ils eu suffisamment de temps pour présenter une contestation ou un protêt?	Oui	Selon cet avis, les fournisseurs peuvent demander un compte rendu des résultats dans un délai de 10 jours ouvrables à compter de la réception de cet avis
09	Dans le cas des services de consultation offerts dans le cadre de la SFQC, de la SFQ et de la SMC, y a-t-il eu une ouverture formelle des propositions financières?	N/A	
10	L'évaluation financière a-t-elle été effectuée et correctement?	Oui	Un rapport financier simplifié a été établi
11	Des corrections ont-elles été apportées aux prix et aux données financières des soumissionnaires, y a-t-il eu correspondance pour montrer que les soumissionnaires i) ont été avisés et ii) ont accepté la correction?	Non	Des corrections ont été apportées pour un soumissionnaire mais il n'a pas été informé accepté la correction Le soumissionnaire n'est pas informé avant la validation du rapport d'évaluation des offres
12	Existe-t-il des raisons objectives et justifiables de rejet lors de l'évaluation financière?	Non	Le moins disant a été éliminé conformément à l'article 9.45 du DAO mais n'est suffisamment justifiés
13	Dans le cas des services de consultation offerts dans le cadre de la SFQC, les soumissionnaires ont-ils reçu les résultats de l'évaluation combinée et ont-ils eu suffisamment de temps pour contester ou protester?	N/A	
14	Des contestations/protestations ont-elles été reçues ? Ont-ils été manipulés correctement ?	Non	Pas de contestation
AA. Attribution du contrat et négociations			
01	Le contrat a-t-il été attribué après la réception de toutes les contestations ou protêts?	N/A	
02	Pas de négociations pour les biens et les travaux	Non	
03	Des négociations ont-elles eu lieu pour les services de conseil?	N/A	
BB. Contrat et processus d'administration et de gestion du contrat			
01	1. Informations relatives au contrat		
	1.1 Nom du fournisseur	Ese FARATIANA,	
	1.2 Montant initial du contrat	49 924,02 USD\$	
	1.3 Montant révisé du contrat:		
	1.4 Date de signature du contrat:	16 Mars 2022 et ordre de service émis le 07 Avril 2022	
	1.5 Date d'achèvement initialement prévue:	22 Mai 2022	
	1.6 Date d'achèvement révisée:	Le contrat est expiré et la date n'est révisée	

02	Le contrat a-t-il été signé par les deux parties? (Une copie doit se trouver dans le dossier)	Oui	Le contrat est signé le 16 Mars 2022 après l'expiration du délai de contestation
03	Une garantie de bonne exécution a-t-elle été présentée conformément au contrat?	Non	La garantie de bonne exécution n'est pas applicable
04	Le contrat comporte-t-il les conditions commerciales et contractuelles types requises pour un accord de passation de marché approprié, conformément à la catégorie et à la méthode pertinentes?	Oui	<p>Terme commercial de livraison (incoterms de 2000) Les conditions de paiement, de pénalité de retard sont prévues dans le contrat 1/1000 par jour sur le montant du marché ou de la partie de marché considéré</p> <p>Les conditions d'assurance sont suffisamment détaillées. Selon le contrat, le fournisseur assume la responsabilité d'assurer les fournitures jusqu'à leur réception.</p> <p>la période de garantie des articles à compter de la date de livraison à l'acheteur/l'entité acheteuse pendant 12 mois</p>
05	Les exigences en matière de passation des marchés (mandat, description des services, calendrier des besoins, spécifications techniques) sont-elles conformes à l'offre, au rapport d'évaluation et au résultat négocié du soumissionnaire retenu?	Oui	<p>Le calendrier des exigences n'est pas respecté</p> <p>Les spécifications techniques d'un article ont été changées lors d'exécution du contrat</p>
06	A-t-on ajouté un avenant au contrat pour prolonger la durée, ajouter des fonds ou élargir la portée?	Non	Avenant concernant le changement de domiciliation bancaire
07	Dans l'affirmative, le FIDA a-t-il émis un avis de NO pour chacune des modifications entraînant un dépassement des seuils fixés en pourcentage (dans le cas des activités soumises à un examen préalable)	N/A	
08	Les paiements ont-ils été faits dans les délais prévus au contrat?	Non	Aucun paiement n'a été fait dans le délai
10	Quel est le montant total des paiements décaissés à ce jour?	N/A	
<p>Observation ;</p> <ul style="list-style-type: none"> (i) le procès-verbal de la séance d'ouverture des plis, dont une copie devra être envoyée dans les meilleurs délais aux soumissionnaires qui y ont participé ainsi qu'au FIDA. N'est pas respecté. (ii) Le projet n'a pas utilisé le document type du FIDA pour la demande d'offre des prix (iii) Suivant l'article 6.3 de DAO Capacités et qualifications des candidats, des fiches d'informations sur la capacité financière et technique sont demandés sans préciser les critères de qualifications minimales (iv) un critère facultatif au moment de la remise des offres : Les candidats ont la possibilité de remettre les documents ci-dessous dans le dossier dès la réponse au marché. Mais le candidat retenu doit présenter les copies des états financiers et /ou bilan des trois années au plus tard dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de réception de la demande de l'autorité contractante. Si le candidat pressenti ne peut produire ces documents dans le délai imparti, l'offre est rejetée et la candidature éliminée. (v) Terme commercial de livraison (incoterms de 2000) (vi) Le contrat ne contient pas une retenue de garantie sur la période de garantie des biens. (vii) Les membres du comité n'ont pas signé une déclaration d'impartialité et d'objectivité. 			

Examen des Documents de Passation des Marchés – travaux Biens-services

Liste de contrôle des documents

1.

	OUI	NON	Commentaires
--	-----	-----	--------------

Un classeur ou un dossier distinct est consacré à l'activité de passation de marché	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui : Recrutement de cabinet pour appui au recrutement de personnel du programme DEFIS 2. Oui : Recrutement de Consultant Individuel pour la révision de la stratégie nationale semencière et Organisation de l'Atelier de concertation nationale sur les semences et plantes (archive électronique) 3. Oui : Recrutement de C.I pour l'élaboration de Plan de Développement Agricole pour les grappes de PI autour de Tsimanangy, CR Tsivory, district Amboasary Sud, et du PI Finday, CR Imanombo, District Ambovombe (archive électronique) 4. Oui : Travaux de réhabilitation du PI Andramena CR Tangainony, District de Farafangana, Région Atsimo Atsinanana (relance) 5. Oui : Travaux de Construction d'infrastructures de traitement de café par voie humide dans la région de Vatovavy Fitovinany répartis en trois (03) lots : (archive électronique) 6. Oui : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE MAGASIN DE STOCKAGE DE 100T A RANOMAFANA, CR RANOMAFANA DISTRICT TAOLAGNARO DANS LA REGION ANOSY (archive électronique) 7. Oui : Fourniture et livraison de matériels informatiques dans le cadre de l'appui institutionnel du Programme DEFIS 		
Les dossiers sont conservés par ordre chronologique	<ol style="list-style-type: none"> 1- Oui : Recrutement de cabinet pour appui au recrutement de personnel du programme DEFIS 2. Oui : Recrutement de Consultant Individuel pour la révision de la stratégie nationale semencière et Organisation de l'Atelier de concertation nationale sur les semences et plantes (archive électronique) 3. Oui : Recrutement de C.I pour l'élaboration de Plan de Développement Agricole pour les grappes de PI autour de Tsimanangy, CR Tsivory, district Amboasary Sud, et du PI Finday, CR Imanombo, District Ambovombe (archive électronique) 4. Oui : Travaux de réhabilitation du PI Andramena CR Tangainony, District de Farafangana, Région Atsimo Atsinanana (relance) 5. Oui : Travaux de Construction d'infrastructures de traitement de café par voie humide dans la région de Vatovavy Fitovinany répartis en trois (03) lots : (archive électronique) 6. Oui : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE MAGASIN DE STOCKAGE DE 100T A RANOMAFANA, CR RANOMAFANA DISTRICT TAOLAGNARO DANS LA REGION ANOSY (archive électronique) 7. Oui : Fourniture et livraison de matériels informatiques dans le cadre de l'appui institutionnel du Programme DEFIS 		
Une copie de l'annonce publiée ou de la liste restreinte (le cas échéant) a été archivée	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui : Recrutement de cabinet pour appui au recrutement de personnel du programme DEFIS 2. Oui : Recrutement de Consultant Individuel pour la révision de la stratégie nationale semencière et Organisation de l'Atelier de 		

	<p>concertation nationale sur les semences et plantes (archive électronique)</p> <p>3. Oui : Recrutement de C.I pour l'élaboration de Plan de Développement Agricole pour les grappes de PI autour de Tsimanangy, CR Tsivory, district Amboasary Sud, et du PI Finday, CR Imanombo, District Ambovombe (archive électronique)</p> <p>4. Oui : Travaux de réhabilitation du PI Andramena CR Tangainony, District de Farafangana, Région Atsimo Atsinanana (relance)</p> <p>5. Oui : Travaux de Construction d'infrastructures de traitement de café par voie humide dans la région de Vatovavy Fitovinany répartis en trois (03) lots : (archive électronique)</p> <p>6. Oui : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE MAGASIN DE STOCKAGE DE 100T A RANOMAFANA, CR RANOMAFANA DISTRICT TAOLAGNARO DANS LA REGION ANOSY (archive électronique)</p> <p>7. Oui : Fourniture et livraison de matériels informatiques dans le cadre de l'appui institutionnel du Programme DEFIS</p>		
<p>Une copie des documents de présélection et dossiers d'appel d'offres publiés et de tous amendements, extensions ou éclaircissements demandés a été archivée</p>	<p>1. Oui : Recrutement de cabinet pour appui au recrutement de personnel du programme DEFIS</p> <p>2. Oui : Recrutement de Consultant Individuel pour la révision de la stratégie nationale semencière et Organisation de l'Atelier de concertation nationale sur les semences et plantes (archive électronique)</p> <p>3. Oui : Recrutement de C.I pour l'élaboration de Plan de Développement Agricole pour les grappes de PI autour de Tsimanangy, CR Tsivory, district Amboasary Sud, et du PI Finday, CR Imanombo, District Ambovombe (archive électronique)</p> <p>4. Oui : Travaux de réhabilitation du PI Andramena CR Tangainony, District de Farafangana, Région Atsimo Atsinanana (relance)</p> <p>5. Oui : Travaux de Construction d'infrastructures de traitement de café par voie humide dans la région de Vatovavy Fitovinany répartis en trois (03) lots : (archive électronique)</p> <p>6. Oui : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE MAGASIN DE STOCKAGE DE 100T A RANOMAFANA, CR RANOMAFANA DISTRICT TAOLAGNARO DANS LA REGION ANOSY (archive électronique)</p> <p>7. Oui : Fourniture et livraison de matériels informatiques dans le cadre de l'appui institutionnel du Programme DEFIS</p>		
<p>Le procès-verbal de l'ouverture des plis signé par toutes les personnes présentes a été archivé</p>	<p>1. Oui : Recrutement de cabinet pour appui au recrutement de personnel du programme DEFIS</p> <p>2. Oui : Recrutement de Consultant Individuel pour la révision de la stratégie nationale semencière et Organisation de l'Atelier de concertation nationale sur les semences et plantes (archive électronique)</p> <p>3. Oui : Recrutement de C.I pour l'élaboration de Plan de Développement Agricole pour les grappes de PI autour de Tsimanangy, CR</p>		

	<p>Tsivory, district Amboasary Sud, et du PI Finday, CR Imanombo, District Ambovombe (archive électronique)</p> <p>4. Oui : Travaux de réhabilitation du PI Andramena CR Tangainony, District de Farafangana, Région Atsimo Atsinanana (relance)</p> <p>5. Oui : Travaux de Construction d'infrastructures de traitement de café par voie humide dans la région de Vatovavy Fitovinany répartis en trois (03) lots : (archive électronique)</p> <p>6. Oui : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE MAGASIN DE STOCKAGE DE 100T A RANOMAFANA, CR RANOMAFANA DISTRICT TAOLAGNARO DANS LA REGION ANOSY (archive électronique)</p> <p>7. Oui : Fourniture et livraison de matériels informatiques dans le cadre de l'appui institutionnel du Programme DEFIS</p>		
<p>Une copie complète de chaque soumission reçue et évaluée ainsi que des éclaircissements demandés et des réponses fournies a été archivée</p>	<p>1. Oui : Recrutement de cabinet pour appui au recrutement de personnel du programme DEFIS</p> <p>2. Oui : Recrutement de Consultant Individuel pour la révision de la stratégie nationale semencière et Organisation de l'Atelier de concertation nationale sur les semences et plantes (archive électronique)</p> <p>3. Oui : Recrutement de C.I pour l'élaboration de Plan de Développement Agricole pour les grappes de PI autour de Tsimanangy, CR Tsivory, district Amboasary Sud, et du PI Finday, CR Imanombo, District Ambovombe (archive électronique)</p> <p>4. Oui : Travaux de réhabilitation du PI Andramena CR Tangainony, District de Farafangana, Région Atsimo Atsinanana (relance)</p> <p>5. Oui : Travaux de Construction d'infrastructures de traitement de café par voie humide dans la région de Vatovavy Fitovinany répartis en trois (03) lots : (archive électronique)</p> <p>6. Oui : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE MAGASIN DE STOCKAGE DE 100T A RANOMAFANA, CR RANOMAFANA DISTRICT TAOLAGNARO DANS LA REGION ANOSY (archive électronique)</p> <p>7. Oui : Fourniture et livraison de matériels informatiques dans le cadre de l'appui institutionnel du Programme DEFIS</p>		
<p>Une copie du rapport d'évaluation a été versée au dossier</p>	<p>1. Oui : Recrutement de cabinet pour appui au recrutement de personnel du programme DEFIS</p> <p>2. Oui : Recrutement de Consultant Individuel pour la révision de la stratégie nationale semencière et Organisation de l'Atelier de concertation nationale sur les semences et plantes (archive électronique)</p> <p>3. Oui : Recrutement de C.I pour l'élaboration de Plan de Développement Agricole pour les grappes de PI autour de Tsimanangy, CR Tsivory, district Amboasary Sud, et du PI Finday, CR Imanombo, District Ambovombe (archive électronique)</p>		

	<ol style="list-style-type: none"> 4. Oui : Travaux de réhabilitation du PI Andramena CR Tangainony, District de Farafangana, Région Atsimo Atsinanana (relance) 5. Oui : Travaux de Construction d'infrastructures de traitement de café par voie humide dans la région de Vatovavy Fitovinany répartis en trois (03) lots : (archive électronique) 6. Oui : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE MAGASIN DE STOCKAGE DE 100T A RANOMAFANA, CR RANOMAFANA DISTRICT TAOLAGNARO DANS LA REGION ANOSY (archive électronique) 7. Oui : Fourniture et livraison de matériels informatiques dans le cadre de l'appui institutionnel du Programme DEFIS 		
<p>Les procès-verbaux signés de toutes les réunions concernant la passation du marché, notamment des séances à l'intention des soumissionnaires et des réunions de négociation, lorsque de telles rencontres ont lieu, ont été inclus dans le dossier</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui : Recrutement de cabinet pour appui au recrutement de personnel du programme DEFIS 2. Oui : Recrutement de Consultant Individuel pour la révision de la stratégie nationale semencière et Organisation de l'Atelier de concertation nationale sur les semences et plantes (archive électronique) 3. Oui : Recrutement de C.I pour l'élaboration de Plan de Développement Agricole pour les grappes de PI autour de Tsimanangy, CR Tsivory, district Amboasary Sud, et du PI Finday, CR Imanombo, District Ambovombe (archive électronique) 4. Oui : Travaux de réhabilitation du PI Andramena CR Tangainony, District de Farafangana, Région Atsimo Atsinanana (relance) 5. Oui : Travaux de Construction d'infrastructures de traitement de café par voie humide dans la région de Vatovavy Fitovinany répartis en trois (03) lots : (archive électronique) 6. Oui : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE MAGASIN DE STOCKAGE DE 100T A RANOMAFANA, CR RANOMAFANA DISTRICT TAOLAGNARO DANS LA REGION ANOSY (archive électronique) 7. Oui : Fourniture et livraison de matériels informatiques dans le cadre de l'appui institutionnel du Programme DEFIS 		
<p>L'avis d'attribution du marché a été archivé</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui : Recrutement de cabinet pour appui au recrutement de personnel du programme DEFIS 2. Oui : Recrutement de Consultant Individuel pour la révision de la stratégie nationale semencière et Organisation de l'Atelier de concertation nationale sur les semences et plantes (archive électronique) 3. Oui : Recrutement de C.I pour l'élaboration de Plan de Développement Agricole pour les grappes de PI autour de Tsimanangy, CR Tsivory, district Amboasary Sud, et du PI Finday, CR Imanombo, District Ambovombe (archive électronique) 4. Oui : Travaux de réhabilitation du PI Andramena CR Tangainony, District de 		

	<p>Farafangana, Région Atsimo Atsinanana (relance)</p> <p>5. Oui : Travaux de Construction d'infrastructures de traitement de café par voie humide dans la région de Vatovavy Fitovinany répartis en trois (03) lots : (archive électronique)</p> <p>6. Oui : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE MAGASIN DE STOCKAGE DE 100T A RANOMAFANA, CR RANOMAFANA DISTRICT TAOLAGNARO DANS LA REGION ANOSY (archive électronique)</p> <p>7. Oui : Fourniture et livraison de matériels informatiques dans le cadre de l'appui institutionnel du Programme DEFIS</p>		
Toute lettre d'acceptation de la soumission adressée au fournisseur, à l'entrepreneur ou	<p>1. Oui : Recrutement de cabinet pour appui au recrutement de personnel du programme DEFIS</p> <p>2. Oui : Recrutement de Consultant Individuel pour la révision de la stratégie nationale semencière et Organisation de l'Atelier de concertation nationale sur les semences et plantes (archive électronique)</p> <p>3. Oui : Recrutement de C.I pour l'élaboration de Plan de Développement Agricole pour les grappes de PI autour de Tsimanangy, CR Tsivory, district Amboasary Sud, et du PI Finday, CR Imanombo, District Ambovombe (archive électronique)</p> <p>4. Oui : Travaux de réhabilitation du PI Andramena CR Tangainony, District de Farafangana, Région Atsimo Atsinanana (relance)</p> <p>5. Oui : Travaux de Construction d'infrastructures de traitement de café par voie humide dans la région de Vatovavy Fitovinany répartis en trois (03) lots : (archive électronique)</p> <p>6. Oui : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE MAGASIN DE STOCKAGE DE 100T A RANOMAFANA, CR RANOMAFANA DISTRICT TAOLAGNARO DANS LA REGION ANOSY (archive électronique)</p> <p>7. Oui : Fourniture et livraison de matériels informatiques dans le cadre de l'appui institutionnel du Programme DEFIS</p>		
Le contrat signé et l'acceptation du contrat ont été versés au dossier	<p>1. Oui : Recrutement de cabinet pour appui au recrutement de personnel du programme DEFIS</p> <p>2. Oui : Recrutement de Consultant Individuel pour la révision de la stratégie nationale semencière et Organisation de l'Atelier de concertation nationale sur les semences et plantes (archive électronique)</p> <p>3. Oui : Recrutement de C.I pour l'élaboration de Plan de Développement Agricole pour les grappes de PI autour de Tsimanangy, CR Tsivory, district Amboasary Sud, et du PI Finday, CR Imanombo, District Ambovombe (archive électronique)</p> <p>4. Oui : Travaux de réhabilitation du PI Andramena CR Tangainony, District de Farafangana, Région Atsimo Atsinanana (relance)</p> <p>5. Oui : Travaux de Construction d'infrastructures de traitement de café par voie humide dans la région de Vatovavy Fitovinany</p>		

	<p>répartis en trois (03) lots : (archive électronique)</p> <p>6. Oui : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE MAGASIN DE STOCKAGE DE 100T A RANOMAFANA, CR RANOMAFANA DISTRICT TAOLAGNARO DANS LA REGION ANOSY (archive électronique)</p> <p>7. Oui : Fourniture et livraison de matériels informatiques dans le cadre de l'appui institutionnel du Programme DEFIS</p>		
<p>Les éventuelles modifications du contrat ont été ajoutées au dossier</p>	<p>1. Oui : Recrutement de cabinet pour appui au recrutement de personnel du programme DEFIS</p> <p>2. Oui : Recrutement de Consultant Individuel pour la révision de la stratégie nationale semencière et Organisation de l'Atelier de concertation nationale sur les semences et plantes (archive électronique)</p> <p>3. Oui : Recrutement de C.I pour l'élaboration de Plan de Développement Agricole pour les grappes de PI autour de Tsimanangy, CR Tsivory, district Amboasary Sud, et du PI Finday, CR Imanombo, District Ambovombe (archive électronique)</p> <p>4. Oui : Travaux de réhabilitation du PI Andramena CR Tangainony, District de Farafangana, Région Atsimo Atsinanana (relance)</p> <p>5. Oui : Travaux de Construction d'infrastructures de traitement de café par voie humide dans la région de Vatovavy Fitovinany répartis en trois (03) lots : (archive électronique)</p> <p>6. Oui : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE MAGASIN DE STOCKAGE DE 100T A RANOMAFANA, CR RANOMAFANA DISTRICT TAOLAGNARO DANS LA REGION ANOSY (archive électronique)</p> <p>7. Oui : Fourniture et livraison de matériels informatiques dans le cadre de l'appui institutionnel du Programme DEFIS</p>		
<p>Tous les échanges relatifs au contrat entre l'entité acheteuse et un fournisseur, entrepreneur ou consultant ont été versés au dossier</p>	<p>71. Oui : Recrutement de cabinet pour appui au recrutement de personnel du programme DEFIS</p> <p>72. Oui : Recrutement de Consultant Individuel pour la révision de la stratégie nationale semencière et Organisation de l'Atelier de concertation nationale sur les semences et plantes (archive électronique)</p> <p>73. Oui : Recrutement de C.I pour l'élaboration de Plan de Développement Agricole pour les grappes de PI autour de Tsimanangy, CR Tsivory, district Amboasary Sud, et du PI Finday, CR Imanombo, District Ambovombe (archive électronique)</p> <p>74. Oui : Travaux de réhabilitation du PI Andramena CR Tangainony, District de Farafangana, Région Atsimo Atsinanana (relance)</p> <p>75. Oui : Travaux de Construction d'infrastructures de traitement de café par voie humide dans la région de Vatovavy Fitovinany répartis en trois (03) lots : (archive électronique)</p> <p>76. Oui : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE MAGASIN DE STOCKAGE DE 100T A</p>		

	<p>RANOMAFANA, CR RANOMAFANA DISTRICT TAOLAGNARO DANS LA REGION ANOSY (archive électronique)</p> <p>77. Oui : Fourniture et livraison de matériels informatiques dans le cadre de l'appui institutionnel du Programme DEFIS</p>		
<p>Les documents postérieurs à la signature du contrat concernant l'exécution des obligations contractuelles, en particulier les photocopies des garanties bancaires ou des garanties de paiement, ont été versés au dossier</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui : Recrutement de cabinet pour appui au recrutement de personnel du programme DEFIS 2. Oui : Recrutement de Consultant Individuel pour la révision de la stratégie nationale semencière et Organisation de l'Atelier de concertation nationale sur les semences et plantes (archive électronique) 3. Oui : Recrutement de C.I pour l'élaboration de Plan de Développement Agricole pour les grappes de PI autour de Tsimanangy, CR Tsivory, district Amboasary Sud, et du PI Finday, CR Imanombo, District Ambovombe (archive électronique) 4. Oui : Travaux de réhabilitation du PI Andramena CR Tangainony, District de Farafangana, Région Atsimo Atsinanana (relance) 5. Oui : Travaux de Construction d'infrastructures de traitement de café par voie humide dans la région de Vatovavy Fitovinany répartis en trois (03) lots : (archive électronique) 6. Oui : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE MAGASIN DE STOCKAGE DE 100T A RANOMAFANA, CR RANOMAFANA DISTRICT TAOLAGNARO DANS LA REGION ANOSY (archive électronique) 7. Oui : Fourniture et livraison de matériels informatiques dans le cadre de l'appui institutionnel du Programme DEFIS 		
<p>Les procès-verbaux signés de toutes les réunions concernant la gestion du contrat, y compris des réunions consacrées à l'avancement ou à l'examen du contrat, figurent dans le dossier</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui : Recrutement de cabinet pour appui au recrutement de personnel du programme DEFIS 2. Oui : Recrutement de Consultant Individuel pour la révision de la stratégie nationale semencière et Organisation de l'Atelier de concertation nationale sur les semences et plantes (archive électronique) 3. Oui : Recrutement de C.I pour l'élaboration de Plan de Développement Agricole pour les grappes de PI autour de Tsimanangy, CR Tsivory, district Amboasary Sud, et du PI Finday, CR Imanombo, District Ambovombe (archive électronique) 4. Oui : Travaux de réhabilitation du PI Andramena CR Tangainony, District de Farafangana, Région Atsimo Atsinanana (relance) 5. Oui : Travaux de Construction d'infrastructures de traitement de café par voie humide dans la région de Vatovavy Fitovinany répartis en trois (03) lots : (archive électronique) 6. Oui : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE MAGASIN DE STOCKAGE DE 100T A RANOMAFANA, CR RANOMAFANA DISTRICT TAOLAGNARO DANS LA REGION ANOSY (archive électronique) 		

	7. Oui : Fourniture et livraison de matériels informatiques dans le cadre de l'appui institutionnel du Programme DEFIS		
Les bons de livraison de fournitures signés ou, dans le cas de services ou de travaux prévus au contrat, les certificats d'achèvement signés, y compris tout document attestant de l'exécution du marché, ont été archivés	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui : Recrutement de cabinet pour appui au recrutement de personnel du programme DEFIS 2. Oui : Recrutement de Consultant Individuel pour la révision de la stratégie nationale semencière et Organisation de l'Atelier de concertation nationale sur les semences et plantes (archive électronique) 3. Oui : Recrutement de C.I pour l'élaboration de Plan de Développement Agricole pour les grappes de PI autour de Tsimanangy, CR Tsivory, district Amboasary Sud, et du PI Finday, CR Imanombo, District Ambovombe (archive électronique) 4. Oui : Travaux de réhabilitation du PI Andramena CR Tangainony, District de Farafangana, Région Atsimo Atsinanana (relance) 5. Oui : Travaux de Construction d'infrastructures de traitement de café par voie humide dans la région de Vatovavy Fitovinany répartis en trois (03) lots : (archive électronique) 6. Oui : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE MAGASIN DE STOCKAGE DE 100T A RANOMAFANA, CR RANOMAFANA DISTRICT TAOLAGNARO DANS LA REGION ANOSY (archive électronique) 7. Oui : Fourniture et livraison de matériels informatiques dans le cadre de l'appui institutionnel du Programme DEFIS 		
Des copies de toutes les factures relatives aux travaux, services ou fournitures, y compris des documents attestant que le montant des paiements demandés a été vérifié et fournissant des précisions sur les paiements effectifs autorisés, ont été versées au dossier	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui : Recrutement de cabinet pour appui au recrutement de personnel du programme DEFIS 2. Oui : Recrutement de Consultant Individuel pour la révision de la stratégie nationale semencière et Organisation de l'Atelier de concertation nationale sur les semences et plantes (archive électronique) 3. Oui : Recrutement de C.I pour l'élaboration de Plan de Développement Agricole pour les grappes de PI autour de Tsimanangy, CR Tsivory, district Amboasary Sud, et du PI Finday, CR Imanombo, District Ambovombe (archive électronique) 4. Oui : Travaux de réhabilitation du PI Andramena CR Tangainony, District de Farafangana, Région Atsimo Atsinanana (relance) 5. Oui : Travaux de Construction d'infrastructures de traitement de café par voie humide dans la région de Vatovavy Fitovinany répartis en trois (03) lots : (archive électronique) 6. Oui : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE MAGASIN DE STOCKAGE DE 100T A RANOMAFANA, CR RANOMAFANA DISTRICT TAOLAGNARO DANS LA REGION ANOSY (archive électronique) 7. Oui : Fourniture et livraison de matériels informatiques dans le cadre de l'appui institutionnel du Programme DEFIS 		

<p>Les copies des tableaux ou des relevés des versements, attestant de la bonne gestion de tous les paiements effectués, ont été versées au dossier</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui : Recrutement de cabinet pour appui au recrutement de personnel du programme DEFIS 2. Oui : Recrutement de Consultant Individuel pour la révision de la stratégie nationale semencière et Organisation de l'Atelier de concertation nationale sur les semences et plantes (archive électronique) 3. Oui : Recrutement de C.I pour l'élaboration de Plan de Développement Agricole pour les grappes de PI autour de Tsimanangy, CR Tsivory, district Amboasary Sud, et du PI Finday, CR Imanombo, District Ambovombe (archive électronique) 4. Oui : Travaux de réhabilitation du PI Andramena CR Tangainony, District de Farafangana, Région Atsimo Atsinanana (relance) 5. Oui : Travaux de Construction d'infrastructures de traitement de café par voie humide dans la région de Vatovavy Fitovinany répartis en trois (03) lots : (archive électronique) 6. Oui : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE MAGASIN DE STOCKAGE DE 100T A RANOMAFANA, CR RANOMAFANA DISTRICT TAOLAGNARO DANS LA REGION ANOSY (archive électronique) 7. Oui : Fourniture et livraison de matériels informatiques dans le cadre de l'appui institutionnel du Programme DEFIS 		
---	--	--	--

Appendice 7: Matrice Intégrée des Risques du Projet (IPRM)

Catégorie de risque / Sous-catégorie	Risque inherent	Risque résiduel
Contexte national	Substantiel	Moyen
Engagement politique	Moyen	Moyen
Gouvernance	Substantiel	Substantiel
Macroéconomie	Elevé	Substantiel
Fragilité et sécurité	Elevé	Moyen
Stratégies et politiques sectorielles	Moyen	Faible
Alignement des politiques	Moyen	Faible
Élaboration et mise en œuvre des politiques	Moyen	Moyen
Contexte environnemental et climatique	Substantiel	Faible
Vulnérabilité du projet aux conditions environnementales	Substantiel	Moyen
Vulnérabilité du projet aux impacts des changements climatiques	Moyen	Faible
Portée du projet	Moyen	Faible
Pertinence du projet	Faible	Faible
Solidité technique	Moyen	Faible
Capacités institutionnelles d'exécution et de viabilité	Moyen	Faible
Modalités d'exécution	Moyen	Faible
Suivi-évaluation des dispositifs	Moyen	Faible
Gestion financière du projet	Moyen	Moyen
Organisation et dotation en personnel du projet	Moyen	Moyen
Budgétisation du projet	Moyen	Moyen
Flux de fonds et procédures de décaissement du projet	Substantiel	Substantiel
Contrôles internes du projet	Moyen	Moyen
Information comptable et financière du projet	Moyen	Faible
Audit externe du projet	Moyen	Faible
Passation des marchés relatifs au projet	Modéré	Faible
Cadre juridique et réglementaire	Modéré	Faible
Responsabilité et transparence	Modéré	Modéré
Capacités en matière de passation des marchés publics	Faible	Faible
Processus de passation des marchés publics	Faible	Faible
Impact environnemental, social et climatique	Moyen	Faible
Conservation de la biodiversité	Moyen	Faible
Efficiences des ressources et prévention de la pollution	Moyen	Faible
Patrimoine culturel		Aucun risque anticipé - pas applicable
Peuples autochtones		Aucun risque anticipé - pas applicable
Conditions de travail	Moyen	Moyen
Santé et sécurité communautaires		Aucun risque anticipé - pas applicable
Réinstallation et réinsertion économique des populations	Faible	Faible

Catégorie de risque / Sous-catégorie	Risque inherent	Risque résiduel
Émissions de gaz à effet de serre	Substantiel	Moyen
Vulnérabilité des populations cibles et des écosystèmes aux fluctuations et aléas climatiques	Moyen	Moyen
Parties prenantes	Substantiel	Faible
Coordination/participation des parties prenantes	Elevé	Moyen
Doléances des parties prenantes	Moyen	Faible
Risque global	Moyen	Moyen
Contexte national	Substantiel	Moyen
Engagement politique	Moyen	Moyen
Risque: Les elections generales sont prevuies en 2023 et pourraient se traduire par des changements d'orientations politiques. La mobilisation des fonds de contrepartie est faible.		
Mesures d'atténuation: La lutte contre la pauvrete rurale devrait rester prioritaire. La programmation des fonds de contrepartie dans le budget 2022 du MINAE est un signe que le developpement rural reste prioritaire des que les ressources deviennent disponibles pour des investissements.		
Gouvernance	Substantiel	Substantiel
Risque: La centralisation de la gestion foncière qui résulte de la Loi n°2021-016 du 30 juin 2021 portant refonte du régime juridique de la propriété foncière non titrée remet en cause la décentralisation de la gestion foncière et la reconnaissance des droits locaux et risque de rendre la sécurisation foncière difficile voire impossible à une grande majorité des populations rurales et risque de se traduire par une insécurité foncière accrue.		
Mesures d'atténuation: La nouvelle loi portant refonte de la loi n° 2021-016 a été adoptée par les deux chambres du parlement malgache le 25 juin 2022 et le 1er juillet 2022. En partenariat avec les partenaires actifs sur la plateforme de coordination sur foncier, continuer le dialogue afin de soutenir la promulgation de ladite loi et le décret d'application.		
Macroéconomie	Elevé	Substantiel
Risque: L'augmentation des prix de l'énergie dont les carburants impacte les prix des intrants et matériels agricoles ainsi que ceux des Produits de Première Nécessité. Ceci réduira considérablement la capacité de mobilité (déplacement) des intervenants : entreprises, les partenaires institutionnels, les OM qui vont surement voir augmenter leurs coûts de revient		
Mesures d'atténuation:		

Support national production capacities in rural areas. Une bonne coordination des interventions pour une mutualisation des interventions.		
Fragilité et sécurité	Elevé	Moyen
Risque: Risque que le pays soit vulnérable aux chocs naturels et d'origine humaine, notamment les vols de zebu dans les zones rurales ou la faiblesse des structures et des institutions de gouvernance.		
Mesures d'atténuation: Toucher le maximum de bénéficiaires éligibles, dans les zones d'insécurité. Contribuer au système d'alerte et de sécurité mis en place par les autorités locales.		
Stratégies et politiques sectorielles	Moyen	Faible
Alignement des politiques	Moyen	Faible
Risque: Exclusion des pauvres et des vulnérables dans la mise en œuvre de la Politique Générale de l'Etat, qui vise la production à grande échelle et l'agro-industrie dans sa vision d'autosuffisance alimentaire, et qui pourrait entraîner une orientation politique du projet à revoir sa stratégie de ciblage visant les plus vulnérables.		
Mesures d'atténuation: dialogue politique avec le ministère de tutelle pour intégrer le ciblage des vulnérables, développement de stratégie pour intégrer les bénéficiaires dans les filières (agriculture contractuelle), renforcement des mécanismes spécifique pour les vulnérables (MCV). Supervision conjointe de la mise en charge de la stratégie de ciblage		
Élaboration et mise en œuvre des politiques	Moyen	Faible
Risque: Faible considération de la voix des organisations paysannes (OP) dans l'élaboration des politiques sectorielles, dû à une capacité institutionnelle encore limitée des réseaux des OP en termes de visibilité, de crédibilité et de dialogue politique, et qui pourrait entraîner une appropriation limitée des politiques sectorielles par la population rurale et les producteurs et, le cas échéant, la mise en œuvre de politique qui ne répond pas aux besoins réels du monde rural.	Moyen	Faible
Mesures d'atténuation: Appui et renforcement institutionnel du Tranoben'ny Tantsaha National (Chambre d'agriculture) et des organisations de producteurs faitières pour porter la voix et la position des paysans ; dialogue politique avec le gouvernement, le ministère et ses structures déconcentrées à tous les niveaux. Elaborer une loi appropriée à la structuration des OP, à la différence de celles des associations (Loi 60-133) et des coopératives (Loi 99-040). En effet ces deux lois ci-citées font amalgame des différentes structures (associations religieuses, culturelles, politiques, etc...), coopératives (transporteurs, groupements d'entreprises, etc...)		

Contexte environnemental et climatique	Moyen	Faible
Vulnérabilité du projet aux conditions environnementales	Moyen	Faible
Risque: Impact limité des investissements du projet (systèmes de productions et des infrastructures mis en place) dû aux conditions environnementales défavorables dans les zones du programme entraînant une fragilité des acquis au niveau de la population rurale.	Moyen	Faible
Mesures d'atténuation: Adoption de systèmes assurant une meilleure maîtrise de l'eau Adoption de techniques adaptées et de variétés résistantes aux conditions environnementales des zones d'intervention ; inclusion de ligne budgétaire pour les invasions acridiennes ; Renforcement du partenariat avec le Ministère en charge de l'environnement		
Vulnérabilité du projet aux impacts des changements climatiques	Moyen	Faible
Risque: Impact limité des investissements du projet dû aux aléas climatiques extrêmes dans les zones d'intervention (sécheresse, augmentation de la température, accentuation de l'érosion et inondation, ...), et qui pourrait entraîner une fragilité des acquis au niveau de la population rurale	Moyen	Faible
Mesures d'atténuation: - Adoption d'une approche de gestion intégrée de l'espace, amélioration de la résilience des infrastructures aux aléas climatiques ; - Promotion de pratique et de techniques d'adaptation ou d'atténuation au changement climatique : utilisation économe de l'eau, agro foresterie, variétés résistantes, technique SRI/SRA pour le gaz à effet de serre, reboisement, - Diffusion et utilisation des informations agro-climatiques pour la prise de décision agricole		
Portée du projet	Moyen	Faible
Pertinence du projet	Faible	Faible
Risque: Aucun risque	Faible	Faible
Mesures d'atténuation: le projet est conçu pour mettre en œuvre la politique sectorielle d'agriculture, d'élevage et de la pêche dans 2 régions offrant de larges possibilités d'extension de la production agricole.		
Solidité technique	Moyen	Faible
Risque: Retard dans la réalisation des grands aménagements hydroagricoles dans les zones reculées exacerbés par les mesures d'état d'urgence sanitaire liées à la pandémie de la COVID19	Moyen	Faible
Mesures d'atténuation: Extension d'une année de la date d'achèvement du projet		
Capacités institutionnelles d'exécution et de viabilité	Moyen	Faible
Modalités d'exécution	Moyen	Faible

Risque: Non-conformité de l'exécution du projet aux procédures du FIDA et du Gouvernement dû à un manque d'expérience de l'UCP et de ses partenaires, et qui pourrait entraîner une baisse de performance du projet.	Moyen	Faible
Mesures d'atténuation: Recrutement du personnel qualifié pour les postes de responsabilités du Programme sur la base compétitive et ouverte ; formation et renforcement des partenaires sur les procédures du FIDA Application des recommandations des missions de supervision conjointe		
Suivi-évaluation des dispositifs	Moyen	Faible
Risque: Faible implication des partenaires techniques et parties prenantes à l'opérationnalisation du système de suivi-évaluation du Programme dû à leurs capacités techniques limitées et un système de S&E participatif encore en apprentissage au sein du projet et de ses partenaires, et qui pourrait entraîner une faible appropriation des parties prenantes des indicateurs et des résultats du projet.	Moyen	Faible
Mesures d'atténuation: Amélioration du système de S&E en facilitant la participation des partenaires techniques et des parties prenantes et renforcement de capacités des personnes en charge du suivi-évaluation des partenaires		
Gestion financière du projet	Moyen	Moyen
Organisation et dotation en personnel du projet	Moyen	Moyen
Risque: Un nouveau Coordonnateur a été recruté et a pris ses fonctions en novembre 2020. Après le départ du RAF précédent, le Comptable du projet assure provisoirement une partie de son rôle pour assurer la continuité de la gestion financière et ce en tant que régisseur des comptes et approuvateur des DRF. Les autres rôles sont actuellement assurés par un consultant, assistant technique au cellule administrative et financière	Moyen	Moyen
Mesures d'atténuation: Après 3 procédures de recrutement infructueuses, le SAF sera organisée tel que le Comptable est promu en Comptable senior. Des assistances et renforcement de capacités seront prévues pour le Comptable senior et l'équipe SAF		
Budgétisation du projet	Moyen	Moyen
Risque: Le PTBA 2021 a eu la NO du FIDA le 26 janvier 2021, Les taux d'exécution des PTBA sont faibles : il est de 43,5% pour 2020 après révision à la baisse du PTBA, et 8% pour 2021.	Moyen	Moyen
Mesures d'atténuation:		

Après une projection des futures décaissements et réalisations, le projet prévoit de soumettre une révision à la baisse de son PTBA pour ne retenir que les activités pouvant être menées jusqu'à fin 2021.		
Flux de fonds et procédures de décaissement du projet	Substantiel	Moyen
Risque: Délai d'obtention des fonds du compte désigné vers le compte d'opération long Fond de contrepartie non disponible	Substantiel	Moyen
Mesures d'atténuation: Réduire les délais de validation des DRF sur ICP (Ministère des finances), Prévoir une dérogation pour le processus d'appel de fonds dès que le projet a soumis le RFE (Ministère des finances) Inscrire les lignes budgétaires et débloquer la RPI avant 31/12/2021		
Contrôles internes du projet	Moyen	Moyen
Risque: Adéquats. Le manuel de procédures révisé et approuvé en mars 2020 énonce clairement les processus de décision et d'exécution.	Moyen	Moyen
Mesures d'atténuation: Mettre à jour le manuel sur la procédure afférente au mobile money		
Information comptable et financière du projet	Moyen	Faible
Risque: Le Projet suit la comptabilité d'engagement (comptabilité d'exercice) selon le Plan Comptable Malagasy qui converge vers les normes internationales IFRS. La comptabilité analytique et budgétaire est également tenue selon les accords de financement signés avec le FIDA et l'OFID. Le Projet tient une comptabilité à partie double sur le logiciel TOM2PRO. Les paramétrages des comptes sont conformes ; tous les rapports et états financiers sont produits automatiquement sur le logiciel : les DRF, les décaissements, les états d'exécution budgétaire, le suivi des marchés, le suivi des immobilisations ainsi que tous les états financiers annuels requis Les rapports financiers trimestriels ont été envoyés au FIDA, dans les délais. Le rapport technico-financier annuel a été transmis au FIDA avant le 31 mars 2021.	Moyen	Faible
Mesures d'atténuation: Poursuivre la préparation et la transmission des RFI Le RFI du 2nd trimestre 2021 est attendu le 15/08/2021		
Audit externe du projet	Moyen	Faible
Risque: Un cabinet d'audit est recruté pour assurer l'audit de 3 exercices successifs (2019 à 2021). Le rapport d'audit, sans réserve, de l'exercice 2019 a été émis en octobre 2020 à l'issu d'une prorogation de 6 mois de la remise du rapport. Le rapport de l'exercice 2020 a été soumis au FIDA au 01/07/2021	Moyen	Faible

(devant être remis au 30/9/21 après requête du Gouvernement) avec une opinion favorable		
Mesures d'atténuation:		
pas d'action		
Passation des marchés relatifs au projet	Substantiel	Moyen
Cadre juridique et réglementaire	Substantiel	Moyen
Risque:		
Conditions d'utilisation de certaines méthodes de passation de marchés insuffisamment maîtrisées (appel d'offres restreints, affichage, gré à gré) et qui pourrait entraîner la faiblesse du recours à la mise en concurrence ouverte.	Substantiel	Moyen
Mesures d'atténuation:		
- Formation et clinique sur la conduite de toutes les méthodes de passation de marchés - Contrôle a posteriori par la Commission nationale des marchés ;		
Responsabilité et transparence	Élevé	Moyen
Risque:		
Niveau de perception de corruption élevé dû aux interventions encore limitées des différentes institutions en charge de la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la corruption et entraînant la augmentation des pratiques non-conformes aux règles de l'art.	Élevé	Moyen
Mesures d'atténuation:		
- Incitation par le BIANCO (Bureau Indépendant Anti-Corruption) pour la dénonciation et plainte sur les affaires de corruption, dont celles sur les marchés publics - Mise en place en 2019 des Pôles Anti-Corruption (PAC - juridiction anti-corruption) au niveau de chacune des 6 provinces		
Capacités en matière de passation des marchés publics	Moyen	Faible
Risque:		
Non maîtrise des procédures nationales et celles du FIDA par les partenaires du Programme (organe de contrôle, gestionnaire des conventions) dû à leurs capacités techniques limitées, entraînant une mauvaise gestion des fonds publics.	Moyen	Faible
Mesures d'atténuation:		
Formation et renforcement des capacités de ces partenaires		
Processus de passation des marchés publics	Substantiel	Moyen
Risque:		
Délai de passation de marché très long et lourdeur administratif entraînant un retard dans la mise en œuvre des activités.	Substantiel	Moyen
Mesures d'atténuation:		
- Répartition des conduites de passation des marchés au niveau des coordinations nationales et régionales - Clinique périodique entre les intervenants		

- Intégration des agents expérimentés du Ministère dans le processus de passation de marchés notamment pour l'analyse des offres		
Impact environnemental, social et climatique	Moyen	Faible
Conservation de la biodiversité	Substantiel	Moyen
Risque: Dégradation de la biodiversité et des ressources naturelles dû à des pratiques agricoles non respectueuses de l'environnement (utilisation excessive des pesticides chimiques, fertilisations chimiques, ...) entraînant un déséquilibre dans l'écosystème.	Substantiel	Moyen
Mesures d'atténuation: - Pas d'intervention du Programme dans les zones sensibles : Aires protégées, parcs nationaux, zones humides - Respect du GIRE lors de la construction des infrastructures agricoles - Utilisation de méthode de lutte intégrée - Formation des bénéficiaires aux bonnes pratiques pour usage et le stockage des intrants agricoles (Guidelines FAO) et suivi rigoureux de leurs applications. - Application rigoureuse des mesures de sauvegarde environnemental		
Efficience des ressources et prévention de la pollution	Moyen	Faible
Risque: Lourdeur administrative dans le traitement des dossiers de mise en conformité environnementale et sociale de tous les investissements du projet dû à la défaillance du système national en place, entraînant un retard dans le démarrage des activités.	Substantiel	Faible
Mesures d'atténuation: Recrutement d'un responsable environnemental pour l'application de la législation nationale et du PESEC du FIDA ; Maintien de dialogue continue avec les autorités compétentes		
Risque: : Effets négatifs et peu réversibles de l'irrigation sur le milieu naturel dû aux perturbations du régime hydrique et les rejets des intrants chimiques, entraînant un déséquilibre de l'écosystème.	Faible	Faible
Mesures d'atténuation: Respect du GIRE pour l'utilisation de l'eau ; utilisation limitée d'engrais chimique, utilisation de méthode de lutte intégrée,		
Patrimoine culturel		Aucun risque anticipé - pas applicable
pas applicable		
Peuples autochtones		Aucun risque anticipé - pas applicable
pas applicable		
Conditions de travail	Faible	Faible
Risque:	Faible	Faible

Utilisation abusive des travailleurs agricoles (main d'œuvre journalier) et de conditions de travail dangereuses pendant les périodes d'activités agricoles intenses, dû à la méconnaissance des législations en vigueur et les moyens limités des employeurs, entraînant un non-respect des droits humains et des abus des plus vulnérables le cas échéant		
Mesures d'atténuation:		
Respect stricte du code de travail Utilisation de la norme de l'OIT pour les travaux HIMO		
Santé et sécurité communautaires		Aucun risque anticipé - pas applicable
: En amélioration l'alimentation et le revenu des populations rurales, le projet contribue à l'amélioration de leurs conditions de vie en général, incluant la santé communautaire.		
Réinstallation et réinsertion économique des populations	Faible	Faible
Risque:		
Risque de perte de terre ou déplacement à cause des aménagements, entraînant un conflit social	Faible	Faible
Mesures d'atténuation:		
Mise en œuvre de processus participatif dans le choix des sites et terrains à aménager, favorisant l'adhésion de la population locale, négociation préalable avec les occupants avant d'entamer les travaux , respect de la législation nationale et du PESEC du FIDA		
Émissions de gaz à effet de serre	Substantiel	Moyen
Risque:		
Augmentation de l'émission de gaz à effet de serre due aux pratiques agricoles (émissions de méthanes et de carbone), entraînant une perturbation de l'écosystème et le réchauffement climatique à l'échelle planétaire.	Substantiel	Moyen
Mesures d'atténuation:		
Utilisation de technique pour limiter l'émission de gaz à effet de serre ex SRI et pratique de reboisement et d'agroforesterie pour atténuer les risques		
Vulnérabilité des populations cibles et des écosystèmes aux fluctuations et aléas climatiques	Moyen	Faible
Risque:		
Accentuation de la vulnérabilité des écosystèmes à cause de la transformation du paysage agricole (aménagements) et des pratiques agricoles non-respectueuses de l'environnement (labour intensif, produits chimiques, ...), entraînant un appauvrissement progressif des ressources (sol et eau).	Moyen	Faible
Mesures d'atténuation:		
- Application du décret MECIE pour les investissements,		
Parties prenantes	Substantiel	Faible

Coordination/participation des parties prenantes	Substantiel	Faible
Risque: Manque de coordination et d'harmonisation des interventions sur le terrain entraînant une superposition/duplication des activités	Substantiel	Faible
Mesures d'atténuation: - Information et communication du programme (interventions et résultats) tout au long de sa mise en œuvre - Intégration des parties prenantes dans le comité régional d'orientation et de suivis (CROS) et du comité national de pilotage (CNP) - Consultation locale lors dans la planification des activités - Participation active de l'équipe du projet dans les différents consultations et mécanismes de coordination au niveau local et régional		
Doléances des parties prenantes	Moyen	Faible
Risque: Absence de mécanisme de plainte inefficace dû à l'absence de cadre officiel sur les doléances, pouvant entraîner des conflits latents et un manque de transparence dans le partenariat	Moyen	Faible
Mesures d'atténuation: Élaboration de mécanisme de collecte, de discussion et de traitement des doléances des parties prenantes ; disponibilité et disposition de l'équipe du projet pour une communication et dialogue fluide avec les parties prenantes		

Division		ESA				
Pays		Madagascar				
Projet		Programme DEFIS				
Date		18-31 juillet (mission de supervision)				
NOTE DU RISQUE INHÉRENT		2.49			NOTE DU RISQUE NET	2.75
#	Description de l'élément de risque	Note	Base d'évaluation	Observations	Recommandation / Atténuation	Note
A	ÉVALUATION DU RISQUE PAYS	2.20				2.60
1	Cadre juridique et réglementaire	2.20				2.80
a	Il existe dans le pays des lois, des règlements et un manuel sur la passation des marchés.	3	3 les trois existent, 2 seulement deux existent, 1 seulement existe ou aucun	Le cadre législatif et réglementaire de passation des marchés de Madagascar est régi par la loi n°2016-055 portant Code des Marchés Publics (CMP), qui a été adopté le 25 janvier 2017 les règlements et Manuel des procédures de passation de marchés, disponibles sur le site web de l'ARMP		3
b	Existence de dossiers d'appel d'offres normalisés pour les biens, les travaux et les services	3	3 trois dossiers, 2 deux dossiers, seulement pour les appels d'offres nationaux et internationaux, et aucun pour les achats, 1 pas de dossier	Disponibles sur le site web de l'ARMP mais ne sont pas mis à jour	Utiliser les documents types de FIDA pour les biens et les service de conseil et les documents type de la banque mondiale pour les travaux	3
c	Suivi de la passation des marchés	2	Utiliser le cadre PEFA, voir le tableau pour plus de détails	Notation PEFA 2021 : C	Une amélioration de la gestion des contrats par l'utilisation du nouvel outil pour le suivi des contrats adjugés mis en place par le FIDA (Contract Monitoring Tool - ICP)	2
d	Méthodes de passation des marchés	1	Utiliser le cadre PEFA, voir le tableau pour plus de détails	Notation PEFA 2021 : D : Les procédures de passation des marchés prévues dans les textes sont encore insuffisamment respectées.	Prévoir les directives de FIDA pour les services de conseil et les documents types du FIDA vu les difficultés enregistrées au sein des projets en cours pour certains contrats de services de consultants	3
e	Accès public aux informations sur la passation des marchés	2	Utiliser le cadre PEFA, voir le tableau pour plus de détails	Notation PEFA 2021 : C	Publication de l'AGPM sur le site des marchés publics et celui du FIDA	3
2	Responsabilité et transparence	2.20				2.40
a	Gestion des recours en matière de passation des marchés	2	Utiliser le cadre PEFA, voir le tableau pour plus de détails	Notation PEFA 2021 : C	Pas encore de mesure tendant à améliorer les conditions existantes,	2
b	Score de l'indice de perception de la corruption dans le pays	1	Le score est publié sur Transparency.org. 0 à 29 = 1, 30 à 60 = 2, 61 à 100 = 3	Le score est publié sur Transparency.org de l'année 2021 est 26 /100	sensibilisation de la possibilité de dénonciation par tous les acteurs et de renforcer les compétences des agents en charge des investigations auprès du BIANCO	2

c	Système à deux niveaux pour le traitement des recours	2	3 comme indiqué, 2 seulement un système à un niveau, 1 pas de système	la Comité de Réglementation et de Recours	Le CAMM (Centre d'Arbitrage et de Médiation de Madagascar) intervient de plus en plus sur les marchés financés par les Bailleurs de fonds, et agit comme un niveau supérieur de recours, prévu dans les documents types de ces bailleurs de fonds (notamment la Banque Africaine de Développement),. Mais aucune initiative n'est encore prise au niveau des marchés sur financement du gouvernement	2
d	Existence d'un système de radiation	3	3 système complet, 2 l'organe de recours est l'autorité compétente, 1 aucun système	ARMP		3
e	Existence d'une autorité locale indépendante et compétente chargée d'enquêter sur les allégations de corruption	3	3 existence d'un organisme indépendant de lutte contre la corruption, 2 existence d'un bureau au sein d'un ministère/organisme public qui exerce certaines/toutes ces fonctions, 1 pas d'autorité locale	BIANCO Bureau Indépendant Anti-corruption		3
B	ÉVALUATION DU RISQUE INSTITUTIONNEL DU PROJET	2.77				2.89
1	Capacités en matière de passation des marchés publics	3.00				3.00
a	Existence d'une unité de passation des marchés comptant au moins 2 fonctionnaires (phase de conception, référence à un organisme public) Existence d'un responsable de la passation des marchés (mise en œuvre)	3	3 comme indiqué, 2 un fonctionnaire, 1 pas d'unité (à l'étape de la conception) 3 comme indiqué, 2 quelqu'un d'autre s'occupe de la passation des marchés, 1 fonction de passation des marchés non assumée systématiquement	Le Ministère de l'Agriculture dispose de l'UGPM (Unité de Gestion des Passation de Marchés) qui contient plus de 2 fonctionnaires, dont la PRMP (Personne Responsable des Passations de Marchés) (ii) le projet dispose d'un responsable de la passation de marchés (RPM) au niveau central et des chargés de passation de marchés (CPM) au niveau régional		3
b	Le(s) fonctionnaire(s) a/ont au moins sept ans d'expérience dans le domaine de la passation des marchés publics financés par des donateurs	3	3 comme indiqué, 2 moins de sept ans et/ou expérience dans la passation des marchés publics mais non financés par des donateurs, 1 moins de trois ans d'expérience	Les fonctionnaires actuels dispose le nombre d'années requis (> 7 ans d'expériences) (ii) Le RPM du projet dispose de plus de 7 ans d'expériences (10 ans). Les CPM disposent de plus de 7 ans d'expériences		3
c	Quelle est la qualité générale des documents produits par le service de passation des marchés?	3	3 très bons dossiers d'appel d'offres, rapports d'évaluation et contrats, 2 documents médiocres, 1 documents de mauvaise qualité	sauf certains imperfections		3

d	Le personnel chargé de la passation des marchés a-t-il un accès direct aux documents du cadre juridique et réglementaire?	● 3	3 à tous, 2 à certains, 1 à aucun	les documents sont publiés sur le site de l'ARMP		● 3
e	Les fonctions de passation des marchés et de gestion financière sont-elles séparées?	● 3	3 séparation totale, 2 séparation partielle, 1 passation des marchés effectuée par le personnel de la gestion financière	oui une séparation totale		● 3
2	Processus de passation des marchés publics	● 2.54				● 2.79
i	Méthodes de passation des marchés	● 2.25				● 2.75
a	Méthodes de passation des marchés de biens conformes aux directives du FIDA	● 2	3 conformes, 2 conformes aux niveaux national ou international, 1 jamais conforme	la méthode de passation de marchés par affichage n'est pas conforme aux procédures du FIDA, car permettant l'acceptation d'une seule offre reçue à l'issue de la mise en concurrence	Au niveau des projets FIDA : utilisation de la méthode de comparaison de prix pour les seuils les plus faibles (2) Pratiques pour aboutir à plusieurs réponses (> à 3) lors d'une procédure par affichage mais en respectant le nombre minimum trois participant	● 3
b	Méthodes de passation des marchés de travaux conformes aux directives du FIDA	● 2	3 conformes, 2 conformes aux niveaux national ou international, 1 jamais conforme			● 3
c	Méthodes de passation des marchés de services conformes aux directives du FIDA	● 3	3 conformes pour la méthode de la valeur élevée pour les entreprises, la méthode de la faible valeur pour les entreprises et la méthode pour les consultants individuels; 2 conformes pour deux des méthodes susmentionnées; 1 conformes pour une seule ou aucune			● 3
d	Accès aisé aux dossiers d'appel d'offres pour les entreprises étrangères	● 2	3 dossiers d'appel d'offres gratuits, pouvant être émis/expédiés par voie électronique; 2 les soumissionnaires étrangers doivent virer des fonds au Projet pour acheter les dossiers d'appel d'offres; 1 les dossiers d'appel d'offres ne sont pratiquement pas disponibles pour les soumissionnaires étrangers	Les soumissionnaires étrangers doivent acheter les dossiers d'appel d'offres à l'ARMP	les produits de vente des dossiers d'appel d'offres constituent les ressources de l'ARMP mais une copie électronique peut être transmis aux entreprises étrangères par l'UCP pour consultation	● 2
ii	Planification de la passation des marchés	● 3.00				● 3.00
a	Les plans de passation des marchés sont-ils préparés à l'avance et conformes aux plans de travail et aux budgets annuels?	● 3	3 préparés à l'avance et conformes, 2 l'un ou l'autre, 1 non	le PPM est jugé conforme au PTBA		● 3
b	Les responsables de la passation des marchés participent-ils à la planification annuelle du travail?	● 3	3 si la réglementation et la pratique l'exigent, 2 si la réglementation l'exige, 1 aucune de ces conditions n'est remplie	la participation de RPM et CP au planification		● 3
c	Les plans de passation des marchés utilisent-ils un formulaire efficace avec des lignes planifiées et réelles dans 3 catégories différentes?	● 3	3 dans toutes les catégories, 2 dans certaines catégories, 1 pour aucune catégorie	ils utilisent le modèle de FIDA	mise à jour mensuel	● 3

iii	Processus de passation des marchés	3				3
a	Nombre minimum de devis prévu par la loi	1	3 trois ou plus; 2 deux, 1 sans indication ou moins de deux	La loi ne prévoit pas la méthode de demande de devis (ii) la méthode par affichage n'exige théoriquement aucun minimum	Harmonisation des pratiques pour aboutir à plusieurs réponses (> à 3) pour la procédure d'affichage : (i) faire la publication dans les journaux en même temps que les affichages publication sur les réseaux sociaux également (ii) faire des relances lorsque la procédures par affichage aboutit à une seule soumission reçue Malgré ces mesures, on n'arrive pas toujours à obtenir 3 réponses avec la méthode d'affichage	2
b	Nombre minimum de jours pour les passations de marchés annoncés dans le cadre d'appels d'offres	3	3 au moins trente jours; 2 au moins vingt jours; 1 moins de vingt jours ou non indiqué	30 jours		3
c	Les soumissionnaires disposent-ils d'assez de temps pour poser des questions et obtenir des réponses dans le cadre du processus d'appel d'offres?	3	3 si les soumissionnaires disposent d'un minimum de trois jours pour la méthode de la demande de devis et de sept jours pour les méthodes concurrentielles pour poser des questions, 2 si moins de trois jours pour la méthode de la demande de devis et entre 4 et 7 jours pour les méthodes concurrentielles, 1 si non mentionné pour la méthode de la demande de devis et moins de quatre jours pour les méthodes concurrentielles	oui 10 jours pour les appels d'offres 6 jours pour l'affichage		3
d	Les précisions sont-elles fournies à tous les soumissionnaires?	3	3 à tous, 2 à certains, 1 à aucun			3
e	Les offres reçues avant la date limite sont-elles entreposées en lieu sûr?	3	3 toutes, 2 certaines, 1 aucune			3
f	Les garanties sont-elles entreposées en sécurité?	3	3 toutes, 2 certaines, 1 aucune			3
g	Le dépouillement des soumissions a-t-il lieu pour les marchés annoncés et dans l'heure qui suit la réception des soumissions?	3	3 les deux, 2 le dépouillement a lieu plus d'une heure après réception, 1 pas de dépouillement			3
h	Un procès-verbal du dépouillement est-il dressé et envoyé aux soumissionnaires qui ont présenté des offres?	2	3 les deux, 2 procès-verbal dressé mais non envoyé, 1 aucun des deux	procès-verbal dressé mais non envoyé	Sensibilisation à renforcer par le Ministère	2
i	Les évaluations sont-elles menées par un comité d'évaluation ad hoc dûment qualifié?	3	3 oui, 2 comité qualifié mais non ad hoc, 1 comité ad hoc ou aucun			3
j	Dans l'évaluation, la réactivité est-elle fondée sur les critères énoncés dans le dossier d'appel d'offres?	3	3 sur tous, 2 sur certains, 1 sur aucun			3

k	Les évaluations sont-elles terminées pendant la période de validité des soumissions?	2	3 toutes, 2 certaines, 1 aucune	le RPM de l'UCP coordonne avec les CIR pour informer l'état d'avancement de processus d'évaluation des offres et informer le FIDA	Application du circulaire du 18 février 2022 article 4 : La CAO devra s'organiser afin qu'un processus d'évaluation transparent et efficace puissent se dérouler dans un délai ne dépassant pas vingt (20) jours pour les marchés des travaux et fournitures, et trente (30) jours pour les marchés de services et de prestations intellectuelles sous réserve du respect du calendrier de passation de marché et informer le FIDA à temps tout processus dépasse ce délai	3
l	Les conditions préalables à l'entrée en vigueur du contrat sont-elles clairement stipulées dans le contrat? (c'est-à-dire garantie de restitution d'acompte, garantie de bonne exécution, assurance, etc.)	3	3 toutes, 2 certaines, 1 aucune			3
m	L'organisme tient-il un dossier complet du processus? Il s'agirait notamment de copies de toutes les annonces publiques, des documents de présélection (le cas échéant, du rapport d'évaluation de la présélection documentant toute décision de ne pas présélectionner certains soumissionnaires potentiels), du dossier d'appel d'offres et de tout ajout, d'un compte rendu de toute réunion préalable aux soumissions, du procès-verbal du dépouillement des soumissions, du rapport final de l'évaluation des soumissions (comprenant un exposé détaillé des motifs utilisés pour accepter ou rejeter chaque soumission), des recours intentés contre des procédures de sélection et d'adjudication, d'un exemplaire signé du contrat final et d'un exemplaire de la garantie du paiement des avances et de la garantie de bonne exécution, etc.	3	3 toutes, 2 certaines, 1 aucune	un effort enregistré pour conserver les documents	établir un rapport de clôture du marché qui comprend les éléments mentionnés	3
n	Tous les marchés adjugés sont-ils annoncés publiquement?	2	3 tous, 2 certains, 1 aucun	Publication des résultats des appels d'offres n'est pas systématique	publication sur le site A publier dans le site web des projets et celui de la Cellule d'appui aux Projets FIDA (CAPFIDA) et fournir une liste périodique pour les marchés passés sera publié sur le site web de FIDA	3
iv	Administration et gestion des contrats	2.27				2.55
a	Existence de niveaux d'autorité dans le processus de gestion des contrats	2	3 Existent 2 dans certaines cas 1 aucun	Dans certains cas (marchés de travaux)	Renforcement des protocoles de collaboration avec les structures décentralisées du Ministère pour assurer cette fonction	2

b	Existence de seuils d'approbation pour les modifications de contrats	3	3 existent 2 dans certains cas 1 aucun	Le contrôle de ces avenants est effectué suivant les seuils prévus à l'article 2.1 de l'arrêté N°13156/2019-MEF du 4 juillet 2019 fixant les seuils des marchés publics et conformément aux modalités prévues à l'arrêté 20442/2019-MEF du 17 septembre 2019 fixant les modalités de contrôle a priori et a posteriori exercé par la Commission des Marchés		3
c	Existe-t-il un système ou un cadre efficace de surveillance des marchés adjugés?	2	3 pour tous, 2 pour certains, 1 pour aucun	Dans certains cas (marchés de travaux)	Renforcement des protocoles de collaboration avec les structures décentralisées du Ministère pour assurer cette fonction	2
d	Existe-t-il un processus de suivi de la livraison des biens pour en vérifier la quantité et la qualité?	3	3 pour tous, 2 pour certains, 1 pour aucun	PV de réception par une commission		3
e	Existe-t-il un cadre pour l'approbation des résultats obtenus et un processus de paiement pour les contrats de services de consultants?	2	3 pour tous, 2 pour certains, 1 pour aucun	Effort constaté mais encore à compléter	Amélioration des pratiques dans les régions (renforcement à faire par le RPM)	3
f	Existe-t-il un processus de règlement du paiement final et de clôture du contrat?	2	3 pour tous, 2 pour certains, 1 pour aucun	certaines	rapport de règlement définitif préparé par les responsables techniques et dirigé par RPM	2
g	Les différends contractuels sont-ils traités conformément à un système formel de recours et d'arbitrage?	1	3 tous, 2 certains, 1 aucun	le CRAL (Comité de règlement à l'amiable des litiges) prévu par la loi n'est pas encore mis en place, L'arbitrage en exécution n'existe pas encore	prévoir dans le cahier des clauses administratives particulières la possibilité d'opter pour des modes alternatifs de règlement de litiges et de saisir des organes spécialisés en médiation, en conciliation ou en arbitrage locaux ou internationaux.	2
h	Les marchés de travaux publics sont-ils supervisés par des ingénieurs indépendants ou par un chef de projet désigné?	2	3 tous, 2 certains, 1 aucun	Vu le nombre important de travaux planifiés, les petits marchés de travaux ne sont pas supervisés convenablement par des ingénieurs, faute d'effectif d'ingénieurs mobilisables (fonctionnaire et responsable de projets), ou faute de moyen pour recruter des ingénieurs consultants	Très peu de chance d'évolution de la situation, dû au manque d'effectif au niveau du Ministère	2
i	Les contrats sont-ils achevés dans les délais prévus et dans les limites du prix contractuel approuvé ou arrêté?	2	3 tous, 2 certains, 1 aucun	un retard est enregistré dans l'achèvement des contrats vu les changements climatiques	Situation, dû au manque d'effectif au niveau du Ministère	3
j	L'organisation dispose-t-elle de registres des marchés adjugés couvrant tous les marchés (avec noms, prix et dates), par catégorie de marchés?	3	3 pour tous, 2 pour certains, 1 pour aucun	oui registre des contrats par le formulaire C10 modèle du FIDA		3

k	Des dossiers adéquats sur l'administration des marchés adjugés sont-ils tenus à jour? (Il peut s'agir d'avis contractuels émis par le fournisseur, l'entrepreneur, l'acheteur ou l'employeur, d'un registre détaillé de tous les ordres de changement ou de modification émis ayant une incidence sur la portée, les qualités, le calendrier ou le prix du marché; des registres des factures et paiements, des rapports intermédiaires, des certificats d'inspection, d'acceptation et de réalisation, des dossiers des recours et différends et leurs résultats, etc.)	● 3	3 toutes, 2 certaines, 1 aucune			● 3
---	--	-----	---------------------------------	--	--	-----

Barème des notes du risque

3 F: Risque faible

2 M: Risque moyen

1 E: Risque élevé



Investir dans les populations rurales

Madagascar

Programme de développement de filières agricoles inclusives

Rapport de supervision

Appendice 7: Matrice Intégrée des Risques du Projet (IPRM)

Dates de mission: 18 au 31 juillet 2022

Date du document: 06/10/2022

Identifiant du projet 2000001492

Numéro du rapport: 6193-MG

Afrique orientale et australe
Département de la gestion des programmes

Sommaire general

Catégorie de risque / Sous-catégorie	Risque inherent	Risque résiduel
Contexte national	Élevé	Substantiel
<i>Engagement politique</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<i>Gouvernance</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Substantiel</i>
<i>Macroéconomie</i>	<i>Élevé</i>	<i>Substantiel</i>
<i>Fragilité et sécurité</i>	<i>Élevé</i>	<i>Moyen</i>
Stratégies et politiques sectorielles	Moyen	Faible
<i>Alignement des politiques</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Élaboration et mise en œuvre des politiques</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
Contexte environnemental et climatique	Moyen	Faible
<i>Vulnérabilité du projet aux conditions environnementales</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Vulnérabilité du projet aux impacts des changements climatiques</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
Portée du projet	Moyen	Faible
<i>Pertinence du projet</i>		<i>Aucun risque anticipé - pas applicable</i>
<i>Solidité technique</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
Capacités institutionnelles d'exécution et de viabilité	Moyen	Faible
<i>Modalités d'exécution</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Suivi-évaluation des dispositifs</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
Gestion financière du projet	Moyen	Moyen
<i>Organisation et dotation en personnel du projet</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<i>Budgétisation du projet</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<i>Flux de fonds et procédures de décaissement du projet</i>	<i>Élevé</i>	<i>Substantiel</i>
<i>Contrôles internes du projet</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<i>Information comptable et financière du projet</i>	<i>Élevé</i>	<i>Substantiel</i>
<i>Audit externe du projet</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
Passation des marchés relatifs au projet	Substantiel	Moyen
<i>Cadre juridique et réglementaire</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<i>Responsabilité et transparence</i>	<i>Élevé</i>	<i>Moyen</i>
<i>Capacités en matière de passation des marchés publics</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Processus de passation des marchés publics</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
Impact environnemental, social et climatique	Moyen	Faible
<i>Conservation de la biodiversité</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<i>Efficience des ressources et prévention de la pollution</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Patrimoine culturel</i>		<i>Aucun risque anticipé - pas applicable</i>
<i>Peuples autochtones</i>		<i>Aucun risque anticipé - pas applicable</i>
<i>Conditions de travail</i>	<i>Faible</i>	<i>Faible</i>
<i>Santé et sécurité communautaires</i>		<i>Aucun risque anticipé - pas applicable</i>
<i>Réinstallation et réinsertion économique des populations</i>	<i>Faible</i>	<i>Faible</i>

Catégorie de risque / Sous-catégorie	Risque inherent	Risque résiduel
<i>Émissions de gaz à effet de serre</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<i>Vulnérabilité des populations cibles et des écosystèmes aux fluctuations et aléas climatiques</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
Parties prenantes	Substantiel	Faible
<i>Coordination/participation des parties prenantes</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Faible</i>
<i>Doléances des parties prenantes</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
Risque global	Moyen	Faible

Contexte national	Élevé	Substantiel
Engagement politique	Substantiel	Moyen
<p>Risque:</p> <p>Les elections generales sont prévues en 2023 et pourraient se traduire par des changements d'orientations politiques. La mobilisation des fonds de contrepartie est faible.</p>	Substantiel	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>La lutte contre la pauvreté rurale devrait rester prioritaire. La programmation des fonds de contrepartie dans le budget 2022 du MINAE est un signe que le développement rural reste prioritaire des que les ressources deviennent disponibles pour des investissements.</p>		
Gouvernance	Substantiel	Substantiel
<p>Risque:</p> <p>La centralisation de la gestion foncière qui résulte de la Loi n°2021-016 du 30 juin 2021 portant refonte du régime juridique de la propriété foncière non titrée remet en cause la décentralisation de la gestion foncière et la reconnaissance des droits locaux et risque de rendre la sécurisation foncière difficile voire impossible à une grande majorité des populations rurales et risque de se traduire par une insécurité foncière accrue.</p>	Substantiel	Substantiel
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>La nouvelle loi portant refonte de la loi n° 2021-016 a été adoptée par les deux chambres du parlement malgache le 25 juin 2022 et le 1er juillet 2022. En partenariat avec les partenaires actifs sur la plateforme de coordination sur foncier, continuer le dialogue afin de soutenir la promulgation de ladite loi et le décret d'application.</p>		
Macroéconomie	Élevé	Substantiel
<p>Risque:</p> <p>L'augmentation des prix de l'énergie dont les carburants impacte les prix des intrants et matériels agricoles ainsi que ceux des Produits de Première Nécessité. Ceci réduira considérablement la capacité de mobilité (déplacement) des intervenants : entreprises, les partenaires institutionnels, les OM qui vont surement voir augmenter leurs coûts de revient</p>	Élevé	Substantiel
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Support national production capacities in rural areas. Une bonne coordination des interventions pour une mutualisation des interventions.</p>		
Fragilité et sécurité	Élevé	Moyen

Risque: Risque que le pays soit vulnérable aux chocs naturels et d'origine humaine, notamment les vols de zebu dans les zones rurales ou la faiblesse des structures et des institutions de gouvernance.	Élevé	Moyen
Mesures d'atténuation: Toucher le maximum de bénéficiaires éligibles, dans les zones d'insécurité. Contribuer au système d'alerte et de sécurité mis en place par les autorités locales.		
Stratégies et politiques sectorielles	Moyen	Faible
Alignement des politiques	Moyen	Faible
Risque: Exclusion des pauvres et des vulnérables dans la mise en œuvre de la Politique Générale de l'État, qui vise la production à grande échelle et l'agro-industrie dans sa vision d'autosuffisance alimentaire, et qui pourrait entraîner une orientation politique du projet à revoir sa stratégie de ciblage visant les plus vulnérables.	Moyen	Faible
Mesures d'atténuation: dialogue politique avec le ministère de tutelle pour intégrer le ciblage des vulnérables, développement de stratégie pour intégrer les bénéficiaires dans les filières (agriculture contractuelle), renforcement des mécanismes spécifique pour les vulnérables (MCV). Supervision conjointe de la mise en charge de la stratégie de ciblage		
Élaboration et mise en œuvre des politiques	Moyen	Faible
Risque: Faible considération de la voix des organisations paysannes (OP) dans l'élaboration des politiques sectorielles, dû à une capacité institutionnelle encore limitée des réseaux des OP en termes de visibilité, de crédibilité et de dialogue politique, et qui pourrait entraîner une appropriation limitée des politiques sectorielles par la population rurale et les producteurs et, le cas échéant, la mise en œuvre de politique qui ne répond pas aux besoins réels du monde rural.	Moyen	Faible
Mesures d'atténuation: Appui et renforcement institutionnel du Tranoben'ny Tantsaha National (Chambre d'agriculture) et des organisations de producteurs faitières pour porter la voix et la position des paysans ; dialogue politique avec le gouvernement, le ministère et ses structures déconcentrées à tous les niveaux. Elaborer une loi appropriée à la structuration des OP, à la différence de celles des associations (Loi 60-133) et des coopératives (Loi 99-040). En effet ces deux lois ci-citées font amalgame des différentes structures (associations religieuses, culturelles, politiques, etc...), coopératives (transporteurs, groupements d'entreprises, etc...)		
Contexte environnemental et climatique	Moyen	Faible
Vulnérabilité du projet aux conditions environnementales	Moyen	Faible
Risque: Impact limité des investissements du projet (systèmes de productions et des infrastructures mis en place) dû aux conditions environnementales défavorables dans les zones du programme entraînant une fragilité des acquis au niveau de la population rurale.	Moyen	Faible

<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Adoption de systèmes assurant une meilleure maîtrise de l'eau Adoption de techniques adaptées et de variétés résistantes aux conditions environnementales des zones d'intervention ; inclusion de ligne budgétaire pour les invasions acridiennes ; Renforcement du partenariat avec le Ministère en charge de l'environnement</p>		
<p>Vulnérabilité du projet aux impacts des changements climatiques</p>	Moyen	Faible
<p>Risque:</p> <p>Impact limité des investissements du projet dû aux aléas climatiques extrêmes dans les zones d'intervention (sécheresse, augmentation de la température, accentuation de l'érosion et inondation, ...), et qui pourrait entraîner une fragilité des acquis au niveau de la population rurale</p>	Moyen	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adoption d'une approche de gestion intégrée de l'espace, amélioration de la résilience des infrastructures aux aléas climatiques ; - Promotion de pratique et de techniques d'adaptation ou d'atténuation au changement climatique : utilisation économe de l'eau, agro foresterie, variétés résistantes, technique SRI/SRA pour le gaz à effet de serre, reboisement, - Diffusion et utilisation des informations agro-climatiques pour la prise de décision agricole 		
<p>Portée du projet</p>	Moyen	Faible
<p>Pertinence du projet</p>		Aucun risque anticipé - pas applicable
<p>le projet est conçu pour mettre en œuvre la politique sectorielle d'agriculture, d'élevage et de la pêche dans 2 régions offrant de larges possibilités d'extension de la production agricole.</p>		
<p>Solidité technique</p>	Moyen	Faible
<p>Risque:</p> <p>Retard dans la réalisation des grands aménagements hydroagricoles dans les zones reculées exacerbés par les mesures d'état d'urgence sanitaire liées à la pandémie de la COVID19</p>	Moyen	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Extension d'une année de la date d'achèvement du projet</p>		
<p>Capacités institutionnelles d'exécution et de viabilité</p>	Moyen	Faible
<p>Modalités d'exécution</p>	Moyen	Faible
<p>Risque:</p> <p>Non-conformité de l'exécution du projet aux procédures du FIDA et du Gouvernement dû à un manque d'expérience de l'UCP et de ses partenaires, et qui pourrait entraîner une baisse de performance du projet.</p>	Moyen	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Recrutement du personnel qualifié pour les postes de responsabilités du Programme sur la base compétitive et ouverte ; formation et renforcement des partenaires sur les procédures du FIDA Application des recommandations des missions de supervision conjointe</p>		
<p>Suivi-évaluation des dispositifs</p>	Moyen	Faible

<p>Risque:</p> <p>Faible implication des partenaires techniques et parties prenantes à l'opérationnalisation du système de suivi-évaluation du Programme dû à leurs capacités techniques limitées et un système de S&E participatif encore en apprentissage au sein du projet et de ses partenaires, et qui pourrait entraîner une faible appropriation des parties prenantes des indicateurs et des résultats du projet.</p>	Moyen	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Amélioration du système de S&E en facilitant la participation des partenaires techniques et des parties prenantes et renforcement de capacités des personnes en charge du suivi-évaluation des partenaires</p>		
Gestion financière du projet	Moyen	Moyen
Organisation et dotation en personnel du projet	Moyen	Moyen
<p>Risque:</p> <p>Le personnel du service Administratif et Financier du Programme DEFIS répond en effectifs et en qualité à ce qui est requis dans le manuel de procédures administratives, financières et comptables qui est place. Ce dernier décrit suffisamment les fonctions et les responsabilités de chaque membre du personnel. Deux fonctions clés sont assurées par des intérimaires. Il s'agit de celle du RAF dont le titulaire est décédé en avril 2021 et du CAF du CIR MNK qui est parti à la retraite à la fin du mois d'octobre 2021. DEFIS exprime le besoin de recruter un deuxième comptable au niveau de l'UCP et un deuxième assistant comptable au niveau de chaque CIR. Le volume de travail actuel du à un nombre élevé de partenaires et à la mise en exécution des recommandation des mission de supervision et d'audit constituent la motivation de ce besoin. Malgré la qualification du personnel, des lacunes importantes en matière de comptabilité et de préparation des rapports ont été relevées.</p>	Moyen	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>* Motiver le besoin du personnel additionnel suite au volume du travail et demander l'ANO du FIDA pour le recrutement *Accélérer le recrutement des titulaires des deux postes vacants</p> <p>*Renforcer les capacités du personnel du SAF en matière de comptabilité et de préparation des rapports suivant les exigences du FIDA.</p>		
Budgétisation du projet	Moyen	Moyen
<p>Risque:</p> <p>Les PTBA ne sont pas soumis 60 jours avant le début de l'année comme exigé par le FIDA mais ce dernier a toujours donné les ANO dans les délais permettant à DEFIS de commencer tôt l'exécution (le 02 janvier 2020 pour le PTBA 2020 et le 18 janvier 2021 et celui de 2021) . L'ANO pour la révision du PTBA 2021 dont la demande avait été introduite le 28 octobre 2021, n'était pas encore donné jusqu'à la fin de la mission, le 5 novembre 2021.</p> <p>La demande de l'ANO de révision a été introduite tardivement par rapport à la période entre la date de son introduction et la fin de l'année (2 mois).</p> <p>Le budget approuvé est suivi avec le logiciel TOMWEB et ce dernier permet d'éditer le rapport d'exécution comparant les prévisions et les réalisations.</p> <p>Une différence de 92,881,539 MAG entre le montant des décaissements en rapport avec le budget 2021, donné dans le rapport intérimaire du 30 septembre 2021 (22,894,879,620) et celui donné du tableaux de suivi du budget sur logiciel (22,987,761,159).</p>	Moyen	Moyen

<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>*Respecter les délais de soumission des PTBA</p> <p>*Toujours s'assurer de la fiabilité des chiffres donnés dans les rapports d'exécution de budget en identifiant et justifiant tout l'écart anormal entre les données qui doivent être harmonisées</p> <p>* Introduire la demande de l'ANO de révision du PTBA dans un délais raisonnable par rapport à la période restante de l'année (au plus tard en juillet) .</p>		
<p>Flux de fonds et procédures de décaissement du projet</p>	Élevé	Substantiel
<p>Risque:</p> <p>les DRF sont régulièrement préparées et soumises mais les approbations sont données dans les délais estimés entre 3 à 4 semaines. L'exigence des régularisations des fonds d'emprunt est citée comme une des étapes qui freine, principalement, le processus d'appel de fonds et cela avait été dénoncé dans le rapport de conception.</p> <p>Par ailleurs, la mission a été informée que le Programme pourrait faire face aux problèmes de trésorerie vers la fin de l'année à cause des changements intervenus au sein de la tutelle depuis le mois septembre 2021.</p> <p>Le MINAE a soumis, au Ministère de l'Economie et des Finances, une demande de dérogation d'accélérer les procédures d'appels de fonds pour tout les projets et programme du FIDA dans le pays. Cette demande a eu la fin de non recevoir.</p> <p>Par ailleurs le programme connaît régulièrement les problème de trésorerie à chaque début d'année du fait que les procédures de décaissement du budget.</p>	Élevé	Substantiel
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Faire les suivi des DRF et des appels de fonds soumis pour validation et approbation auprès de la tutelle</p>		
<p>Contrôles internes du projet</p>	Substantiel	Moyen
<p>Risque:</p> <p>Dans l'ensemble, les dispositifs de contrôle interne existent et fonctionnement assez bien. Le manuel des procédures administratives, financières et comptables est en place et est diffusé. La séparation des tâches et les niveaux d'autorisation sont globalement respectés. Cependant, le programme devrait faire un peu plus effort dans le suivi des recommandations des missions de supervision, étant donné que certaines recommandations de la mission de supervision de septembre 2019 ne sont pas encore suivies.</p> <p>Les contrôles de caisse sont faits mensuellement et sont visés conformément aux procédures en place et les carnets de bord des véhicules sont tenus et contrôlés par le RAF ou les CAF au niveau des CIR.</p> <p>Par contre, le registre des contrats n'est pas conforme au modèle du FIDA et celui du manuel des procédures. Plusieurs informations essentielles manquent (Financement, % de financement et réf. PTBA). Le registre n'est pas également mis à jour au niveau des colonnes de paiement et de l'examen préalable.</p>	Substantiel	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Mettre en œuvre les recommandations formulées par les différentes missions (mission d'audit interne, audit externe et supervision)</p>		
<p>Information comptable et financière du projet</p>	Élevé	Substantiel

<p>Risque:</p> <p>Le programme DEFIS tient une comptabilité d'exercice à partie double, conforme aux normes nationales qui sont alignées aux normes IFRS. La comptabilité est tenue sur le logiciel TOM2WEB généralement utilisé dans les projets et programmes du FIDA. Le gros des éléments des rapports financiers sont édités à partir du logiciel, bien que la fiabilité des informations financière reste à améliorer.</p> <p>En effet, il a été relevé des écarts entre la valeur des immobilisations corporelles renseignée dans le registre d'immobilisation (3 825 383 466,33 MAG), celle renseignée dans la comptabilité (2 533 419 385,08 MAG) et celle issue de l'inventaire physique du 31/12/2020 ajusté aux acquisitions de 2021 (3 535 929 297 MAG).</p> <p>Par rapport à ces chiffres, il s'avère que le registre d'immobilisation enregistre une valeur très élevée par rapport à la comptabilité avec un écart de 1 291 964 081 MAG, tandis que, par rapport à l'inventaire physique ajustée, un écart de 289 454 169 MAG est observé.</p> <p>Deux versions de la balance générale au 30 septembre 2021 ont été reçues et sur la première version plusieurs comptes présentaient des soldes anormaux à l'ouverture de l'exercice, comme à la date de l'édition de cette balance. En effet, plusieurs de ces comptes présentaient des soldes au débit comme au crédit. Suite à cette constatation, le programme a corrigé la balance, du moins en ce qui concerne sa présentation, et a reconnu des erreurs d'imputation qu'il a accepté de corriger. Les erreurs d'imputation ont été notamment relevées au niveau des comptes du 191231, 191233, 401020,401040,401118 et 467040 ainsi qu'au niveau des comptes 512011,531041 et 531042.</p> <p>Deux comptes bancaires présentent des soldes créditeurs dans la comptabilité du programme. Il s'agit du compte 512042, Banque MGA DON FIDA avec un découvert de 932 236,15 MAG et le compte 513003, Banque USD Prêt OFID, avec un semblant de découvert équivalent à 116 498 793,64 MAG. Le Programme affirme qu'il s'agit bien d'un découvert pour le premier et d'une différence de change issue des DRF reçues et les appels de fonds, pour le second.</p> <p>DEFIS utilise très peu la Fiche d'imputation comptable (FIC) alors le manuel de procédures comptables l'établit comme le seul document faisant office de bordereau d'enregistrement ou de saisie dans le système et qui doit recevoir toutes les imputations comptables et analytiques relatives à une transaction donnée .</p> <p>Le Programme affirme que le document de saisie des opérations comptables est la demande d'engagement de dépense (DED) qui doit indiquer, selon lui, les codes d'imputation budgétaire et les codes analytiques.</p> <p>Dans la pratique DEFIS utilise de temps en temps la FIC et l'indication des codes d'imputations budgétaires et analytiques sur les DED n'est pas aussi systématique que cela, ce qui peut être à l'origine des erreurs de classification des dépenses dans les composantes et les catégories appropriées.</p>	Élevé	Substantiel
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>*Corriger les erreurs d'imputations comptables relevés par la mission;</p> <p>*Veiller à la cohérence des chiffres de la comptabilité avec ceux du rapport intermédiaire du 30 septembre 2021, identifiés par la mission;</p> <p>* Justifier les les soldes comptes de liaison et d'avance sur une base mensuelle</p> <p>*faire preuve de plus de rigueur dans la saisie des opérations comptables en utilisant systématiquement la fiche d'imputation comptables.</p>		
<p>Audit externe du projet</p>	Moyen	Moyen

<p>Risque:</p> <p>Le rapport d'audit pour l'exercice 2020 a été soumis au FIDA le 31 août 2020 et est jugé modérément satisfaisant. Une demande d'ANO de prolongation du délai de sa soumission au 31 août 2020 avait été introduite au FIDA 1er juin 2021, avec essentiellement comme explication, l'état d'urgence sanitaire dans lequel se trouve le pays.</p> <p>L'audit a maintenu 18 recommandations sur les 42 de la mission précédente, soit un taux de de suivi de 57%. Parmi les 18 maintenues, 7 sont de niveau élevé et 8 de niveau moyen. Trente-six (36) nouveaux commentaires et recommandations ont été formulées par le dernier audit, dont 9 sont de niveau élevé et 26 de niveau moyen.</p>	Moyen	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Suivi de toutes les recommandations de l'audit externe</p>		
Passation des marchés relatifs au projet	Substantiel	Moyen
Cadre juridique et réglementaire	Substantiel	Moyen
<p>Risque:</p> <p>Conditions d'utilisation de certaines méthodes de passation de marchés insuffisamment maîtrisées (appel d'offres restreints, affichage, gré à gré) et qui pourrait entraîner la faiblesse du recours à la mise en concurrence ouverte.</p>	Substantiel	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation et clinique sur la conduite de toutes les méthodes de passation de marchés - Contrôle a posteriori par la Commission nationale des marchés ; 		
Responsabilité et transparence	Élevé	Moyen
<p>Risque:</p> <p>Niveau de perception de corruption élevé dû aux interventions encore limitées des différentes institutions en charge de la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la corruption et entraînant la augmentation des pratiques non-conformes aux règles de l'art.</p>	Élevé	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Incitation par le BIANCO (Bureau Indépendant Anti-Corruption) pour la dénonciation et plainte sur les affaires de corruption, dont celles sur les marchés publics</p> <p>Mise en place en 2019 des Pôles Anti-Corruption (PAC - juridiction anti-corruption) au niveau de chacune des 6 provinces</p>		
<p>Risque:</p> <p>Insuffisance du système de recours en attribution et en exécution, et crainte du recours par les candidats/prestataires entraînant la augmentation des pratiques non-conformes aux règles de l'art.</p>	Substantiel	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Reconnaissance progressive d'autres niveaux de recours par les bailleurs de fonds ; exemple, le CAMM : Centre d'Arbitrage et de Médiation de Madagascar</p> <p>Formation et sensibilisation des autorités contractantes et des prestataires sur le recours</p>		
Capacités en matière de passation des marchés publics	Moyen	Faible

Risque: Non maîtrise des procédures nationales et celles du FIDA par les partenaires du Programme (organe de contrôle, gestionnaire des conventions) dû à leurs capacités techniques limitées, entraînant une mauvaise gestion des fonds publics.	Moyen	Faible
Mesures d'atténuation: Formation et renforcement des capacités de ces partenaires		
Risque: Risque de départ du personnel compétent en matière de passation de marchés au sein du programme dû à un niveau de salaire non compétitif, et qui pourrait entraîner une baisse de performance du projet en matière de passation de marché si le remplacement des démissionnaires aboutit tardivement (personnels qualifiés pas très nombreux sur le marché de travail)	Moyen	Faible
Mesures d'atténuation: Révision des salaires en fonction des qualifications et des expériences		
Processus de passation des marchés publics	Substantiel	Moyen
Risque: Délai de passation de marché très long et lourdeur administrative entraînant un retard dans la mise en œuvre des activités.	Substantiel	Moyen
Mesures d'atténuation: - Répartition des conduites de passation des marchés au niveau des coordinations nationales et régionales - Clinique périodique entre les intervenants - Intégration des agents expérimentés du Ministère dans le processus de passation de marchés notamment pour l'analyse des offres		
Impact environnemental, social et climatique	Moyen	Faible
Conservation de la biodiversité	Substantiel	Moyen
Risque: Dégradation de la biodiversité et des ressources naturelles dû à des pratiques agricoles non respectueuses de l'environnement (utilisation excessive des pesticides chimiques, fertilisations chimiques, ...) entraînant un déséquilibre dans l'écosystème.	Substantiel	Moyen
Mesures d'atténuation: - Pas d'intervention du Programme dans les zones sensibles : Aires protégées, parcs nationaux, zones humides - Respect du GIRE lors de la construction des infrastructures agricoles - Utilisation de méthode de lutte intégrée - Formation des bénéficiaires aux bonnes pratiques pour usage et le stockage des intrants agricoles (Guidelines FAO) et suivi rigoureux de leurs applications. - Application rigoureuse des mesures de sauvegarde environnemental		
Effizienz des ressources et prévention de la pollution	Moyen	Faible
Risque: Lourdeur administrative dans le traitement des dossiers de mise en conformité environnementale et sociale de tous les investissements du projet dû à la défaillance du système national en place, entraînant un retard dans le démarrage des activités.	Moyen	Faible

Mesures d'atténuation: Recrutement d'un responsable environnemental pour l'application de la législation nationale et du PESEC du FIDA ; Maintien de dialogue continue avec les autorités compétentes		
Risque: : Effets négatifs et peu réversibles de l'irrigation sur le milieu naturel dû aux perturbations du régime hydrique et les rejets des intrants chimiques, entraînant un déséquilibre de l'écosystème.	Faible	Faible
Mesures d'atténuation: Respect du GIRE pour l'utilisation de l'eau ; utilisation limitée d'engrais chimique, utilisation de méthode de lutte intégrée,		
Patrimoine culturel		Aucun risque anticipé - pas applicable
Le projet n'intervient pas dans les sites culturels et n'a pas d'impact sur le patrimoine culturel. De plus, le choix des aménagements se fait à travers un processus de consultation et d'adhésion de toutes les parties prenantes		
Peuples autochtones		Aucun risque anticipé - pas applicable
Le projet n'intervient pas dans le seul site où il y a des peuples autochtones à Madagascar (Mikea).		
Conditions de travail	Faible	Faible
Risque: Utilisation abusive des travailleurs agricoles (main d'œuvre journalier) et de conditions de travail dangereuses pendant les périodes d'activités agricoles intenses, dû à la méconnaissance des législations en vigueur et les moyens limités des employeurs, entraînant un non-respect des droits humains et des abus des plus vulnérables le cas échéant	Faible	Faible
Mesures d'atténuation: Respect stricte du code de travail – inscription en assurance pour les activités dangereuses Utilisation de la norme de l'OIT pour les travaux HIMO		
Santé et sécurité communautaires		Aucun risque anticipé - pas applicable
En amélioration l'alimentation et le revenu des populations rurales, le projet contribue à l'amélioration de leurs conditions de vie en général, incluant la santé communautaire.		
Réinstallation et réinsertion économique des populations	Faible	Faible
Risque: Risque de perte de terre ou déplacement à cause des aménagements, entraînant un conflit social	Faible	Faible

<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Mise en œuvre de processus participatif dans le choix des sites et terrains à aménager, favorisant l'adhésion de la population locale, négociation préalable avec les occupants avant d'entamer les travaux, respect de la législation nationale et du PESEC du FIDA</p>		
<p>Émissions de gaz à effet de serre</p>	Substantiel	Moyen
<p>Risque:</p> <p>Augmentation de l'émission de gaz à effet de serre due aux pratiques agricoles (émissions de méthanes et de carbone), entraînant une perturbation de l'écosystème et le réchauffement climatique à l'échelle planétaire.</p>	Substantiel	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Utilisation de technique pour limiter l'émission de gaz à effet de serre ex SRI et pratique de reboisement et d'agroforesterie pour atténuer les risques</p>		
<p>Vulnérabilité des populations cibles et des écosystèmes aux fluctuations et aléas climatiques</p>	Moyen	Faible
<p>Risque:</p> <p>Accentuation de la vulnérabilité des écosystèmes à cause de la transformation du paysage agricole (aménagements) et des pratiques agricoles non-respectueuses de l'environnement (labour intensif, produits chimiques, ...), entraînant un appauvrissement progressif des ressources (sol et eau).</p>	Moyen	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Application du décret MECIE pour les grands investissements, Priorisation des activités pour lutter contre le changement climatique</p>		
<p>Parties prenantes</p>	Substantiel	Faible
<p>Coordination/participation des parties prenantes</p>	Substantiel	Faible
<p>Risque:</p> <p>Manque de coordination et d'harmonisation des interventions sur le terrain entraînant une superposition/duplication des activités</p>	Substantiel	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Information et communication du programme (interventions et résultats) tout au long de sa mise en œuvre Intégration des parties prenantes dans le comité régional d'orientation et de suivis (CROS) et du comité national de pilotage (CNP) Consultation locale lors dans la planification des activités Participation active de l'équipe du projet dans les différents consultations et mécanismes de coordination au niveau local et régional</p>		
<p>Doléances des parties prenantes</p>	Moyen	Faible
<p>Risque:</p> <p>Absence de mécanisme de plainte inefficace dû à l'absence de cadre officiel sur les doléances, pouvant entraîner des conflits latents et un manque de transparence dans le partenariat</p>	Moyen	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Élaboration de mécanisme de collecte, de discussion et de traitement des doléances des parties prenantes ; disponibilité et disposition de l'équipe du projet pour une communication et dialogue fluide avec les parties prenantes</p>		

